LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: plutôt nuageux. Maximum de 19 à 21. Aperçu pour demain: pluie passagère.

votre temps est précieux...
voyagez par avion nolisé !
MÉTRO AVIATION INC. Aéroport de St-Hubert 514-678-5610

Vol. LXVIII - No 216 Montréal, jeudi 16 septembre 1976 SS. Corneille et Cyprien 25 CENTS

Un mouvement de reprise dans le bâtiment ?

par Michel Vastel

De 30,000 à 35,000 ouvriers de la construction, soit 30% des effectifs des grands chantiers, sont actuellement retournés au travail. Selon un porte-parole de l'Association de la construction de Montréal (RCM) le mouvement de retour est régulier et plusieurs gros entrepreneurs fonctionnent déjà avec la totalité de leurs effectifs.

Le mouvement serait plus prononcé dans les régions de Sherbrooke et de l'Outaouais. A la baie James, sur 3,200 ouvriers travaillant à LG 2, 950 sont revenus, après avoir quitté le chantier dans la dernière semaine d'août. A LG 3, c'est la moitié des effectifs, 300 sur 600 qui a déjà repris le travail. Selon un porte-parole de la Société de développement de la baie James, les mouvements de retour se poursuivent à un rythme variant de 30, mardi à 70 hier.

On citait hier le cas d'entrepreneurs en plomberie dont aucun ouvrier, membre du local 144, n'a fait grève. Un entrepreneur de Québec a organisé un vote public sur la place de l'hôtel de ville, de Sainte-Foy, et 90% des 300 ouvriers participant au vote ont demandé un retour au travail. Un autre entrepreneur, de Montréal, a communiqué avec 300 de ses employés: 270 ont affirmé leur volonté de retourner au travail mais, le lendemain du sondage, des équipes de piquetage lui interdisaient de rouvrir son chantier.

Selon le porte-parole de l'ACM, les retours au travail sont encore plus nombreux, du fait que bien des employeurs des régions périphériques n'ébruitent pas la reprise de leurs activités, par crainte de représailles.

Ces retours inattendus particulièrement dans les grands chantiers du nord de la province, réduiront de manière spectaculaire les coûts du conflit de la construction. En ce qui concerne la baie James, le président M. Robert Boyd avait informé, le 24 août, la Commission parlementaire des Richesses naturelles, que la grève pourrait coûter $8 millions pour une semaine. Une fermeture d'un mois aurait entraînés des coûts supplémentaires de $75 millions. Cependant, la présence de 50% des ouvriers à LG 3 de 30% à LG 2 permet d'effectuer les travaux essentiels, soit de préparer le chantier pour l'hiver. Le coût du conflit de la construction pour la SEBJ, serait ainsi réduit à $25 ou $30 millions.

La situation est cependant plus dramatique au chantier de Port-Cartier de Sidbec-Normines. Si un nombre suffisant d'employés ne revient pas sur le chantier d'ici la fin septembre, ou au plus tard au début d'octobre, le chantier sera fermé jusqu'au printemps. Un porte-parole de Sidbec évaluait les coûts, dans une telle hypothèse, à environ $50 millions.

En ce qui concerne les grands chantiers privés, les chiffres semblent plus difficiles à établir. Deux grands hôtels en construction à Montréal n'ont pu ouvrir leurs portes avant les jeux Olympiques, entraînant une perte de revenus considérable. En ce qui concerne le Holiday Inn, un hôtel de 864 chambres sur le boulevard Dorches-

Voir page 6: Le bâtiment

Il y a 30 ans

Caouette déjouait les calculs de King

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Il y a trente ans aujourd'hui, le 16 septembre 1946, un jeune inconnu, Réal Caouette, était élu pour la première fois aux Communes, après deux tentatives infructueuses dont une sur la scène provinciale.

Ce garagiste, qui se présentait sous la bannière de l'Union des électeurs (Crédit social), venait ainsi déjouer les calculs du gouvernement Mackenzie King, qui comptait profiter de cette élection partielle dans le nouveau comté de Pontiac-Témiscamingue pour renforcer sa majorité fragile de deux voix.

Malgré la batterie de ministres dépêchés dans le comté pour assurer l'élection du candidat libéral Lucien Labelle, Réal Caouette l'emporta haut la main avec 1,400 voix de majorité. Aujourd'hui, après 30 ans de vie parlementaire, M. Caouette est devenu une figure de légende.

Dans la première entrevue qu'il accordait à la presse depuis qu'il a été victime d'un deuxième infarctus, il y a deux mois, M. Caouette a bien voulu, hier, discuter de quelques problèmes d'actualité.

Toujours alerte et lucide, bien que passablement amaigri par son long séjour à l'hôpital, M. Caouette n'a rien perdu de sa volubilité et de sa verdeur de langage. Il a gardé le secret de ces "phrases-choc" qui vous pulvérisent en un instant tous les "beaux discours" des adversaires.

Rencontré à sa résidence de Hull, où il est en cure de repos pour encore deux à trois mois, M. Caouette ne donne pas l'impression d'un homme qui a abandonné la lutte. Le teint est hâve et la voix parfois chevrotante, mais l'homme a un regard décidé. Il ne semble guère vouloir parler du passé et spécule sur son avenir politique.

Ainsi, malgré le repos commandé par ses médecins, il a bien l'intention d'assister à l'ouverture des travaux de la Chambre, le 12 octobre prochain, puis d'être présent au congrès à la direction du Parti du crédit social, qui se déroulera à Ottawa les 6 et 7 novembre prochains.

Si sa condition le permet, il se présentera même dans son comté aux prochaines élections générales, que M. Caouette ne prévoit pas encore avant deux ans. Sinon, il accepterait "sûrement" un poste de sénateur "pour continuer de servir son pays", ne se souvenant plus d'avoir déclaré à maintes reprises, au cours de la dernière campagne électorale, qu'il n'accepterait jamais un poste de sénateur des mains de Trudeau.

M. Caouette, qui continue de manifester sa présence en tant que chef de parti par un communiqué laconique de temps en temps, griffoné à la hâte sur un bout de papier, ne veut pas se prononcer pour l'un ou l'autre candidats à la direction du parti.

Le choix du nouveau chef dépend de la volonté des militants créditistes, insiste-t-il, non de la sienne. La leçon d'Yvon Dupuis sur la scène provinciale en 1974 semble avoir servi.

Interrogé par ailleurs sur la menace que pourrait constituer pour les châteaux-forts créditistes l'entrée en scène au Québec du chef conservateur Joe Clark, M. Caouette ne peut réprimer un petit rire malicieux. "Clark, s'exclame-t-il, mais c'est un enfant d'école. Les créditistes au Québec n'ont vraiment rien à craindre de lui". Que pense-t-il du dernier remaniement ministériel, annoncé mardi? "Sans importance, répond M. Caouette. Je sais pertinemment bien que le ministre n'est

Voir page 6: Réal Caouette



Aujourd'hui, après 30 ans de vie parlementaire, M. Réal Caouette, le leader du Crédit social, est presque un personnage de légende. Gravement malade, M. Caouette n'en a pas moins accueilli la presse hier, pour la première fois depuis deux mois, dans sa maison de Hull. Il n'a rien perdu de sa verdeur de langage. (Téléphoto CP)

Le Canada *remporte sa coupe*

par Guy Deshaies

Le Canada a finalement remporté sa coupe, hier soir, au Forum après plus de quatre périodes de jeu et non sans avoir livré une lutte opiniâtre, sans merci, difficile et magnanime pour finalement battre les Tchécoslovaques par un score de 5 à 4.

Lutte de tous les instants puisqu'à moins de trois minutes de la fin la Tchécoslovaquie menait par 4 à 3.

En première période Gilbert Perreault, le préféré des instructeurs tchèques, ouvrait le pointage à 1.25 suivi à 3.09 de Phil Esposito qui devait plus tard montrer des signes de fatigue.

En fin de match le gardien de buts des Tchèques, Vladimir Dzurilla, qui avait été ridiculisé à Toronto après avoir accompli des miracles à Montréal et qui a été incomparable hier a reçu les honneurs du match après quoi son coéquipier Milan Novy a reçu la voiture Toyota décernée aux joueurs déclarés les plus utlies à leurs équipes pour le tournoi. Du côté des Canadiens c'est Rogatien Vachon qui s'est vu pris avec la machine nippone.

Les ovations ont été généreuses pour les deux équipes et les Tchèques ont manifesté carrément leur satisfaction et leur joie non pas d'avoir perdu mais d'avoir été élus à la finale et d'avoir perdu la série en combattant jusqu'à la fin dans un match controversé qui a vite fait oublier le cauchemar torontois.

Dès la fin de la première période on annonçait déjà dans la salle de presse les cérémonies de clôture de la série et les conférences de presse des instructeurs gagnants, c'est-à-dire les Canadiens.

Mais si la première période laissait présager une solide victoire canadienne les deuxième et troisième périodes faisaient déchanter bêtement les experts puisqu'à moins de trois minutes avant la fin du match, les Tchèques menaient par 4 à 3.

C'est Bill Barber, à 17.48, sur des passes de Leach et Clarke, qui a permis au Canada d'aller en période supplémentaire.

Les joueurs tchécoslovaques ont d'abord et avant tout patiné, continuellement, rapidement, d'où leurs passes réussies, leur jeu plus coordonné et leur défensive plus agressive.

Et puis, ce beau combat n'était pas si imprévisible que cela. On sait que les Tchèques sont corriaces et persévérants et c'est comme si la foule montréalaise les ravivait. A Toronto, sous les huées constantes, devant les multitudes de drapeaux unifoliés, sous

Voir page 6: Coupe-Canada

Le départ de Mackasey limite les retombées positives du remaniement

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Imprévu dans les plans préparés par M. Trudeau pour refaire son cabinet, le départ du ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a réussi, en volant la vedette, à réduire en partie les retombées positives qu'attendait le premier ministre d'un remaniement qui était aussi une réfection d'image.

Les expressions de regrets et les spéculations sur les raisons de ce départ allaient bon train hier, et on s'entendait en général pour voir là un vide officiel à combler dans l'équipe ministérielle. D'Europe où il se trouve avec le chef conservateur, M. Claude Wagner déplorait la décision de M. Mackasey en lequel il voit "l'homme le plus près du peuple" parmi les libéraux. Chez ces derniers on regrette également que M. Trudeau n'ait su se montrer plus persuasif à l'égard du député de Verdun. "Il représentait une tendance humaniste au sein du cabinet et nous n'en avions pas de trop", de nous déclarer un député du Québec.

Alors que le premier ministre s'apprêtait à annoncer avec une certaine pompe un "remaniement majeur", il a rencontré un obstacle tout aussi majeur en fin d'après-midi mardi, M. Mackasey refusant de rester au cabinet si M. Trudeau ne lui accordait le poste qu'il voulait.

Selon les uns, et c'est la version qui court dans les milieux libéraux, il s'agissait du portefeuille des Transports, d'où M. Otto Lang est actuellement inamovible pour ne pas jeter d'huile sur la crise du français dans les airs. Mais on rappelle également que M. Mackasey avait pris goût au portefeuille de la Consommation et des Corporations, où il assurait l'intérim depuis la démission de M. André Ouellette. Il s'apprêtait d'ailleurs à piloter un important projet de loi à l'automne.

S'il s'est montré inflexible là-dessus, M. Trudeau ne voulait tout de même pas perdre la présence de M. Mackasey dans son équipe déjà dégarnie de deux "anciens", MM. Sharp et Drury. Comme devait le reconnaître M. Mackasey le soir même, nul ne l'a forcé à remettre sa démission et, ajoute-t-il, "il n'y a pas de désaccord politique entre nous".

Ce qui n'a pas empêché les commentateurs hier, de déclarer ici et là que M. Mackasey s'était trouvé mal en harmonie avec le nouveau cabinet "qui penche vers la droite dans une tentative de se concilier

Voir page 6: Bryce Mackasey

En lançant sa campagne présidentielle

Ford rêve: un job et une maison pour chacun

ANN ARBOR Michigan (AFP) — Le président Gerald Ford a présenté hier sa "vision de l'Amérique" pour l'avenir: un emploi, une maison pour chaque Américain.

Cette vision a été quelque peu obscurcie par la pluie battante qui s'est abattue sur Ann Arbor dès son arrivée.

C'était le premier discours de M. Ford en dehors de Washington depuis que la campagne électorale a commencé officiellement au début du mois de septembre. Il avait choisi de revenir pour cette occasion à l'université du Michigan, où il avait été un grand joueur de football avant de devenir un homme politique.

Pour accomplir sa "vision de l'Amérique" M. Ford, à l'inverse de son adversaire démocrate, M. Jimmy Carter, n'a pas préconisé une augmentation de l'intervention du gouvernement dans la vie des Américains, mais au contraire une amélioration de l'aide que ce gouvernement peut apporter à l'initiative privée.

Les mesures suggérées sont simples et ne présentent guère de nouveauté: réduction de l'inflation, réduction des impôts, stimulation de l'industrie privée pour accroître les emplois, effort spécial pour augmenter l'embauche des jeunes et des minorités raciales, réduction des dépenses du gouvernement fédéral, augmentation des crédits pour les prêts à la construction.

M. Ford a également touché un point sensible de sa campagne contre le candidat démocrate qui demande la création d'un système national d'assurances contre la maladie. Le président a simplement offert une assurance pour les vieux et les handicapés qui limiterait leurs dépenses médicales à 750 dollars par an. Il s'est toujours opposé à une assurance nationale, qu'il a qualifiée de "ruineuse".

S'adressant plus particulièrement aux jeunes qui constituaient la quasi-totalité de son auditoire dans la Crisler Arena de l'université du Michigan, M. Ford a également proposé la création d'un programme qui permette aux jeunes de poursuivre leurs études par une augmentation du nombre des bourses, et à ceux qui ne veulent pas aller à l'université, de faire des études techniques tout en prenant un emploi.

Touchant brièvement à la politique étrangère, le président a souligné "la responsabilité spéciale de l'Amérique d'explorer tous les chemins qui mènent à la paix pour l'ensemble de l'humanité".

"Maintenant, devant un nouveau défi, nous avons entrepris une mission de paix en Afrique australe", a poursuivi le président, "et c'est la première fois dans l'histoire, que l'Amérique cherche à mettre sur pied une politique positive pour l'ensemble de l'Afrique. Mais cette politique a déjà gagné le respect et la confiance de ce continent troublé".

Notant que les efforts des États-Unis avaient l'appui des organismes européens qui gardent des liens spéciaux avec le continent africain, M. Ford a dit que "le succès (de la mission de M. Henry Kissinger) dépendrait essentiellement de la coopération des parties directement intéressées".

"Nous ne cherchons aucun avantage pour nous-mêmes, a conclu le président,

Voir page 6: Gerald Ford



Henry Kissinger n'a présenté "rien d'encourageant" à la Tanzanie

DAR ES SALAAM (d'après Reuter et AFP) — Le président Julius Nyerere a déclaré hier soir qu'il n'avait pris connaissance d'aucun élément encourageant au sujet des perspectives de paix en Rhodésie et en Namibie (Sud-Ouest africain) au cours de ses entretiens avec M. Henry Kissinger dans la journée.

Le chef de l'État tanzanien donnait une conférence de presse à Dar Es Salaam où le secrétaire d'État américain, arrivé la veille, inaugurait sa tournée de médiation en Afrique Australe. Les entretiens, qui ont duré plus de quatre heures, seront poursuivis mardi prochain après les visites de M. Kissinger en Zambie et en Afrique du Sud.

Pendant ce temps, la grève des Noirs de Johannesbourg s'est étendue hier aux métis du Cap.

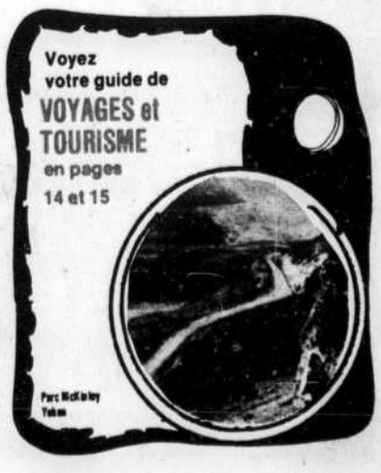
Les docks et l'industrie du bâtiment sont particulièrement touchés, l'absentéisme est de 80 pour cent. Les livraisons de pain et de lait sont également affectées.

Depuis quelque temps, les 2.250.000 métis d'Afrique du Sud, dont un cinquième réside au Cap, identifient de plus en plus leurs protestations à celles de Noirs pour dénoncer l'apartheid.

A Johannesbourg, la grève est observée à 70 pour cent. Habituellement, quelque 350.000 Noirs se rendent quotidiennement des agglomérations d'Alexandra et Soweto à Johannesbourg.

Le général David Kriel, commandant des forces de police locales, a déclaré que deux Africains ont été tués pendant la nuit à Soweto. La police en a abattu un et

Voir page 6: Henry Kissinger





Malgré les efforts du curé de Saint-Émile et du député conservateur d'Hochelaga, MM. Jean-René Filion et Jacques Lavoie, à table, Isabel Romero Valdes et ses quatre enfants, Alvaro, les jumeaux Ernesto et Gonzalvo, la petite Anne Isabel, seront bientôt expulsés du Canada, à moins d'un geste humanitaire du nouveau ministre de l'Immigration, M. Bud Cullen. (Photo Alain Renaud)

Les Valdes adressent une supplique au nouveau ministre de l'Immigration

par Gérald LeBlanc

Trimbalée de pays en pays depuis une quinzaine d'années par un mari aux moeurs bohèmes, Isabel Romero Valdes croyait avoir enfin trouvé le repos à Montréal, où elle vit depuis un an avec ses quatre enfants.

Elle devra cependant reprendre bientôt la route de l'inconnu, puisque le ministère de l'Immigration l'expulsera d'ici le six octobre. L'ordonnance d'expulsion précise froidement que chaque membre de la famille aura droit à une valise n'excédant pas 20 kilos ou 44 livres.

À moins que M. Bud Cullen, nommé ministre de l'Immigration mardi, ne décide de commencer son règne par un geste humanitaire à l'endroit de cette famille, dont l'histoire rivalise avec l'intrigue cinématographique la plus complexe.

Ayant épuisé les requêtes auprès du ministre de l'Immigration, M. Robert Andras qui vient d'etre remplacé par M. Cullen, de sénateurs québécois et même du gouverneur général du Canada, MM. Jean-René Filion et Jacques Lavoie, curé de Saint-Émile et député d'Hochelaga, ont décidé de saisir l'opinion publique de ce cas dramatique.

Mme Valdes participait à la conférence de presse donnée hier au presbytère de la paroisse Saint-Émile, au 3333 Sherbrooke est, en compagnie de ses enfants: l'aîné de 15 ans, Alvaro, les jumeaux de 13 ans, Ernesto et Gonzalvo, et la petite Anne Isabel de quatre ans.

Entrés au pays comme visiteurs, en provenance des États-Unis, avant-dernier arrêt de leur odyssée de Gibraltar à Montréal, les Valdes ne peuvent demander à être admis comme immigrants au Canada, sans avoir d'abord quitté le pays, selon la nouvelle loi de l'immigration canadienne.

A moins d'un arrêté en conseil, prévu dans la loi pour les cas d'exception touchant des personnes ne répondant pas aux critères de réfugiés politiques mais où les motifs humanitaires militent en faveur d'une suspension de l'application stricte de la loi.

Tout milite en faveur d'un tel geste humanitaire, selon MM. Lavoie et Filion, qui ont cependant essuyé refus sur refus au ministère de l'Immigration à Ottawa.

Une semaine avant sa mort l'automne dernier, Me Bernard Mergler, avait d'ailleurs rédigé une note en ce sens à l'intention de la Cour fédérale, qui a cependant maintenu le verdict d'expulsion des fonctionnaires du ministère de l'Immigration.

Le curé de Saint-Emile se demande d'ailleurs à quoi sert la Cour d'appel puisqu'elle entérine toujours les décisions des fonctionnaires. M. Filion rappelle d'ailleurs certains propos du juge Pratte, de la Cour fédérale qui a entendu le cas des Valdes, qui a refusé les arguments portant sur l'esprit de la loi.

Selon M. Filion, le juge Pratte a dit qu'il était inutile d'invoquer l'esprit de la loi de l'immigration, en raison des nombreuses modifications dont elle a été l'objet et qui la rendent incohérente.

Pour le curé de Saint-Émile, il s'agit d'un cas flagrant d'une loi qui n'est pas faite pour les gens mais où les personnes doivent s'ajuster à la loi.

Il faut être aveugle, selon MM. Filion et Lavoie, pour ne pas reconnaître le caractère dramatique de la situation où se trouve placée la famille Valdes. M. Filion signale d'abord que Mme Valdes devrait être à l'hôpital et qu'elle achève d'épuiser ses dernières énergies pour défendre ses enfants.

Les antécédents quasi inextricables de cette famille militent, d'autre part, en faveur d'un geste humanitaire au moment où les Valdes ont enfin trouvé une patrie leur permettant d'espérer une vie normale.

Né au Chili, M. Valdes a rencontré son épouse, d'origine espagnole, à Gibraltar. En raison des relations tendues entre l'Espagne et Gibraltar, leur mariage n'est par reconnu au pays de Juan Carlos.

Ils ont ensuite vécu en Espagne, en France, aux Açores, en France, aux États-Unis et au Canada. Advenant l'exécution de l'ordonnance d'expulsion, Mme Valdes devrait retourner en Espagne et M. Valdes au Chili, en raison de leur citoyenneté respective.

Quant aux enfants, ils ne savent pas encore de quel côté on les expédiera. Mais l'aîné, Alvaro, est déjà assez vieux pour dire qu'il désire demeurer à Montréal. Avec ses deux frères, il est déjà inscrit pour l'année scolaire en cours et réussit à merveille, selon le curé Filion.

De son côté, M. Valdes serait toujours au Canada. Il reste en contact avec sa famille et leur fait parvenir de l'argent mais MM. Filion et Lavoie refusent de révéler son lieu de refuge, en raison de l'ordre d'expulsion pesant sur lui.

Certaines lettres transmises à des amis de son pays d'origine auraient en effet été interceptées et rendraient sa rentrée précaire au pays du général Pinochet.

La CSN s'inquiète des positions syndicales du PQ

par Pierre O'Neill

Selon le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, le silence du Parti québécois sur le sort fait par l'administration du Jour à ses employés syndiqués "éclaire" l'attitude de ce parti au cours des récents conflits ouvriers.

Participant à une conférence de presse convoquée par le Syndicat des travailleurs du Jour (CSN), M. Rodrigue a accusé MM. Jacques Parizeau et Yves Michaud d'avoir allégué de "faux motifs" pour justifier la fermeture du quotidien et la mise à pied des employés. "On voyait venir la crise financière depuis au moins un an."

Le nouveau président de la CSN estime que MM. Parizeau et Michaud se sont conduits comme la pire des entreprises capitalistes, en ce qu'ils ont congédié sans avis et modifié les conditions de travail, en violation du Code du Travail. M. Rodrigue note par ailleurs que les accusations de sabotage lancées contre les journalistes du Jour leur ont causé un tort moral aussi important que le problème financier qui découle de leur mise à pied.

"S'il se trouve encore des militants péquistes conscients du problème ouvrier québécois, qu'ils fassent leur job," déclare M. Rodrigue en prévenant MM. René Lévesque, Jacques Parizeau et Yves Michaud qu'ils ont tous trois intérêt à rechercher un règlement respectable avec les travailleurs du Jour.

Norbert Rodrigue trouve curieux que MM. Parizeau et Michaud n'ont pas jugé opportun de dénoncer le radicalisme des journalistes tout le temps que ceux-ci ont multiplié les sacrifices pour assurer le prolongement de vie du Jour et il s'étonne que l'administration ait attendu le pire de la crise financière pour les accuser de saboteurs.

Au cours de la conférence de presse, les travailleurs du Jour ont relaté les incidents survenus mardi soir alors qu'ils s'étaient rendus manifester à Saint-Paul-l'Ermite dans le comté de L'Assomption où M. Parizeau tenait une assemblée politique. Après avoir distribué des tracts dénonçant l'attitude des administrateurs du Jour, les employés de soutien et les journalistes chômeurs du Jour furent violemment repoussés par des membres du service d'ordre du Parti québécois. Une voiture conduite par un membre de l'organisation de M. Parizeau chargea les manifestants à deux reprises et il fallut l'intervention policière pour rétablir l'ordre. Il n'y a pas eu de blessés mais l'agresseur a quand même été formellement accusé d'assaut avec intention de blesser.

La CSN apportera l'aide financière et technique qui permettra aux travailleurs du Jour de mener à terme les procédures judiciaires visant à récupérer les sommes dues par Sodep Inc. société éditrice du Jour. Le syndicat entend réclamer: en Cour des petites créances, le paiement des commissions impayées et de vieux comptes de dépenses pour une somme ne dépassant pas $400; en Cour provinciale le paiement de dettes jusqu'à concurrence de $3,000; en Cour supérieure le paiement de la rétroactivité de l'ordre de $25,000. Le syndicat étudie en outre la possibilité de poursuivre au criminel pour libelle diffamatoire. Enfin, M. Rodrigue indique que les conseillers juridiques de la CSN songent aux poursuites découlant de la violation des lois de relations de travail.

Tout en prenant garde de ne pas dévoiler leur stratégie, les travailleurs congédiés du Jour entendent relancer M. Parizeau là où il se trouvera et dans d'autres assemblées politiques, s'il le faut. Cette nouvelle dimension politique du conflit menace de trouver son prolongement jusqu'aux plus hautes instances du parti et pourrait causer interférences à la campagne au leadership amorcée par M. Jacques Parizeau. Certains membres du conseil national se proposent en effet de soulever le débat à l'occasion de la réunion prévue pour le début octobre à Shawinigan.

Le CTC compte mobiliser plus d'un million de membres, le 14

OTTAWA (PC) — Selon le vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada, (CTC), M. Julien Major, la journée nationale de protestation du 14 octobre contre le programme anti-inflation du gouvernement Trudeau devrait mobiliser plus d'un million de travailleurs à travers le pays.

Au terme d'une réunion de deux jours groupant les membres du conseil exécutif du CTC, le président, M. Joe Morris, s'est dit convaincu que cette manifestation monstre remporterait un éclatant succès. "Jamais encore le mouvement syndical du Canada n'a été aussi uni qu'aujourd'hui, dans son opposition à une législation qu'il estime injuste, inexécutable et intolérable", a ajouté M. Morris.

Les dirigeants du CTC ont également obtenu l'assurance que d'autres groupes syndicaux se joindront à eux pour dénoncer les mesures Trudeau.

M. Morris a fait état d'engagements qui parviennent de groupes de travailleurs qui ne sont même pas affiliés au CTC. "Du Québec, les adhérents de la Confédération des syndicats nationaux, (CSN), et de la Centrale de l'enseignement du Québec, (CEQ), seront du groupe des manifestants", a-t-il ajouté.

De plus, le Syndicat de la fonction publique de l'Ontario a indiqué qu'il participait à cette manifestation nationale. Ces trois organisations syndicales représentent à elles seules quelque 350,000 travailleurs canadiens.

"La protestation sera vigoureuse dans tout le pays, a précisé M. Morris, et le gouvernement fédéral sera enfin obligé d'admettre que les gens qui l'ont élu après qu'il leur avait promis de ne pas imposer de contrôles n'accepteront plus son prétendu programme anti-inflation, qui contrôle leurs revenus sans vraiment contrôler le coût de la vie."

MM. Morris et Major s'en sont également pris au programme de publicité mis de l'avant par le gouvernement, programme qui draine une somme d'un million de dollars, "de l'argent de contribuables, dépensé par le gouvernement fédéral dans sa vaine tentative de convaincre ces mêmes contribuables que le contrôle de leurs salaires leur fera du bien." Selon les dirigeants du CTC, cette décision du fédéral ne fera "qu'attiser l'indignation de la population".

"Partout, province après province, a poursuivi M. Morris, les gens promettaient leur appui à la journée de protestation.

Un projet de code d'éthique de la presse

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Un projet de code d'éthique de l'information comprenant sept articles a été soumis hier aux membres de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens réunis à Terre-Neuve.

Préparé par le sous-comité des questions d'éthique de l'organisme, le texte a été présenté par M. Martin Goodman du Toronto Star. Président du comité, M. Goodman a formulé l'espoir que ce code d'éthique rencontrerait l'appui de la plupart des membres de l'association de façon à être adopté à temps pour la prochaine réunion prévue pour le mois d'avril.

Les principes énoncés dans le projet sont les suivants:

1) Éthique — Les journaux ont leurs codes d'éthique individuels et aucune déclaration de principe ne doit les restreindre dans leur saine diversité.

2) Liberté de presse — La liberté de presse est une façon d'exercer la liberté de parole. C'est le droit d'informer, de discuter, de prôner ou de différer d'opinion. La presse ne revendique aucune liberté qui ne soit le droit de chaque individu.

3) Responsabilité — Le quotidien est responsable envers ses lecteurs, ses actionnaires, ses employés et ses annonceurs.

4) Précision et honnêteté des comptes-rendus — Le quotidien garde la confiance de ses lecteurs en présentant les nouvelles de façon complète, précise et juste, tout en reconnaissant ses erreurs.

5) Indépendance de vues — Un journal doit être libre de toute obligation, sauf celle d'être fidèle au bien public. Les conflits d'intérêt ou les apparences de conflits d'intérêt doivent être évités.

6) Vie privée — Chaque individu a droit à l'intimité. Il existe d'inévitables conflits entre ce droit et l'intérêt public ou le droit de connaître la conduite des affaires publiques. Chaque cas devrait être traité avec bon sens et humanité.

7) Accessibilité — Le journal quotidien est un forum consacré au libre échange d'informations et d'opinions. Il doit tenir compte des points de vue contraires et exprimer les intérêts des minorités autant que ceux des majorités et des élements moins puissants de la société.

TAPIS DE TUNISIE
PLACE BONAVENTURE
Une sélection de choix
Étage D, 22 Dieppe, 861-4462
une exclusivité d'
ART IMPEX

Comment ça va?

Un prêt Plan-à-terme...

Lorsqu'on a de bonnes raisons d'emprunter.



Emprunter. C'est une décision difficile à prendre. Notre nouvelle brochure: "Dois-je emprunter?" peut vous aider. Demandez-la à l'une de nos succursales. Et si vous avez besoins d'autres bons conseils, n'hésitez pas, nous sommes là pour répondre à vos questions.

Prêts personnels plan-à-terme. Tableau des taux

Montant	12 mois		18 mois		36 mois		60 mois	
	Coût de l'emprunt	Versement mensuel	Coût de l'emprunt	Versement mensuel	Coût de l'emprunt	Versement mensuel	Coût de l'emprunt	Versement mensuel
$1,500	112.08	134.34	165.54	92.53	332.76	50.91	571.20	14.52
2,000	149.44	179.12	220.66	123.37	443.68	67.88	761.20	46.02
3,500	261.52	313.46	386.20	215.90	776.08	118.78	1,332.40	80.54
4,500	336.24	403.02	496.62	277.59	997.92	152.72	1,713.60	103.56
5,000	373.60	447.80	551.74	308.43	1,108.84	169.69	1,903.60	115.06
7,500	560.40	671.70	827.52	462.64	1,663.44	254.54	2,855.40	172.59

Intérêt calculé au taux de 13½ p. cent l'an. Ce taux pourra également s'appliquer aux arrérages.

BANQUE ROYALE

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$28.00
ÉTRANGER*:	$57.00	$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

.....

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, jeudi 16 septembre 1976

En pleine négociation et avec un peu de retard

Le cabinet ordonne l'élection des délégués de chantier

par Louis-Gilles Francœur

Au moment où Roger Perreault, l'un des principaux négociateurs de la FTQ-Construction, démissionne en soulevant la menace d'une éventuelle désaffiliation de certains corps de métier, le gouvernement provincial décidait hier de promulguer, afin de les rendre opérants, deux articles de la loi 30 qui empêchent toute négociation entre les parties de la construction sur l'épineuse question du délégué de chantier.

Le ministre du Travail, M. Gérald Harvey, a en effet annoncé hier en fin d'après-midi que les articles 32M et 32N sont en vigueur depuis hier. La décision a été prise par le conseil des ministres et elle a pour effet, selon les mots mêmes de M. Harvey, d'indiquer que "la tâche du délégué de chantier n'était pas négociable en vertu de la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction".

Cette décision du cabinet était ouvertement souhaitée depuis plusieurs semaines par les entrepreneurs en construction, qui ont copié dans leurs récentes offres aux syndiqués le texte des articles 32M et 32N. Ces articles prévoient notamment que le délégué de chantier sera élu, conformément au voeu de la commission Cliche, alors que la FTQ-Construction exige de pouvoir les nommer. Les deux articles ne prévoient en outre aucun pouvoir pour le délégué de chantier en matière de sécurité. Pour la partie syndicale, le délégué est le seul à pouvoir régler les problèmes immédiats de sécurité entre les visites épisodiques des inspecteurs de l'Office de la construction.

La décision de faire élire les délégués de chantier, prise hier par le cabinet, survient un peu plus d'un an après l'adoption de cette loi par l'Assemblée nationale et la promulgation des autres articles de cette même loi.

La décision gouvernementale est bien en deça de ce que les entrepreneurs en construction eux-mêmes étaient prêts à accepter.

En effet, selon un document patronal actuellement entre les mains du conciliateur Pierre Dufresne, dont Le Devoir a obtenu copie, les entrepreneurs ont eux-mêmes proposé, le 23 juillet dernier, le principe de la domination du délégué de chantier par son organisation syndicale. Le texte patronal a toutefois été rejeté non à cause du principe de la nomination, mais parce qu'il était muet sur la question du délégué industriel.

Par ailleurs, la nomination des délégués de chantier a été jugée valable par le conciliateur, qui, dans son rapport du 15 août, a reproduit presque intégralement le texte soumis par la partie patronale le 23 juillet. Le conciliateur a justifié sa déception en disant que le gouvernement n'avait pas jugé bon pendant un an de promulguer la partie de la loi obligeant l'élection des délégués sans qu'aucune partie n'en subisse de préjudice.

Les entrepreneurs, pour leur sort, sont revenus à des positions plus conservatrices par la suite et ont proposé de faire élire les délégués, compose en font foi leurs offres officielles aux syndiqués.

Les syndicats, de leur côté, s'opposent à la nomination des delegues de chantier parce qu'il serait impossible, à leur avis, d'obtenir ainsi des délégués élus suffisamment compétents pour appliquer le complexe décret de la construction et le volumineux code de sécurité.

Le cabinet, dont la décision d'hier rejoint les voeux du patronat, n'a pas d'autre part promulgué le fameux règlement sur le placement, soumis au gouvernement au début de l'été par l'Office de la construction. Ce règlement, qui maintient en existence les bureaux de placement syndical, est le deuxième dossier qui aurait pu influencer fortement la négociation en donnant, cette fois, gain de cause aux syndicats.

"Dans la pire des hypothèses, le gouvernement aurait pu leur donner les délégués et nous laisser le placement, donnant ainsi un avantage aux deux parties. On voit bien de quel bord il penche dans la construction", devait déclarer hier soir un négociateur syndical outré de la décision gouvernementale.

Ces événements majeurs surviennent au moment où la FTQ-Construction connaît ses pires difficultés tenues depuis le début des négociations. En effet, l'un des principaux négociateurs syndicaux, M. Roger Perreault, a officiellement remis hier sa démission au comité de négociation central. Cette démission-surprise a eu pour effet de suspendre pendant quelques heures les pourparlers entre l'équipe de négociation de la FTQ-Construction et le conciliateur, M. Pierre Dufresne.

M. Perreault conservera toutefois ses fonctions de négociateur-conseil pour la Fraternité des journaliers, ses clients.

"Je n'ai plus rien à faire comme

Voir page 6: Construction

Marathon retarde la démolition de l'hôtel Laurentien

par Bernard Descôteaux

La décision de fermer puis de démolir l'hôtel Laurentien, annoncée à quelques reprises depuis 1974, pourrait encore une fois être reportée. La compagnie Marathon, propriétaire de cet établissement, étudie la possibilité de remettre de deux, sinon de quatre ans, la fermeture de l'hôtel.

C'est ce qu'a indiqué au DEVOIR le gérant général de l'hôtel Laurentien, M. Norman Boyd, qui précise qu'une décision finale doit être arrêtée au cours des prochains jours.

Toutes les mesures avaient été prises pour fermer les portes de cet hôtel le 31 octobre prochain, la compagnie Marathon, la filiale immobilière du Canadien Pacifique, projetant de construire sur cet emplacement un complexe immobilier estimé à quelque $120 millions. On avait d'abord envisagé la fermeture de l'hôtel en novembre 1974, puis décidé d'en poursuivre l'exploitation au moins jusqu'après les Jeux de Montréal. Au mois de juin dernier, les employés de l'hôtel apprenaient que l'établissement demeurerait ouvert jusqu'en 1978, et que la construction du nouveau complexe immobilier pourrait débuter sans qu'il soit nécessaire de démolir immédiatement le Lauren-

Voir page 6: Hôtel

Trains de banlieue

Le CN hausse ses tarifs et réduit ses services

Le CN a annoncé hier que ses tarifs pour les trains de banlieue Montréal-Deux-Montagnes et Montréal-Saint-Hilaire-Est seront majorés de 25% à compter du 1er janvier.

De plus, d'après les conséquences de cette augmentation, la compagnie ferroviaire compte procéder à un rajustement de service, dès le mois d'avril, en éliminant sept trains aux heures de pointe, soit quatre le matin et trois le soir.

Dans un communiqué remis à la presse hier, le CN explique que cette augmentation des tarifs et la réduction des services sont rendues nécessaires à cause d'un déficit sans cesse croissant qui atteindra probablement $7 millions cette année.

Le CN souligne aussi que, faute d'action concrète de la part des gouvernements concernés, pour son exploitation d'un service de banlieue modernisé, intégré à l'ensemble du réseau de transport urbain et disposant du même appui financier que les modes de transport concurrents, le service même de banlieue pourrait disparaître dès 1980.

La hausse de 25% signifiera un déboursé supplémentaire variant entre 20 et 50 cents dans le prix d'un billet simple. Tandis que le tarif mensuel pour Montréal-Deux-Montagnes passera de $38.50 à $48.10.



Ces enfants italiens, "inadmissibles de la loi 22", sont au nombre des 25 ou quelque personnes qui ont occupé hier l'école "Our Lady of Consolata", l'une des 40 écoles anglaises de la CECM qui ont connu le même sort, pendant quelques minutes ou quelques heures chacune. (Photo Alain Renaud)

La CECM reçoit sans les inscrire les "inadmissibles de la loi 22"

par Angèle Dagenais

Le conseil exécutif de l'Association des principaux anglo-catholiques de Montréal doit se réunir de nouveau aujourd'hui pour faire le point sur l'occupation des quelque 800 enfants qu'elle a décidé d'accueillir dans ses écoles depuis hier matin. La Commission des écoles catholiques de Montréal doit également prendre position lors de la réunion du Conseil des commissaires.

Sans déranger le cours normal des classes sinon celles de maternelle, une moyenne de 20 à 50 enfants accompagnés de leurs parents ont occupé une quarantaine d'écoles de la CECM pour des périodes variant de 10 minutes à trois heures. Tout laisse supposer, selon le président de l'Association des principaux, M. Kevin Quinn, qu'ils reviendront aujourd'hui et demain car "ces gens sont très déterminés". La CECM signale pour sa part qu'aucune inscription de ces enfants ne s'est faite dans aucune des écoles occupées.

M. Quinn a relevé un commentaire que plusieurs principaux lui ont transmis, selon lequel un bon nombre des enfants qui se sont présentés hier, les "inadmissibles de la loi 22, parlaient mieux l'anglais que certains enfants que les tests "ont laissé passer".

M. Quinn a émis l'hypothèse que les 200 autres enfants qui étaient attendus hier (la CECM en attendait 1,000) ont dû rester chez eux, passer au secteur protestant ou peut-être s'inscrire à l'école française.

Le principal de l'école Our Lady of Consolata, du quartier Villeray, M. Robert McNab, a déclaré avoir accueilli environ 35 enfants accompagnés de leurs parents, qu'il a placés dans le local de maternelle. La très grande majorité de ces enfants étaient d'ailleurs de niveau maternelle mais ne se sont pas mêlés au groupe régulier de 11 enfants. La jardinière a tenté tant bien que mal de poursuivre les activités de son groupe, en distribuant des jeux éducatifs aux parents pour qu'ils occupent leurs enfants. De 54 enfants de niveau maternelle l'an dernier, l'école Our Lady of Consolata est passée à 11 cette année.

A l'école James Lyngs, les "visiteurs" ont du être renvoyés à cause d'un problème de ventilation. Ce sont les écoles Gerald McShane et St-Dorothy's, à Saint-Michel qui ont reçu le plus grand nombre d'occupants, soit au-delà d'une cinquantaine chacune.

Combien de temps durera la "détermination" des parents italiens à refuser d'inscrire leurs enfants au secteur français alors qu'eux-mêmes parlent à peu près tous un bon français? Plusieurs d'entre eux déclaraient dimanche dernier à l'assemblée du Consiglio que leur enfant de cinq ans pourrait fort bien se passer de maternelle et parfaire dans l'entretemps sa connaissance de l'anglais pour être admis l'année prochaine à l'école anglaise.

Un principal signalait hier que la moitié des enfants qui se sont présentés dans son école hier avaient reçu une réponse négative de l'appel logé à la Commission de surveillance que les autres n'avaient tout simplement pas encore reçu de réponse.

Morgentaler en procès

Un "drôle de criminel", le "médecin de l'Est" !

par Clément Trudel

Les quatre femmes et sept hommes composant le jury au procès Morgentaler ont entendu hier les plaidoyers de la poursuite et de la défense et reviendront demain dans la salle d'audience où le juge Jacques Ducros leur livrera son adresse. Après quoi commencera le délibéré sur cette cause où le Dr Henry Morgentaler est accusé d'avoir pratiqué un avortement illégal en date du 15 août 1973.

La défense, on le sait, se fonde sur l'argument de nécessité pour légitimer l'avortement sur la personne de Mlle "X". Me Claude-Armand Sheppard a longuement fustigé hier "l'hypocrisie" des médecins, des hôpitaux, voire du Parlement, face à la question de l'avortement et face aux médecins reconnus pour pratiquer ce type d'opération. Ce que l'on doit retenir, selon l'avocat de la défense, c'est que le médecin accusé a agi pour aider une personne en détresse et qu'il fut le seul à agir là où d'autres se pourfendaient de déclarations. Le docteur Morgentaler ne voulait pas retrouver Mlle "X" sur une banquette de la morgue et c'est pour cela que l'avortement a été pratiqué dans un contexte médicalement acceptable.

Celui que Me Sheppard décrit comme "un médecin de l'Est", ayant toujours vécu près des gens ordinaires, a droit au "gros bon sens" que doit refléter le jury, d'après l'avocat. Le Dr Morgentaler est un "drôle de criminel" qui ne se cache pas, qui publie dans une revue spécialisée ses théories sur l'avortement, qui invite sa corporation professionnelle à inspecter sa clinique et écrit même au ministère pour demander l'accréditation ou l'autorisation officielle pour continuer son oeuvre.

Bref, l'acquittement sera prononcé, dit Me Sheppard, parce que la défense a su persuader le jury que "cette fille-là n'avait pas le choix" et que l'avortement était nécessaire.

Tout autre est le portrait tracé dans son réquisitoire par Me René Domingue, qui reconnaît la compétence de ce "technicien de l'avortement", et ajoute que là n'est pas la question.

Le jury aura à décider, dit-il, si le Dr Morgentaler connaissait bien la situation

Voir page 6: Morgentaler

aujourd'hui

A midi, déjeuner-causerie du Publicité-club de Montréal, au Caf Conc' du Château Champlain. Conférencier: M. Claude Castonguay, membre de la Commission fédérale anti-inflation.

•

A 14 h, assemblée publique du conseil des commissaires de la CECM, au 3737 est, rue Sherbrooke. On y traitera des projets de construction d'écoles, de la bibliothèque centrale de la CECM, etc.

•

A 18 h 30, au restaurant Le Caveau, premier dîner littéraire de la saison de la section montréalaise de la Société des écrivains canadiens. Invité d'honneur: Louis-Paul Béguin, chroniqueur de langue au DEVOIR.



Les mots courants, les noms propres, dans le Petit Larousse illustré, il y a tous les mots-clés.

Et il se tient constamment à jour pour ne pas dire à la page.

Il est revisé chaque année.

Petit Larousse, le dictionnaire pour tous.

On a toujours besoin d'un Petit Larousse chez soi.

As-tu ton ANTER $2

v'là ta chance...

tirage: 1er octobre

éditorial

Le sens d'un remaniement

Le rameniement ministériel auquel vient de procéder M. Trudeau est une opération d'envergure, l'une des plus considérable qu'un premier ministre fédéral ait accomplie depuis de nombreuses années. On s'y attendait quelque peu, encore que le chef du gouvernement répugne par tempérament aux grandes "chirurgies" de cette nature. On s'y attendait parce que la situation dans le pays est préoccupante à plusieurs égards, que les Libéraux sont passablement impopulaires et que des changements de personnel politique s'imposaient de toute évidence. Le temps et l'âge rendaient aussi certains départs inéluctables: une génération complète est passée depuis l'arrivée de M. Trudeau à Ottawa; l'ère Pearson est révolue et les hommes qui en ont été les vedettes devaient un jour se retirer. Les députés libéraux eux-mêmes réclamaient du sang nouveau.

Remaniement important par le nombre: sept nouveaux ministres, huit mutations, trois départs; deux des plus importants portefeuilles (Commerce et Affaires extérieures) changent de titulaires. Important en outre parce que le Cabinet compte désormais trois femmes, plutôt qu'une, ce qui n'est pas négligeable et témoigne d'une volonté de favoriser la participation des femmes à la gestion du gouvernement. Important encore parce qu'un Franco-Ontarien (M. Jean-Jacques Blais) et un Indien (M. Leonard Marchand) entrent au Cabinet où ils ont un rôle à jouer.

Changement de génération, sang nouveau, meilleure représentation des femmes et des minorités, telles sont quelques-unes des caractéristiques de cette "chirurgie" dont parle M. Trudeau.

•

S'il est vrai que ce remaniement est important, autant par le nombre des changements que par les caractéristiques que l'on vient d'évoquer, on doit cependant se demander quel est, au plan politique, le sens de ce grand ménage. Quelles sont les intentions véritables du premier ministre? S'il s'agit d'une orientation résolument nouvelle, ou d'une correction sensible du tir, on ne distingue pas clairement les objectifs. L'addition de nouveaux visages ne suffit pas, en effet, à garantir qu'un virage vient d'être pris. Et, pourtant, au lendemain du "caucus" de la rentrée et des analyses ministérielles qui ont suivi le retour de vacances de M. Trudeau, il semblait manifeste que le gouvernement allait s'engager dans de nouvelles voies. Cela, disait-on, devait commencer par le remaniement.

Il se peut que cette chirurgie transforme beaucoup de choses. Mais, au lendemain de l'opération chirurgicale, on ne sait pas encore comment réagira le patient.

Dans le secteur économique, le gouvernement se propose de regagner la confiance des milieux d'affaires. Pour y parvenir, c'est à Jean Chrétien que M. Trudeau confie le très lourd portefeuille de l'Industrie et du Commerce. L'ex-président du Conseil du Trésor, toute la presse du pays en convient, s'est acquitté admirablement de ses responsabilités jusqu'ici. Aux Affaires indiennes, il a si bien fait qu'il a réussi, en fin de compte, à conquérir la confiance et souvent l'amitié de ses administrés. On en parle encore dans les réserves. Au Trésor, il s'est imposé en quelques mois: il a freiné les dépenses, réduit la croissance du budget et remis de l'ordre dans ce département. Responsable du bilinguisme dans la Fonction publique, il n'a pas craint d'aborder sans détour les problèmes les plus difficles. M. Chrétien ne s'est pas soucié de son "image" sur la Colline: il a exécuté consciencieusement toutes les besognes. Et, il n'est pas inutile de le rappeler, il a en cours de route appris à maîtriser convenablement une langue qu'il ne connaissait pas il y a quelques années à peine, assez bien, en tout cas, pour dire aux anglophones tout ce qu'il juge nécessaire de leur faire savoir.

Mais, à l'Industrie et au Commerce, qu'aborde M. Chrétien sans beaucoup d'expérience, les défis sont énormes. On ne doute pas qu'il mettra tout en oeuvre pour les relever. Mais, connaissant mal les ramifications et la nature complexes du monde industriel et commercial, peu familier avec les problèmes de développement des entreprises, M. Chrétien était-il le meilleur candidat pour cette fonction? On le souhaite, évidemment, et pour lui et pour le pays. Mais la démonstration n'est pas faite, surtout si l'on songe que les autres ministères à vocation économique (Finances, Expansion économique, Énergie et Agriculture) n'ont pas changé de titulaires. Or, M. Macdonald a déjà de sérieuses difficultés à maîtriser le programme des mesures contre l'inflation; M. Gillespie n'a pas démontré qu'il domine la situation dans son secteur et a réussi à s'aliéner quelques provinces, dont le Québec, dans le transport de l'énergie; M. Lessard s'emploie au mieux à réaliser ses programmes d'expansion économique régionale, mais de quel secours sera-t-il pour M. Chrétien. M. Whelan est aux prises avec de gigantesques obstacles dans l'agriculture. On aura noté que ces quatre ministres ont tous conservé leurs portefeuilles respectifs. Donc, aux yeux de M. Trudeau, ils sont jugés compétents. Le public ne partage pas souvent son avis. Mais un autre remaniement, a dit le premier ministre, sera probablement effectué à l'été. Il est probable que M. Trudeau sera alors appelé à reprendre ses bistouris.

•

Dans le secteur de la politique linguistique, M. Trudeau avait l'occasion au moyen du remaniement de réaffirmer ses orientations et ses objectifs fondamentaux que les récentes difficultés et la crise dans l'aviation ont mis à rude épreuve.

Un changement à cet égard revêt une signification particulière. C'est l'entrée au Cabinet de M. John Roberts qui devient secrétaire d'État et, à ce titre, croit-on comprendre, assumera de plus lourdes responsabilités que son prédécesseur en matière de bilinguisme. M. Robert, à 43 ans, est un Ontarien cultivé, intelligent et progressiste. Formé à Oxford et à l'École nationale d'administration de Paris, il a des horizons qui dépassent la ville de Toronto et les frontières canadiennes. Au surplus, ce qui était quasi indispensable à son nouveau poste de caractère culturel, il connaît fort bien le Québec.

Quant à M. Andras, qui succède à M. Chrétien au Trésor, il aura quelque mal à rivaliser avec son prédécesseur au chapitre de la gestion rigoureuse des fonds publics. Et on ne comprend pas, non plus, comment il pourra assumer les responsabilités inhérentes à cette fonction à l'égard du bilinguisme dans la fonction publique. Mais, sur ce point, on laisse entendre justement qu'elles seront réduites et passeront plutôt au secrétariat d'État. Ce qui est plus rassurant.

M. Otto Lang est un cas particulier. Sa compétence aux Transports n'est pas mise en doute. Depuis qu'il a pris la succession de Jean Marchand, les réformes promises et en partie conçues par ce dernier ont été mises en route, notamment dans les domaines ferroviaire et portuaire. Au surplus, tous les membres du Cabinet, M. Trudeau en tête, ne tarissent pas d'éloges à son sujet: capacité de travail, efficacité administrative, autorité sur le ministère, etc. On affirme encore qu'il a dans les provinces de l'Ouest défendu avec énergie, dans un contexte souvent très difficile, les politiques de bilinguisme du gouvernement. On précise même que, dans l'affaire des communications aériennes, il est parfaitement convaincu de la justesse des thèses des Gens de l'air, qu'il croit au bilinguisme de l'air au Québec.

Tout cela serait-il vrai que M. Trudeau aurait pu, ne fût-ce que pour confirmer aux yeux des francophones la résolution la plus importante de sa vie politique, muter M. Lang à un autre ministère. Car le ministre des Transports, qui n'a jamais eu ou voulu avoir de secrétaire parlementaire de langue française, a quand même perdu la confiance des interlocuteurs sans lesquels la crise actuelle dans l'aviation ne sera pas résolue.

•

Il est heureux, on l'a dit, qu'une deuxième femme du Québec soit appelée au Cabinet. Les qualités de Monique Bégin ont souvent été reconnues. Mais voudrait-on nous expliquer un jour pourquoi Mlle Bégin a été préférée dans cette chirurgie des temps nouveaux à un homme de la qualité de Pierre de Bané, l'un des démocrates les plus soucieux de toute la députation? Voudrait-on le punir d'avoir appuyé trop ostensiblement les Gens de l'air à une époque où Mlle Bégin s'est rigoureusement abstenue d'ouvrir une seule fois la bouche? Les secrets de ceux qui font et défont les ministères sont insondables.

Enfin, c'est à M. Don Jamieson —surprise - que l'on confie les affaires étrangères du Canada. Excellent homme politique, chevronné en matière de commerce et d'industrie, celui-ci ne manquera pas de soutenir à l'étranger nos dossiers économiques, de favoriser notre commerce extérieur. Mais, en lui confiant le portefeuille de M. MacEachen, M. Trudeau a-t-il aussi songé à la participation du Canada au nouvel ordre économique mondial, en désarmement, à l'édification de la paix? Faut-il y voir un glissement de notre politique extérieure vers le pain, le beurre, le blé et le minerai? Le nouveau cabinet qui sort de la salle d'opération ne suscite pas encore l'adhésion. Il faudra attendre la suite.

Michel ROY

Le bilinguisme

Tout n'est pas noir en Ontario

par NORMAN WEBSTER

Les insignifiants qui ont hué la langue française au Maple Leaf Gardens se la sont tenus fermée lors des deux joutes suivantes d'Équipe Canada, et ainsi, la Confédération peut se tirer d'une autre crise, comme on aime à dire dans le bureau du premier ministre Trudeau. Il serait toutefois décourageant que cette affaire passe à l'histoire sans qu'on ait au moins signalé que tous les Ontariens ne sont pas des gaffeurs et des rustres.

Encouragés par des épisodes explosifs comme la grève des pilotes de l'air, les extrémistes se sont manifestés au grand jour. Mais les rangs des modérés ont également augmenté au cours des dernières années. Il est particulièrement significatif qu'un nombre de plus en plus grand de parents demandent que leurs enfants puissent se familiariser avec le français à l'école.

Ces parents insistent pour que l'enseignement du français soit mis à la portée de tous les élèves dans une mesure plus grande. Ils insistent également pour que de nouvelles méthodes — telles les classes d'immersion — soient mises à l'essai à l'intention de la minorité d'enfants qui pourraient accéder à un bilinguisme complet. Ceci se produit autant dans les grands centres que dans les petits. On en est témoin à Toronto et à Guelf, voire dans la ville "reculée" d'Oakville.

Les Ontariens ont devancé à cet égard leurs gouvernements et ceci embrasse le gouvernement d'Ottawa, qui engloutit des sommes d'argent dans des aventures bureaucratique visant à enseigner le français à des mandarins d'âge avancé dont la langue a perdu toute souplesse; le gouvernement de Queen's Park, qui insiste année après année pour annoncer qu'il est à la veille de faire quelque chose d'important, tout en prenant soin de préciser qu'il reste encore une étude à compléter avant que l'action puisse commencer; et enfin les commissions scolaires locales, qui mesurent parcimonieusement l'unité nationale à l'aulne du taux de la taxe foncière. Les parents savent mieux que cela.

Il en va de même de certains parents de l'avenir. Par une intéressante coïncidence, le jour même où nous attendions samedi dernier de voir si les ânes brairaient de nouveau au Maple Leaf Gardens, la section jeunesse de l'Association progressiste conservatrice de l'Ontario discutait d'éducation à Honey Arbour. Les délégués adoptaient des résolutions demandant que l'enseignement du français soit obligatoire dans les écoles et que des cours d'immersion française soient disponibles dans les régions où il existe une demande à cette fin.

Ceux qui adoptaient ces résolutions étaient, ne l'oublions pas, des jeunes Conservateurs qui pourraient être appelés à nous gouverner demain. La bonne volonté et le réalisme dont ils ont fait montre n'ont peut-être pas obtenu la publicité accordée aux huées de certains spectateurs du Gardens mais ils n'en sont pas moins remplis de signification. Équipe Canada fonctionne avec des membres de langue française et de langue anglaise. Pourquoi pas le Canada?

(Globe and Mail, le 15 septembre 1976.)

lettres au DEVOIR

Il faut appuyer Serge Joyal

Le député Serge Joyal a présenté le 11 septembre dernier, lors d'un mini-congrès organisé au Mont-Cascades (Cantley, P.Q.) par la Commission jeunesse du Parti libéral (section de l'Outaouais), un vibrant exposé sur les origines, les enjeux véritables et les conséquences du conflit désormais célèbre des "Gens de l'air".

M. Joyal, prenant très au sérieux sa participation à ce mini-congrès organisé par des jeunes de la région de Hull, souligna un aspect souvent négligé du problème actuel, c'est-à-dire les causes économiques de ce conflit.

Par exemple, il a souligné que le domaine de l'aéronautique demeure un secteur de résistance en regard de la Loi sur les Langues officielles car les pilotes et les contrôleurs de Canadian Air Line Pilote Association (CALPA) et de la Canadian Air Traffic Controlers Association (CATCA) sont parfaitement conscients de leur situation privilégiée.

En effet, le pilote d'un Boing 747 peut gagner jusqu'à $65,000 par année, ce qui est supérieur au salaire d'un ministre travaillant au niveau fédéral. Ce traitement de faveur représente à lui seul une raison suffisante pour qu'un petit groupe de réactionnaires se battent contre tout ce qui pourrait troubler la paix de leur "caste".

Les rites donnant accès à cette "caste" supérieure sont particulièrement pénibles pour un francophone: il doit d'abord étudier en anglais avec des manuels anglais, puis travailler en anglais et finalement communiquer avec ses supérieurs en anglais et ce au Québec même!

Cette compétition francophone-anglophone se retrouve également sur le plan international. En effet, on se rappelle la concurrence acharnée de la France et des États-Unis lors du célèbre "Marché du siècle". Maintenir l'anglais dans les communications aériennes au Québec n'est peut-être qu'un jalon utile pour le contrôle des marchés américains de l'aéronautique. On se souvient d'ailleurs, de la prise de position des compagnies américaines dans ce conflit!

Comme on le voit, cette bataille ne se réduit pas à une simple bataille linguistique.

Les pilotes et contrôleurs de la CALPA et CATCA doivent désormais être conscients que leur refus de laisser les pilotes et contrôleurs francophones utiliser le français comme langue de travail et leur attitude agressive face à la Loi sur les Langues officielles pourrait mener rapidement à l'éclatement du pays.

L'enjeu est vital et le combat mené par le député Joyal est extrêmement important et demande le soutien de toutes les minorités canadiennes.

Alain CLAVET
Hull, le 12 septembre 1976.

Est-il trop tard ?

Le Canada est en crise... Le fait est évident, et chaque jour nous en apporte de nouvelles preuves. L'édifice est ébranlé dans ses profondeurs et tout est remis en question, car il s'agit de l'ensemble des rapports fondamentaux entre ceux qu'il est convenu d'appeler les deux peuples fondateurs. C'est vraiment l'épreuve de vérité...

Notre pays est fait de deux nations qui ont chacune une personnalité marquée, chacune agissant et réagissant à sa façon. elles se sont tant heurtées depuis toujours qu'il semblerait que seul un miracle pourrait leur faire trouver des objectifs communs et une volonté d'y parvenir, car en dépit de profondes évolutions l'esprit du passé n'est pas mort.

Nos partenaires ne se sont jamais habitués à la coexistence, et ils acceptent difficilement de frayer avec nous. Finiront-ils par nous accepter comme associés à part entière? Aucune certitude n'est acquise et de récents événements semblent démontrer clairement que l'on doit prévoir de sévères affrontements, affrontements qui deviennent de plus en plus dramatiques à mesure que la crise éclate au grand jour.

A ce sujet disons que sans analyser les multiples raisons qui amènent un grand nombre des nôtres à opter pour l'indépendance, il est clair que l'attitude de rejet que manifeste à notre égard le Canada anglais empire les choses et jette de l'huile sur le feu...

M. Trudeau est devenu la cible favorite des Canadiens anglais car, n'ayant pas réussi à mâter le Québec comme ils l'espéraient, il est l'ennemi numéro un qu'il faut à tout prix détruire, et toutes les raisons sont bonnes pour y arriver — les récents sondages le démontrent clairement... Je suis d'accord que certaines de ses prises de positions sont discutables, mais je le préfère de beaucoup à un Joe Clark qui pour moi n'a rien d'un homme d'État car — contrairement à Robert Stanfield, dont l'intégrité intellectuelle inspirait le respect — il met l'avenir de son parti avant l'unité nationale.

Il faut admettre que gouverner de nos jours n'est pas chose facile dans une société dont les structures ressemblent à une pyramide. La totalité des pouvoirs se concentre au sommet et y attire toutes les secousses, c'est-à-dire toutes les difficultés, les contestations et les conflits qui chaque jour deviennent de plus en plus difficiles à résoudre.

Au Québec nous prenons conscience de nos véritables intérêts et de notre immense potentiel. Nous réalisons enfin que sans partir en guerre contre quiconque, nous devons nous servir de tous nos moyens pour défendre nos droits et maintenir notre intégrité. Pour le plus grand bien du pays, il faudra apprendre à nous comprendre et à nous respecter.

Le temps presse, car nombreux sont ceux qui croient qu'il est trop tard, et que nous avons déjà atteint le point de non retour. Lorsque nous constatons l'attitude des racistes de la CALPA et de la CATCA, et des fanatiques du "talk white" de Toronto", il est clair qu'un brusque virage s'impose, faute de quoi l'indépendance pourrait bien devenir notre seule alternative...

Françoise STANTON
Québec, le 11 septembre 1976.

Le bilinguisme d'un océan à l'autre

Une fois de plus les Québécois vont-ils être des citoyens de seconde classe au sein du Canada? Y aura-t-il des Canadiens plus ou moins égaux, les moins égaux étant, comme par hasard mais comme toujours, et sans doute à jamais, les Canadiens-français!

Parce qu'enfin le bilinguisme dans les airs, en toute justice et égalité, ne devrait pas être limité au territoire québécois, mais être rapidement et légalement étendu... au Canada tout entier! C'est à rien moins que ça que les Canadiens-français devraient viser, et c'est ce que devraient exiger avec force les courageux députés francophones du peuple québécois à Ottawa.

Si le Canada est bilingue, si le Parti libéral et le Parti conservateur doivent étendre, comme ils le promettent régulièrement les droits des francophones partout au Canada, il faut, dans un délai rapproché, qu'un pilote francophone québécois, arrivant à Vancouver, ou n'importe où ailleurs, puisse y être accueilli et dirigé lors de son atterrissage, ou décollage, en français! Il suffirait d'un peu de bonne volonté pour que partout quelques contrôleurs soient bilingues et que l'horaire soit organisé pour que l'un d'eux soit toujours en poste. Rien de bien prodigieux à organiser cela puisque dans le monde entier les aéroports trouvent le moyen d'avoir en service des contrôleurs qui parlent une autre langue que celle de leur propre pays, en particulier l'anglais.

Qu'est-ce que c'est, une fois de plus, que ce complexe d'infériopeut facilement imaginer les réflexions larmoyantes ou catastrophées d'un certain nombre d'individus, toujours les mêmes ailleurs. "Mais vous n'y pensez pas! Jamais les pauvres pilotes (ou contrôleurs) anglo-canadiens ne pourront comprendre, et surtout supporter du français dans les airs (quelle langue quand même que le français, qui vous descend un avion canadien en plein vol!)." "Mais ma chère, vous savez bien que l'anglais c'est la langue de l'aviation, du progrès, de l'avenir... (et des colonisés québécois aussi d'ailleurs!)".

En fin de compte il faut dire bien clairement que nous, Canadiens-français, nous n'aurons de cesse que l'on ne puisse circuler partout au Canada en parlant français, à terre ou dans les airs! Si nous ne pouvons obtenir cela, c'est qu'il n'y a pas de place pour nous au Canada, quoi qu'en disent les Trudeau, Jeanne Sauvé et autres rigolos qui sont partis à Ottawa en clamant bien fort: "Avant nous, c'étaient tous des nouilles! Nous, on va vous montrer de quel bois on va les chauffer!". Les voilà ramenés à leur point de départ. Brillant exploit, après huit ans de pouvoir quasi absolu.

Pour conclure, je dirai aux Gens de l'air du Québec (outre le bravo qu'ils méritent), à Spicer, Lalonde, Joyal et compagnie: "Haut le coeur, jusqu'au bout, jusqu'à Vancouver."

J. DUPONT
Outremont, le 11 septembre 1976.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

bloc-notes

Une mission de facteur en Afrique

Posons les jalons qui balisent la course à l'obstacle entamée par le secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, en Afrique australe. D'abord cette mission elle-même, aussi bien dans ses escales en Afrqiue blanche qu'en Afrique africaine, loin d'être une médiation est, plus modestement, une mission de facteur. L'intéressé lui-même a déclaré hier, dans la capitale tanzanienne, qu'il se contenterait de rapporter fidèlement les propos des uns aux autres, comme il l'a fait hier, pendant quatre heures, avec le président Nyerere à qui il a communiqué les résultats de ses entretiens avec le premier ministre sud-africain, John Vorster.

Une fois la qualité du pilote précisée, la feuille de route qu'il a en mains devient encore plus irréaliste car un facteur qui communique une mauvaise nouvelle ignore, lui, le contenu de la lettre qu'il transmet!

On peut imaginer que "le haut fonctionnaire de l'entourage du secrétaire d'État" — c'est-à-dire M. Kissinger lui-même, — qui a parlé la veille des tentatives de sabotage de sa mission par les Soviétiques cherchait à expliquer par anticipation son échec appréhendé. Mais mal lui en a pris puisqu'à l'issue de sa rencontre avec M. Kissinger, le président Nyerere a eu ce mot: "J'espère que cette navette, si elle ne se termine pas par un règlement négocié, et si donc la guerre doit se poursuivre, fera au moins comprendre aux États-Unis que la lutte en Afrique australe n'a rien à voir avec le communisme"... Ce qui bat en brèche toute la mythologie à laquelle croient ou font semblant de croire tant M. Kissinger que MM. Vorster et Smith, à savoir que la menace communiste plane sur l'ensemble de l'Afrique australe, faisant de Pretoria le dernier rempart de l'Occident...

Sur un plan plus concret, et pour ceux qui espéraient voir adoucies les rigueurs de l'apartheid, M. Vorster a, à son tour, apporté cet autre démenti: "Le gouvernement (sud-africain) a mis en place des bases solides en ce qui concerne le développement séparé et nul gouvernement qui lui fera suite ne pourra changer cette politique. La politique du développement séparé n'est pas la négation de la dignité humaine mais plutôt sa reconnaissance..." L'apartheid est donc un humanisme en son genre et il aura fallu que M. Kissinger soit dans les parages pour qu'on le définisse comme tel.

En ce qui regarde l'avenir du régime minoritaire rebelle de Salisbury, c'est M. Ian Smith lui-même, retour d'un entretien "franc et ouvert" avec son collègue sud-africain, qui a asséné ce coup de massue: "Nous ne dévierons pas de la voie pour laquelle nous combattons (...) Nous allons essayer de travailler avec le reste du Monde libre, nous nous battons pour lui. Mais s'il nous demande d'aller trop loin, s'il nous demande de nous suicider, alors, bien sûr, nous déclinerons son invitation"... Précisément, dans cette optique, l'avènement de la majorité au pouvoir et le départ — monnayé — de ceux des colons blancs désireux de s'en aller, idée maîtresse de la formule attribuée à M. Kissinger, est un "suicide".

Au chapitre de la Namibie (Sud-Ouest africain), les positions sont tout aussi éloignées puisque, aux dires de M. Nyerere lui-même, M. Vorster refuse toujours de reconnaître à la SWAPO la représentativité exclusive.

Il reste encore à M. Kissinger à entendre l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Zambie, ces pays dits de la première ligne, qui se sont consultés préalablement à l'arrivée du chef de la diplomatie américaine. Les nuances que celui-ci pourra déceler à ces escales seront minimes pour qu'il puisse en profiter.

A ce stade-ci de la navette, on peut estimer que le seul bénéfice pourra tenir dans les prises de contact bilatérales, comme, par exemple, celles avec Luanda que Washington a empêché d'entrer à l'ONU pour la "punir" de la présence cubaine en Angola. Mais dans le contexte régional, l'objectif principal peut difficilement être l'amorce de "normalisation" en Afrique australe. "Lors de mon premier passage au mois d'avril, a dit hier M. Kissinger, les présidents africains ont critiqué le manque d'intérêt des États-Unis pour l'Afrique. Ce qui peut arriver de pire si cette mission n'aboutit pas est ce qui se produira inéluctablement si elle n'avait pas eu lieu."

Toute cette mission ne serait donc qu'une manière de prouver sa bonne volonté, sinon sa bonne foi. Mais les choses risquent de se corser le jour où, pris dans ce maelström, il faudra à M. Kissinger, ne serait-ce que pour expliquer son propre échec, donner raison aux uns et tort aux autres. On peut à la rigueur franchir pieds nus un pont effilé comme le tranchant d'un sabre, mais on ne peut le faire sans se couper.

Georges VIGNY

Quand la banlieue arrive en ville

La position de la Conférence des maires de banlieue sur le schéma d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Montréal marque un net progrès dans la vie politique de la CUM. Avec raison, la banlieue s'était indignée d'avoir à payer pour les politiques de grandeur de la métropole; mais c'est à tort qu'elle a longtemps boudé un plus équitable partage des dépenses régionales et une prise en charge plus communautaire des problèmes propres à l'île de Montréal. Le document remis à la presse mardi par le président de la conférence, M. Guy Décary, qui est également maire de Lachine, annonce, souhaitons-le, un virage durable.

On y trouve d'abord la confirmation que les plans directeurs et les choix stratégiques en matière d'urbanisme ne devraient jamais être laissés à des bureaux de fonctionnaires ni à des "lobbies" de grandes entreprises, et que ce domaine, en apparence inaccessible au public et aux élus du peuple, souffre avec grand profit d'être l'objet d'études contradictoires et de débats démocratiques. Si la banlieue sait faire montre d'autant d'initiative et d'esprit créateur dans le réaménagement des territoires et des frontières municipales à l'intérieur de la CUM, les éléments essentiels seront peut-être enfin réunis pour permettre au dossier politique de la Communauté de débloquer.

Deux traits du rapport sautent aux yeux. D'abord la banlieue a pris conscience qu'à son tour elle est menacée par l'expansion unilatérale et incontrôlée du centre-ville de la métropole. Si certaines entreprises, publiques et surtout privées, nationales mais également multinationales, ont intérêt à maximiser le développement du centre-ville aux dépens du reste de la ville et même de la banlieue, il n'en va pas de même des habitants des quartiers périphériques et des vieilles villes qui ont échappé jusqu'à maintenant à l'annexion par la métropole et à la destruction de leur tissu social.

En réclamant une décentralisation des activités qui font la ville, et en proposant que des sous-centres soient constitués sur la base des valeurs et des ressources mêmes du milieu, non à partir des centres d'achats et de leurs parkings, la banlieue, après avoir échappé au monstre métropolitain, évite cette fois son équivalent de la périphérie. C'est un choix en faveur du milieu et de ses habitants, en faveur de la priorité à la qualité de la vie en société urbaine. On ne saurait trop en souligner l'importance dans une agglomération comme Montréal où tout tend à échapper au contrôle démocratique de la population et même de ses élus.

De plus, en faisant du transport en commun la principale priorité de la Communauté urbaine, la banlieue peut paraître s'éloigner du choix qu'elle fait en faveur de villes et de quartiers vivables et contrôlables par leurs habitants; elle est au contraire en plein coeur de la stratégie par laquelle il faudra passer pour renverser les tendances actuelles. Certes, le transport existe pour amener les gens au travail, à l'école et au marché; si le transport en commun ne saurait négliger le centre-ville et les services régionaux qui s'y trouvent, il ne doit pas cependant tout y subordonner ni négliger de desservir les autres centres potentiels de l'île.

Cette option en faveur dela qualité de la vie, du respect du milieu, du contrôle de la ville par ses habitants aura sans doute pris par surprise, non pas l'administration Drapeau-Niding, dont les choix internationalistes sont bien connus, mais le RCM qui a fait de la vie locale et du pouvoir des quartiers l'axe principal de sa politique urbaine. Identifiant la banlieue avec les villes privilégiées de l'île, le Rassemblement des citoyens de Montréal pourrait même être poussé dans la position embarrassante d'avoir à s'aligner sur le Parti civique!

En réalité, on ne saurait tenir pour des quartiers huppés les villes de Verdun, Lachine, LaSalle, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, et quelques autres qui ont, à ce jour, échappé aux annexions mais dont le nom, si rien n'est fait pour rétablir une démocratie véritable dans l'île de Montréal est écrit sur la même liste fatale que les anciennes municipalités de Saint-Henri ou Saint-Michel! Les villes riches sont plus à même de défendre le milieu de vie que leurs habitants chérissent; mais tous les citoyens de l'île ont un intérêt fondamental à empêcher la mégalopolis de ruiner leur milieu de vie et de les réduire au dernier rang dans leur propre ville.

Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Un chapitre encore chaud de l'histoire politique canadienne

L'histoire tumultueuse de la chute de John Diefenbaker

Parmi les innombrables crises internes qui ont déchiré le Parti progressiste-conservateur du Canada au cours de sa longue histoire, il n'y en eut probablement pas de plus pénible et de plus mouvementée que celle qui devait entraîner en 1967 le remplacement de John Diefenbaker par Robert Stanfield comme chef du parti de John A. Macdonald.

Élu à la tête des Conservateurs en 1956, John Diefenbaker, à la surprise générale, prenait le pouvoir dès l'année suivante. Fort d'une première élection générale qui lui avait donné en 1957 une faible pluralité de sièges, Diefenbaker déclenchait dès 1958 une nouvelle élection. Les Conservateurs remportèrent cette fois le plus grand nombre de sièges — 208 — jamais obtenu aux Communes par un parti.

Mais il suffit d'un mandat pour faire fondre cette majorité écrasante. En 1962, les Conservateurs subissaient un recul spectaculaire. Il ne leur restait plus, au lendemain de l'élection qui eut lieu cette année-là, que 116 sièges, contre 100 pour les Libéraux, 19 pour les Néo-démocrates et 26 pour les Créditistes de Réal Caouette qui firent une entrée bruyante sur la scène fédérale. John Diefenbaker réussit au lendemain de l'élection de 1962 à former de nouveau un gouvernement. Mais son règne fut de brève durée. Après quelques mois à peine de travail parlementaire, il était défait en Chambre dès février 1963.

Son parti fut défait aux élections qui suivirent, en avril 1963, et de nouveau à celles qui eurent lieu en novembre 1965.

Comment Diefenbaker, malgré deux défaites consécutives aux mains de Lester Pearson et des Libéraux en 1963 et 1965, réussit-il à se maintenir en selle jusqu'en septembre 1967? Comment fut-il possible de le déloger de son poste, cinq ans après le résultat désastreux de 1962? Que se passa-t-il pendant cette longue période de transition au sein du Parti progressiste-conservateur? Comment Robert Stanfield fut-il amené à briguer la relève de Diefenbaker? Quel fut le rôle exact pendant cette période d'acteurs controversés comme Dalton Camp, Alvin Hamilton, Léon Balcer, Wallace McCuthcheon, Davie Fulton, Gordon Churchill, George Hees, Pierre Sévigny, Douglas Harkness et autres?

Avec son ouvrage "Diefenbaker: Leadership lost — 1962-67", le journaliste Peter Stursberg ajoute un chapitre intéressant et original à l'histoire encore mal connue de cette période mouvementée. A la différence des historiens de métier, Peter Stursberg n'a pas tenté de reconstituer "objectivement" et intégralement la trame des événements qui déchirèrent le Parti progressiste-conservateur entre 1962 et 1967. Il a plutôt choisi de laisser la parole aux principaux acteurs, y compris Diefenbaker lui-même, qui consentit à causer avec l'auteur mais dont les propos n'ont malheureusement pu être utilisés en "direct", en raison d'un contrat d'exclusivité qui lie l'ancien premier ministre à une maison d'édition pour la publication de ses mémoires. Mais si Diefenbaker, tout en consentant à parler, gardait officiellement le silence, une bonne soixantaine de ses contemporains de l'époque 1962-67 ont accepté de livrer leur version des événements. C'est essentiellement un recueil des témoignages oraux ainsi obtenus qu'on trouve dans l'ouvrage de Peter Stursberg.

Parmi les événements qui marquèrent la période étudiée, l'auteur en a isolé une dizaine: réactions qui suivirent l'élection de 1962; épisode des armes nucléaires; querelle du drapeau national; conspiration avortée de 1963 contre Diefenbaker; résolution québécoise sur le leadership (février 1964); épisode du Vendredi-Saint (1965); entrée en scène des "trois colombes" du Québec; résolution de 1966 sur le leadership; congrès de leadership en 1967. Sur chaque événement, il laisse parler des témoins qui furent associés de près aux discussions et aux décisions.

Le récit paraît court et saccadé par moments. Dans cette narration où les documents ne jouent aucun rôle et où certains épisodes sont arbitrairement détachés de l'ensemble, on est fatalement à la merci de témoins dont certains ont intérêt à ne pas parler, dont d'autres ont intérêt au contraire à parler avec abondance. George Hess, par exemple, intervient assez peu dans le récit de Stursberg: il fut par contre un des principaux acteurs de certains événements particulièrement délicats. Paul Martineau, en contre-partie, intervient assez souvent dans le récit de Stursberg: cela n'est pas nécessairement l'indice qu'il aurait joué un rôle de premier plan dans les événements dont il parle. Quoiqu'il en soit, le récit est extrêmement vivant, du début à la fin. On a l'impression de revivre avec les témoins certains épisodes qui resteront parmi les plus croustillants de l'histoire politique canadienne.

Un chef irrécupérable mais "dur à tuer"

Une constatation essentielle se dégage du récit de Stursberg: dès les mois qui suivirent l'élection de 1962, Diefenbaker était devenu un chef irrécupérable pour son parti. Après être monté très haut, il avait fait en 1962 une chute vertigineuse. Autant il devint vite évident que Diefenbaker ne remonterait pas la côte, autant il devait se révéler difficile de le déloger de son poste.

Surmontant une profonde léthargie qui l'avait coupé de la plupart de ses collègues pendant tout l'été qui suivit l'élection de juin 1962, Diefenbaker avait réussi avant la rentrée de l'automne à replâtrer son gouvernement. À la fin de septembre, il affrontait le Parlement avec la ferme intention de s'agripper au pouvoir. Dès les semaines qui suivirent la rentrée parlementaire, un sérieux différend surgissait toutefois entre le chef et l'un de ses principaux ministres, Douglas Harkness, ministre de la Défense. Ce différend devait être fatal au gouvernement.

En vertu d'un accord conclu avec les États-Unis, le Canada s'était en effet doté d'équipements aptes à recevoir des ogives nucléaires dans le nord de l'Ontario et du Québec. Et le moment était venu de procéder à l'installation de ces engins. Or, si Harkness croyait sincèrement que le Canada devait donner suite à son engagement, il n'en allait pas de même du ministre des Affaires extérieures, Howard Green, qui partageait avec de nombreux milieux une profonde aversion à l'endroit des armes nucléaires. Très influent auprès de Diefenbaker, Green gagna la bataille qu'il avait engagée contre les armes nucléaires. Logique avec lui-même, Harkness, conformément à la promesse qu'il avait faite, démissionna de son poste devant le refus de Diefenbaker de donner suite sans autre délai aux engagements du gouvernement canadien. Un revirement d'attitude spectaculaire s'étant produit à la même époque chez les Libéraux sur cette question, la démission de Harkness, bientôt suivie de celle de David Fullon et de George Hees, entraîna la chute du gouvernement en février 1963.

Dès cet épisode, Diefenbaker aurait pu, selon certains, rallier les Créditistes à sa cause. Le jour qui précéda le vote fatidique en Chambre, le leader créditiste Robert Thompson, avait en effet tenté de transmettre par des canaux sûrs un message très net à cette fin au leader du gouvernement. Mais Diefenbaker ne donna point en temps utile la réponse attendue. Lorsqu'il se manifesta enfin, il était trop tard: Thompson s'était déjà engagé publiquement contre le gouvernement. Il ne pouvait plus revenir sur sa parole sans s'exposer au ridicule.

Déjà, cet épisode est fort instructif. À plusieurs reprises, au cours des années qui suivront, Diefenbaker sera acculé au pied du mur et aura besoin d'appuis nécessitant des négociations délicates. À chaque fois, il gaspillera la chance qui se présente à lui, refusant tantôt de discuter, fournissant tantôt trop tard la réponse demandée, annulant ou contredisant carrément, en d'autres circonstances, la parole donnée.

Toujours est-il qu'à compter de la défaite de février 1963 au Parlement, les rencontres secrètes entre ministres, députés et dirigeants du Parti commencent à se multiplier dans le dos de Diefenbaker. Cela débute, comme on peut le supposer, par des conversations innocentes entre deux ministres qui s'inquiètent de l'attitude du chef. Très vite, le cercle s'élargit toutefois et les conversations se précisent. Le cercle finit dès le printemps de 1963 par comprendre plusieurs ministres influents du gouvernement, et non des moindres. Et les conversations portent carrément sur le remplacement éventuel du chef, voire sur son remplacement très rapide par un ministre acceptable à tous. (le nom de George Nowlan est le plus fréquemment mentionné).

Dalton Camp, qui n'était pas encore président national à l'époque, raconte qu'un soir, il était au bureau de George Nowlan au Parlement lorsque celui-ci, vers dix heures, commença à manifester des signes inusités d'agitation. "Une réunion a lieu présentement", de confier Nowlan à son visiteur, "et je n'entends pas y aller". "Quel est l'objet de cette réunion?", demande Camp. Et Nowlan de répondre: "Il s'agit encore de Fulton et de ces fous-là. Ils sont engagés dans un complot". Peu après, on frappe à la porte du bureau de Nowlan. Tandis que Camp est caché derrière la porte, on peut reconnaître la voix de Pierre Sévigny, alors ministre associé de la Défense, qui insiste auprès de Nowlan: "George, vous devez descendre à la réunion".

Combien de réunions semblables eurent lieu à l'insu du chef? Quels ministres et députés y participèrent? Combien de fois conclut-on, autour d'un dixième verre de scotch, qu'il fallait se défaire de Diefenbaker, pour se retrouver le lendemain à un caucus où à l'unanimité on renouvelait son appui au leader? Le récit saccadé de Stursberg n'a pas la prétention de répondre à ces questions. Il se borne plutôt à relater certains épisodes qui illustrent le climat qui régnait alors. On peut toutefois en induire que la chute de Diefenbaker fut marquée par deux phases distinctes, soit la phase Hees-Balcer et la phase Camp. La première fut vécue sous le signe de l'impuissance. La seconde devait donner lieu à un duel homérique entre le leader et le président du Parti et se terminer par la victoire de ce dernier.

par

CLAUDE RYAN

La phase Hees-McCutcheon-Balcer

Dans le bref épisode évoqué tantôt, George Nowlan semble laisser entendre que Davie Fulton aurait été au centre de complots qui commençaient à s'ourdir contre le chef. Cela paraît douteux on aurait en toute hypothèse été de brève durée. Car vers la même étape, Fulton faisait connaître sa décision de quitter la scène fédérale et d'aller chercher fortune sur la scène provinciale en Colombie-Britannique. D'après les témoignages recueillis par Stursberg, les trois principaux acteurs auraient plutôt été George Hees, Wallace McCutcheon et Léon Balcer. Ces trois hommes ne travaillaient pas nécessairement ensemble. Ils ne voyaient pas toutes choses du même oeil. Ils furent néanmoins appelés à canaliser autour de leurs personnes respectives une bonne part de l'opposition que suscitait dans le Parti le leadership de Diefenbaker.

Le cas de Hees est presque pathétique après coup: Sur la foi de son excellente performance comme ministre de l'Industrie et du Commerce, Hees était volontiers mentionné par Diefenbaker comme l'homme le plus susceptible de lui succéder un jour. C'est pourtant Hees qui fut au début l'un des principaux participants aux réunions tenues dans le dos de Diefenbaker. C'est même lui qui eut un jour la redoutable mandat d'aller suggérer à Diefenbaker de se désister. Mal lui en prit cependant. Car Diefenbaker lui fit une colère noire. Et Hees, peu après, battait honteusement en retraite à l'occasion d'un caucus où chacun fut appelé à renouveler sa foi au chef. Hees, qui avait une ligne directe avec des hommes aussi influents du clan conservateur de Toronto que Eddie Goodman et John Bassett, finit vite par passer pour une marionnette aux mains de ces derniers.

Le cas du sénateur McCutcheon est différent. L'ancien lieutenant de E.P. Taylor avait été appelé au cabinet par le biais d'une nomination au Sénat, quelques mois auparavant, afin de refaire la confiance des milieux financiers et industriels envers le gouvernement chancelant de Diefenbaker. Il avait le sens de l'action et possédait une longue expérience du commandement. Il se rendit vite compte, à cause de cela, de l'impuissance totale dans laquelle était tombé le gouvernement et ne tarda pas à conclure que la cause du mal était le style et la personne du chef. Mais McCutcheon n'avait aucune expérience politique. Au surplus, il buvait généreusement. Autant ses perceptions étaient souvent beaucoup plus justes que celles de la plupart de ses collègues, autant devait-il se révéler peu réaliste dans la conception du genre d'action à entreprendre. Il fut au surplus assez vite obnubilé par ses propres ambitions en matière de leadership.

Léon Balcer personnifiait le sentiment de frustration des Canadiens français à l'endroit de Diefenbaker. Après avoir donné 50 sièges au Parti en 1958, les députés québécois, Balcer en tête, considéraient qu'ils n'avaient guère eu leur juste part de responsabilités. Balcer rêvait d'un statut mieux défini comme leader des Conservateurs au Québec. Diefenbaker faisait mine à certains jours de vouloir faire droit à ses attentes. Quelques jours plus tard, il annulait tout du revers de la main. Cette fâcheuse manie de reprendre la parole donnée, de revenir sur un engagement pris en privé, ressort d'ailleurs de l'ensemble du récit de Stursberg comme l'un des traits les plus disgracieux de la personnalité de Diefenbaker. Que Balcer ait éprouvé le besoin de partager ses frustrations avec des collègues, cela se comprend. A travers le récit de Stursberg, on retient néanmoins de Balcer l'image d'un homme qui n'avait pas ce qu'il fallait pour mener à terme une action aussi dure. Balcer fit à certains moments des gestes énergiques. Jamais toutefois, il ne réussit à conduire jusqu'au bout l'action entreprise. Avec sa fameuse résolution proposant une révision du leadership, Balcer, en 1964, eut une excellente chance de s'assurer l'appui du Conseil national, dont une bonne partie des membres lui étaient sympathiques. Sa décision de ne presenter aucun plaidoyer lors de la réunion qui suivit fut un geste de faiblesse.

Pendant que certains ministres étudiaient entre eux la manière de se défaire de Diefenbaker, le chef pouvait compter sur de nombreux ministres et députés qui lui demeuraient fidèles. Alvin Hamilton, Gordon Churchill, Waldo Monteith, pour ne nommer que ceux-là, restèrent attachés à la mystique du leader. Il en alla de même du sénateur Jacques Flynn et à un degré moindre, du ministre Paul Martineau, qui ne devint que plus tard convaincu de l'impossibilité de continuer avec Diefenbaker'

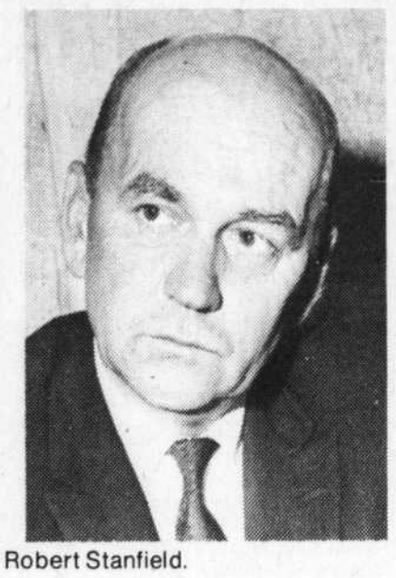
Servi par ces appuis fidèles et une vitalité extraordinaire, Diefenbaker se débattit comme un diable dans l'eau bénite contre ses adversaires à l'intérieur du Parti. Il voulait morbidement garder son poste. Il n'épargna aucun truc, aucune méthode pour atteindre son objectif. Tantôt maître-chanteur, tantôt martyr, tantôt vociférant, tantôt pleurnichard, tantôt plaintif comme un persécuté, tantôt agressif comme un lion, il démontra au dire de plusieurs témoins des dons d'acteur tout à fait exceptionnel. Cet homme faisait du théâtre avec la politique et avec son propre sort. Aussi longtemps qu'il dut se battre contre des adversaires comme Hees et Balcer, il eut le triomphe assez facile, même si les conséquences de ces luttes intestines pour le Parti étaient funestes.

Le destin de Dalton Camp

Encore aujourd'hui, Diefenbaker voue une haine mortelle à Dalton Camp. Celui-ci ne l'a point volé. Car il fut celui qui devait finalement avoir raison de la résistance du lion de Prince-Albert.

Camp n'a jamais été député. Il n'a même jamais, de mémoire d'homme, détenu aucune charge élective. Jusqu'à ces dernières années, il fut néanmoins pendant très longtemps l'une des figures les plus influentes du Parti progressiste-conservateur. Camp joua un rôle-clé dans les premières campagnes de Hugh John Fleming au Nouveau-Brunswick et de Robert Stanfield en Nouvelle-Écosse au lendemain de la Deuxième guerre mondiale. Sur la foi des succès auxquels il contribua fortement dans ces deux provinces, il fut par la suite appelé à collaborer à l'action des conservateurs dans à peu près toutes les situations importantes qui surgirent à travers le pays (sauf au Québec où, conscient d'une situation très différente et des limites inhérentes à son propre unilinguisme, Camp eut toujours la sagesse de ne pas s'immiser dans les affaires internes de l'aile québécoise).







John Diefenbaker, Dalton Camp et Robert Stanfield.

Au moment où commença la crise de leadership, Camp était une éminence grise sans titre au sein de l'organisation nationale du Parti. Sans posséder le titre d'organisateur national, il avait de facto succédé à Alistair Grossart, nommé au Sénat, et s'appelait volontiers "président du Comité national d'Organisation". A ce titre, il ne touchait pas de salaire; cela ne l'empêchait cependant pas de consacrer tout son temps aux affaires nationales du Parti. Si Camp se porta candidat à la présidence du Parti en 1964, c'est, raconte-t-il, parce qu'il avait perçu les dangers qui s'élevaient et se considérait comme l'homme peut-être le plus apte à sauver l'unité menacée des Conservateurs. Cette unité, Camp entendait alors la préserver sans imposer un changement de leader.

Peu à peu, les relations entre Camp et Diefenbaker s'envenimèrent cependant. Si bien qu'en 1966, au lendemain de la nouvelle défaite de novembre 1965, Camp décida de faire en sorte qu'un vote sur le leadership soit pris au Conseil national du Parti. Ce projet du président national donna lieu à une lutte très âpre entre lui et Diefenbaker, qui s'opposait de toutes ses forces à la tenue du vote de confiance demandé par Camp.

Mais outre que Diefenbaker avait continué de perdre du terrain, il avait trouvé chaussure à son pied, du moins à l'intérieur du Parti, dans la personne de Camp. Celui-ci maîtrisait parfaitement les règles du jeu en matière de convocations, de tenue de réunions et de procédure. Il pouvait de plus compter sur des appuis très nombreux qu'il avait lui-même créés à travers tout le pays pendant des années. Aussi n'eut-il pas trop de mal à obtenir, par-dessus la tête de Diefenbaker, une décision ordonnant la tenue d'un congrès de leadership dans les délais les plus convenables. Ne pouvant s'opposer à la tenue du congrès, Diefenbaker tenta de doubler Camp de vitesse en demandant que le congres soit tenu à une date très rapprochée. C'était pour Diefenbaker le moyen le plus efficace de couper l'herbe sous le pied à ses adversaires. Mais Camp ne l'entendit point ainsi. Non seulement fit-il en sorte que le congrès n'ait lieu qu'en septembre 1967. Mais il profita des longs mois qui s'écoulèrent entre la décision du Conseil national et le congrès pour voir personnellement à promouvoir l'entrée en lice de candidats comme Duff Roblin et Robert Stanfield, qui devaient être les deux figures dominantes du congrès de 1967.

Le récit de Peter Stursberg se termine avec la victoire de Robert Stanfield au congrès de Toronto. La campagne de l'ancien premier ministre de Nouvelle-Écosse avait fonctionné de manière plutôt terne et le congrès approchait sans qu'il ait réussi à créer chez les délégués l'effet espéré. Quelques jours avant le congrès, la machine et le cerveau de Camp se mirent toutefois résolumenent au service de la campagne de Stanfield. Tandis que Camp, qui possède une plume incomparable, l'utilisait à rédiger pour Stanfield des discours qui firent une profonde impression sur les délégues, la machine imposante qu'il contrôlait se mit à receuillir des adhésions pour la candidature de Stanfield Aussi n'y eut-il de doute dans l'esprit de personne: la victoire de Stanfield fut celle de Camp.

Comme il arrive souvent, Camp fut toutefois débordé par sa propre victoire au sein du Parti. A l'élection qui suivit, il fut défait une deuxième fois dans une circonscription de Toronto. Il ne put jamais, à cause de cette défaite, devenir une fi-

Voir page 6: Diefenbaker

LIBRAIRIE MONTFORTAINE

Théologie — Ecriture sainte — Mariologie — Pastorale —
Spiritualité — Liturgie — Catéchèse — Éducation
Disques religieux — Objets de piété

Heures d'ouverture :

9h — 12h; 13h — 17h

Du lundi au samedi inclus.

au **Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs**
(entrée sous le clocher)
5875 est, Sherbrooke (angle Bossuet)
Tél.: 254-9781 — *stationnement : rue Bossuet* — **Métro : Cadillac**

Une bonne isolation permet de se chauffer à un coût inférieur

Comment se chauffer efficacement et économiser par surcroît? Avant tout, il convient d'assurer une bonne isolation thermique des surfaces exposées de sa maison.

En optant pour cette solution, vous éviterez qu'une partie de la chaleur s'échappe à l'extérieur.

Ainsi, votre système de chauffage consommera moins d'énergie et vous procurera toute la chaleur voulue, à un coût inférieur. Rappelez-vous que l'isolation thermique est la condition essentielle d'un usage judicieux de l'énergie.

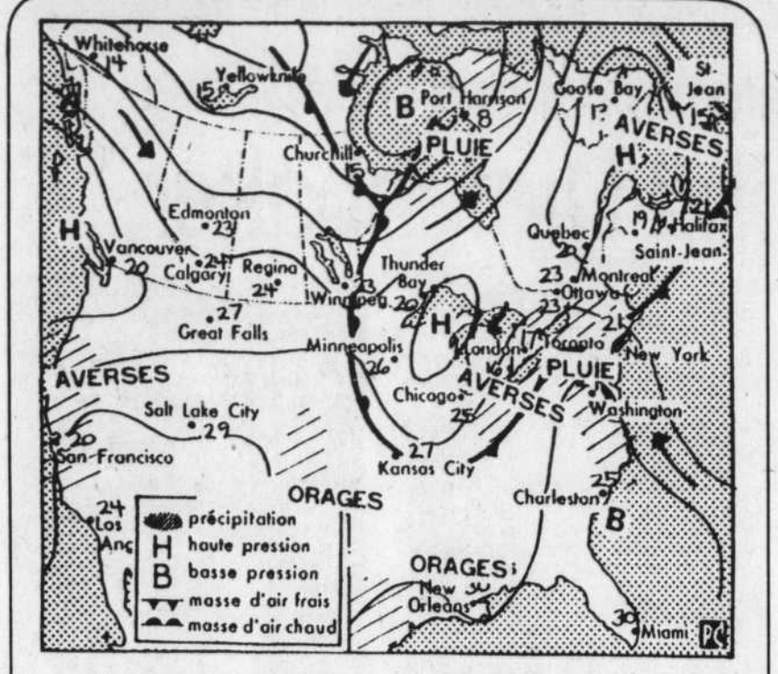
Afin de mieux vous renseigner sur ce sujet, nous vous proposons la brochure intitulée **L'Hydro-Québec vous explique l'isolation thermique.**

Vous pouvez vous la procurer à nos bureaux du Service de la clientèle.

Hydro-Québec

ISOLATION

la météo



Un faible front froid traversait la vallée du Saint-Laurent, provoquant quelques averses sur son passage et un refroidissement à peine perceptible sur les localités du sud. Ce front poursuivait sa route vers la Nouvelle-Angleterre où il s'immobilisera, pour ensuite revenir sous forme de front chaud, alors qu'une dépression d'origine tropicale exercera une poussée vers le nord. En conséquence, pendant que le sud s'ennuagera, pouvant même connaître des précipitations, demain, le moyen-nord québécois demeurera sous l'influence d'une crête de haute pression et ensoleillé.

●

Abitibi, Haute-Mauricie, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, lac Saint-Jean et nord des Laurentides: généralement ensoleillé; maximum: 15 à 18. Aperçu pour demain: du soleil.

●

Outaouais, Montréal, Québec/Trois-Rivières et sud des Laurentides: plutôt nuageux; maximum: 19 à 21. Aperçu pour demain: pluie passagère.

●

Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Iles et Rimouski: généralement ensoleillé. Maximum 14 à 17. Aperçu pour demain: ennuagement.

●

Cantons de l'Est: généralement nuageux; maximum 19 à 21. Aperçu pour demain: pluvieux.

suites de la première page

RÉAL CAOUETTE

qu'un numéro dans les rouages du gouvernement et que c'est la bureaucratie qui mène au Canada". Pour M. Caouette, tous les ministres sont interchangeables et "n'importe quel député du gouvernement aurait pu devenir ministre".

LE BÂTIMENT

ter, les deux propriétaires connaîtraient actuellement des problèmes de trésorerie et un prolongement exagéré de la grève compliquerait leur situation financière.

De même, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre a déjà publiquement déploré la situation de Hercules-Canada dont le chantier de Varennes est frappé par la quatrième grève depuis le début des travaux. Parmi les grands chantiers touchés on parlait hier de l'usine Dupont à Côteau-du-Lac, l'usine d'épuration des eaux de Montréal, le métro et l'ensemble des chantiers de voirie publique, très actifs en septembre.

Malgré les déclarations publiques, le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, affirmait hier au DEVOIR qu' "aucun entrepreneur, ou donneur d'ouvrage, n'a cru bon à ce jour de l'informer des difficultés économiques que pouvait engendrer le conflit". De même, M. Laporte précisait qu'aucune pression n'est actuellement exercée par des chefs d'entreprises ou des entrepreneurs, en vue de hâter le règlement du conflit.

Les coûts d'un conflit de la construction sont difficiles à évaluer et, à court terme, ceux qui les assument ne sont pas partie aux négociations. Selon les explications du porte-parole de l'Association de la construction de Montréal, le coût le plus direct est la perte de salaires des ouvriers en grève. Les 60% qui demeurent en grève représentent une masse salariale de $35 millions par semaine qui ne circulent pas au Québec. Cependant, ce sont plutôt les commerces qui souffrent de cette coupure plutôt que les ouvriers eux-mêmes, habitués à des variations saisonnières importantes dans leurs revenus.

Du côté des entrepreneurs, une grande partie d'entre eux travaille selon la formule "cost plus", soit le coût réel plus un certain pourcentage. Ceux-là n'ont pas d'intérêt spécial à un règlement rapide du conflit. Cependant, certaines catégories d'entreprises de construction ont des immobilisations importantes. Par exemple, pour les entreprises d'excavation, 80% des intrants viennent de la machinerie et seulement 20% la main-d'oeuvre. Ces entreprises sont durement frappées par la grève, leurs immobilisations ne rapportant rien. Par contre, une entreprise de peinture, dont le matériel ne représente que 10% de ses travaux et la main-d'oeuvre 90%, n'est pas réellement touchée par la grève.

Il semble bien que le sentiment qui prédomine parmi les entrepreneurs en construction en est un d'attentisme. Comme le confirme le sous-ministre du Travail, "on assiste à une situation inhabituelle. Les rôles sont, cette fois, renversés, un fort mouvement de retour au travail s'amorçant tandis que beaucoup d'entrepreneurs préfèrent prolonger le conflit afin d'obtenir un règlement négocié".

Du côté du sous-ministre des Transports, qui distribue plus de $500 millions en travaux cette année, le sentiment est le même. M. Claude Rouleau déclarait hier: "Partout où je suis impliqué, je vais laisser les parties négocier. Je n'interviendrai pas".

Seuls quelques gros investisseurs pourraient exercer des pressions en vue de hâter un règlement, ce qui ne semble pas encore avoir été fait. D'ailleurs, l'Association de la construction de Montréal prétendait hier que "le pire geste que le gouvernement pourrait poser ce serait d'intervenir". Cependant, le sous-ministre M. Gilles Laporte, estimait hier que le conflit a assez duré et entrevoyait une solution "d'ici quelques jours".

16 septembre

par la PC et l'AP

Les Hollandais, commandés par Martin Van Tromp, mettaient en déroute une flotte hispano -portugaise il y a 337 ans aujourd'hui, le 16 septembre 1639, dans la lutte menée par les pro vinces hollandaises pour acquérir leur indépendance de l'Espagne, tout en jetant les fondati ons d'un empire colonial. La puissance navale hollandaise suscita un conflit avec l'Angleterre qui prit fin en 1678. Dix ans plus tard, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, était invité à monter sur le trône britannique.

1974 — Mme Renaude Lapointe est désignée présidente des débats au Sénat canadien.

1964 — M. U Thant demande aux États-Unis de suspendre leurs bombardements sur le Viet nam.

1963 — Le Canada vend à l'Union soviétique 228 millions de boisseaux de blé et de farine d'une valeur de $500 millions.

1959 — Le général de Gaulle définit sa politique algérienne à la radio.

1945 — Reddition du Japon'

1944 — Les Américains traversent la ligne Siegfried.

1916 — La prohibition entre en vigueur en Ontario, après une nuit d'affaires en or pour les débits de boisson.

1913 — Le Japon envoie une flotille sur le Yang Tsé.

1824 — Louis XVIII de Prusse s'empare de Prague.

1673 — L'empereur Léopold 1er déclare la guerre à la France.

Il est né un 16 septembre: Louis XIV, roi de France (1638-1715).

GERALD FORD

nous ne voulons pas et ne pouvons pas imposer de solution, mais nous dépendrons de la bonne volonté et des efforts des parties africaines elles-mêmes pour parvenir à des règlements négociés".

M. Ford a évoqué l'après-Mao. "Nous continuerons à élargir nos relations avec la république populaire de Chine, qui contribuent de façon importante à la paix et à la stabilité dans le monde".

Faisant allusion à son concurrent démocrate, M. Jimmy Carter, M. Ford a dit que les Américains réclameront des résultats concrets, "et non des sourires", l'action, "et non des promesses".

La grande question de la campagne électorale n'est pas de savoir qui a la meilleure vision, "mais qui agira pour traduire cette vision dans les faits", a conclu le président américain.

Par ailleurs, les rapports entre les deux candidats à la présidence et leurs colistiers pour la vice-présidence, et surtout entre leurs états-majors respectifs s'avèrent malaisés, et quelques signes de frictions commencent à se manifester dans le camp républicain comme dans le camp démocrate.

Chez les républicains, le directeur de la campagne de M. Ford, M. James Baker, a pour la première fois critiqué ouvertement le candidat à la vice-présidence, le sénateur du Kansas Robert Dole. Parlant mardi devant un groupe d'hommes d'affaires, M. Baker, considéré comme le principal artisan de la victoire du président sur son rival conservateur Ronald Reagan, a déploré que le sénateur Dole se soit montré jusqu'à présent incapable d'établir une "liaison" suffisante avec le comité électoral de M. Ford. De plus, ses collaborateurs, selon M. Baker, ne sont pas à la hauteur. Par ailleurs, des journalistes suivant dans ses tournées à travers le pays M. Dole jugent qu'il ne semble guère confiant dans la victoire du "ticket" républicain, et le taxent de "défaitisme".

De son côté, le candidat démocrate à la vice-présidence, le sénateur du Minnesota Walter Mondale, a reconnu qu'il n'était pas entièrement d'accord avec M. Carter sur le problème de la répression de la criminalité. M. Carter, dans un discours prononcé lundi dans l'Oklanoma devant un auditoire nettement conservateur, avait critiqué certains arrêts de la Cour suprême protégeant d'une façon excessive selon lui les droits des accusés. M. Mondale, l'un des chefs de file de l'aile libérale du parti démocrate au Congrès, a insisté quant à lui sur les droits constitutionnels des accusés.

COUPE-CANADA

le lourd poids de 16.485 personnes qui chantent à pleins poumons le "O Canada" en anglais, il y a de quoi perdre ses moyens mais à Montréal où ils avaient réussi à vaincre le Canada jeudi dernier les Tchèques ont retrouvé vie.

Pourtant l'arbitre Ove Dalmberg ne les a pas choyés en premier vingt, fermant les yeux sur quelques coups bas de Denis Potvin qui, malgré ses deux assistances, aurait été avantageusement remplacé par Carol Vadnais dans cette série ne serait-ce que pour maintenir quelque dignité au hockey canadien.

A la deuxième période c'est Milan Novy qui a réussi à marquer avec l'aide de son ailier Martinec et du gros défenseur Macach à 9.44 ce qui portait le score 2 à 1 en faveur des Canadiens qui avaient terminé la première période avec l'avantage de deux buts comptés aux dépens du gardien Jiri Holecek. Ce dernier du reste devait être immédiatement remplacé par l'énigmatique Vladimir Dzurilla qui a fait merveille comme si le Forum était "son endroit" des exploits de famille.

Sans être violent le jeu a été viril et les filets ouverts ratés n'ont pas été chose très rare dans ce match enlevant, rapide, ouvert et, quoiqu'on le dise égal jusqu'à la fin, mis à part la première période où les Canadiens ont nettement dominé.

Car jeudi dernier, au Forum, malgré leur victoire de 1 à 0 les Tchèques avaient été plus chanceux qu'autre chose et l'équipe du Canada aurait pu gagner du simple point de vue des occasions ratées. Mais hier le match a été différent malgré le faux but de Lafleur qui n'a pas été accordé parce qu'un joueur tchécoslovaque avait déplacé le filet alors que la rondelle pénétrait derrière le gros Dzurilla à moins de deux minutes avant la fin de la période supplémentaire.

Mais durant cette période les Tchèques ont été plus souvent frustrés par Vachon que les Canadiens ne l'ont été par Dzurilla.

A la fin de la première période supplémentaire Guy Lapointe a déjoué Dzurilla mais il était trop tard puisque la lumière verte venait d'indiquer la fin du premier dix.

C'est à moins de deux minutes du deuxième dix que finalement Darryl Sittler d'un lancer frappé à une trentaine de pieds, a trouvé le fond de ce filet tchécoslovaque qui avait été jusque là une bête noire pour l'équipe du Canada qui s'attendait à mettre un terme à la série de façon plus décisive, plus catégorique, plus certaine pour que nous ne doutions plus de notre supériorité.

BRYCE MACKASEY

le monde des affaires", selon les termes d'un quotidien anglophone de la capitale.

La négociation entre le premier ministre et le ministre des Postes a duré plusieurs heures et créé un suspense autour de l'annonce du remaniement. Lorsque M. Trudeau s'est enfin présenté devant la presse, au milieu de la soirée, il semblait encore préoccupé, guère exubérant malgré toutes les nouveautés qu'il avait à offrir, et peu préparé à commenter immédiatement cette affaire.

C'est d'ailleurs le premier ministre qui a évoqué le départ probable de M. Mackasey vers l'entreprise privée, alors que l'intéressé devait mettre une sourdine à ces prédictions un peu plus tard. Il est possible, dit-il, mais non vraiment probable qu'il quitte sa circonscription de Verdun avant même les prochaines élections générales.

Un autre aspect du remaniement a également suscité les versions les plus contradictoires. Le passage de M. Allan MacEachen du portefeuille prestigieux des Affaires extérieures à la présidence du Conseil privé et au poste de leader du gouvernement en Chambre est-il une rétrogradation? Les regrets du principal intéressé tendent à accréditer cette hypothèse, mais il faut dire que M. Trudeau a tout fait pour l'effacer, et pour donner au contraire l'impression qu'il lui confiait littéralement de solidifier la pierre d'angle de son gouvernement au cours des deux prochaines années, pré-électorales.

Au cours de la semaine précédant le remaniement, M. Trudeau songeait même à rehausser le prestige de la fonction à laquelle il destinait M. MacEachen en créant un poste de vice-premier ministre. Il ne l'a pas fait, mais a fortement insisté, mardi soir, sur l'intérim qui incomberait à M. MacEachen quand il serait lui-même hors de la capitale. Ce qui a aussi fait dire à une presse anglophone en général assez sceptique, sinon hostile devant ce remaniement, que M. Trudeau s'apprêtait à s'absenter souvent "pour s'occuper à se refaire des amis un peu partout dans le pays".

Co-président de la Conférence de coopération économique du dialogue nord-sud, M. MacEachen, qui est un habile tacticien, y laissera sa marque pour avoir trouvé le compromis qui a permis d'en débloquer les travaux. Si certains l'ont malgré tout trouvé terne aux Affaires extérieures, d'autres font remarquer qu'il était tout de même la meilleure personne pour ce poste puisque le premier ministre n'a trouvé personne d'autre que M. Donald Jamieson pour le remplacer, alors que rien de transcendant, au cours de son bref passage à l'Industrie et au Commerce, ne semblait l'y destiner.

Une rumeur persistante veut d'ailleurs que le premier ministre ait songé assez longuement à offrir les Affaires extérieures à M. Marc Lalonde; mais le temps n'aurait pas été tout à fait mûr pour que la francophonie canadienne reçoive pareille consécration sur les scènes internationales.

La nomination de M. Jean Chrétien au ministère de l'Industrie et du Commerce est partout perçue comme une promotion — "il n'était guère visible, il le deviendra", de commenter M. Trudeau — même si son départ du Conseil du Trésor, repris par M. Robert Andras, remet les deux plus importants ministères à vocation financière aux mains des anglophones, contrairement à la tradition, M. Donald MacDonald étant resté aux Finances.

Comme chacun a sa petite idée sur l'ordre hiérarchique des ministères, on argumente un peu partout sur le sens à donner au sort réservé à MM. Hugh Faulkner et Warren Allmand.

M. Faulkner passe du Secrétariat d'État, où il avait pris en 1972 la lourde succession de M. Gérard Pelletier, au ministère d'État aux Sciences et à la Technologie. Il s'est évidemment dit lui-même convaincu qu'il n'était pas rétrogradé et que son nouveau ministère lui offrirait de grandes possibilités. Au Secrétariat d'État, M. Faulkner a eu fort à faire auprès des minorités linguistiques du pays et son successeur, M. John Roberts, est justement connu pour leur porter un grand intérêt.

Fatigué et sans doute assez égratigné par le récent et difficile débat sur la peine capitale, M. Warren Allmand quitte le poste tourmenté de solliciteur général du Canada pour les cieux souvent tout aussi nuageux du ministère des Affaires indiennes et du Nord. D'aucuns voient là aussi un recul; il s'agit tout au moins d'un essai de repos bien mérité.

Il pourra se réjouir de ce que le président de la Fraternité des Indiens du Canada, M. George Manuel, ait accueilli dès hier sa nomination avec le plus grand plaisir, voyant en lui un "homme fort" et créateur. Le député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen, se tenait sur une toute autre longueur d'ondes et s'est demandé si M. Allmand s'était jamais intéressé, si peu que ce soit, aux Affaires du Nord canadien.

Le Parti conservateur a d'ailleurs multiplié ses critiques hier, les unes venant des députés, les autres du duo européen Clark-Wagner, les autres encore des bureaux du parti à Ottawa.

On a exalté les qualités des trois disparus de l'équipe ministérielle, MM. Sharp, Drury et Mackasey, et apprécie modérément les innovations, telle l'entrée au cabinet d'un député de race indienne, M. Léonard Marchand, ou encore la présence renforcée des femmes, avec l'arrivée de Mmes Monique Bégin et Yona Campagnola auprès de Mme Jeanne Sauvé qui y était seule depuis 1972.

Quant a la jeunesse du cabinet (la moitié de ses membres ont moins de deux ans d'expérience ministérielle), elle n'impressionne guère les conservateurs. "Nous verrons tout simplement bientôt que nous avons là un cabinet arrogant et dur, avec une moyenne d'âge moins élevée", a déclaré à Ottawa le leader du parti aux Communes, M. Walter Baker.

Ce qui n'a pas empêché M. Wagner de regretter à Paris que M. Trudeau n'ait pas fait place au jeune Serge Joyal parmi ses ministres...

HENRY KISSINGER

l'autre est mort dans une bagarre avec d'autres Africains.

Le général Kriel a qualifié d'insensées les informations selon lesquelles la police aurait tué seize personnes depuis deux jours à Soweto. "C'est faux, vous pouvez me croire", a-t-il ajouté.

Lors de sa conférence de presse, M. Nyerere a déclaré que la seule chose susceptible de l'encourager serait de s'entendre dire que le premier ministre rhodésien Ian Smith est prêt à céder le pouvoir et que l'Afrique du Sud est disposée à se retirer sur-le-champ de la Namibie. De tels événements seraient des "miracles", a-t-il ajouté.

Selon des sources américaines autorisées, les deux interlocuteurs ont procédé à un examen très approfondi des questions rhodésienne et namibienne. M. Kissinger a informé M. Nyerere des entretiens qu'il a eus la semaine dernière à Zurich avec le premier ministre sud-africain John Vorster.

Tant les États-Unis que les pays africains noirs voient dans l'Afrique du Sud la clef des deux problèmes du fait qu'elle contrôle la Namibie depuis 57 ans et qu'elle constitue le seul appui extérieur du gouvernement blanc de Salisbury.

Comme on lui demandait s'il avait eu vent de la possibilité des concessions de la part de l'Afrique du Sud, le président tanzanien a déclaré: "Franchement, je ne me sens pas particulièrement encouragé mais nous devrons attendre que M. Kissinger ait vu M. Vorster."

J'espère que cette navette, si elle ne se termine pas par un règlement négocié et si donc la guerre doit se poursuivre, fera au moins comprendre aux États-Unis que la lutte en Afrique australe n'a rien à voir avec le communisme", a dit M. Nyerere.

Résumant ses impressions au premier jour de sa mission diplomatique en Afrique australe, M. Kissinger a déclaré:

"Un conflit qui dure depuis tant d'années et qui a une si longue histoire a créé un profond climat de méfiance. Tant d'efforts ont échoué que les parties se sont de plus en plus profondément engagées à soutenir le processus de la lutte (armée) plutôt que celui de la négociation".

L'obstacle majeur, a-t-il souligné, est "la répugnance des uns et des autres à admettre que des négociations sont possibles tant qu'ils ne sont pas certains qu'elles seront couronnées de succès. Or il ne leur sera jamais possible de savoir si elles aboutiront tant qu'ils n'auront pas d'abord admis qu'elles sont du domaine du possible".

Interrogé à propos des déclarations pessimistes du président tanzanien, M. Kissinger a remarqué, amèrement, que les divergences n'étaient pas "sous-estimées", en ajoutant cependant que les négociations ne faisaient que commencer.

Alors que M. Nyerere avait dit n'avoir pris connaissance d'aucun élément encourageant "de la bouche de M. Kissinger, ce dernier a dit de ses entretiens avec le président tanzanien qu'ils n'avaient donné lieu à "aucune surprise".

"Ce qui peut arriver de pire si cette mission n'aboutit pas est ce qui se produira inéluctablement si elle n'avait pas eu lieu," a-t-il dit en guise de conclusion.

CONSTRUCTION

Suite de la page 3

négociateur-conseil au niveau de la FTQ-Construction, qui est totalement paralysée par des querelles intestines: la politique prend le dessus constamment sur la logique froide. Je n'étais pas payé pour faire ça et je le faisais avec plaisir pour les gars. Mais ce n'est plus possible de fonctionner au niveau de la FTQ-Construction parce que ses dirigeants parlent chacun pour son métier avant de se préoccuper de l'intérêt général des syndiqués de la construction", a-t-il déclaré au DEVOIR.

"Il faudra que quelqu'un mette ses culottes et prenne des décisions. La FTQ-Construction est le seul agent négociateur et elle doit remplir son rôle au risque de prêter le flanc à la stratégie patronale, qui est de nous diviser pour mieux tirer son épingle du jeu. Maintenant, on voit le gouvernement en profiter pour nous imposer les articles sur les délégués. Ça n'aurait jamais été possible si tout le monde y avait mis du sien. Comme par exemple, si les plombiers avaient été sur les lignes de piquetage avec tout le monde au lieu d'attiser les querelles intestines", poursuit M. Perreault.

Le négociateur de la FTQ-Construction fait ici allusion à un document soumis en fin de semaine dernière par les plombiers, dont le négociateur est André Desjardins, l'ex-roi de la construction. Dans ce document, les représentants des plombiers prédisent une défaite syndicale et l'attribuent aux journaliers et indirectement à M. Perreault. Il faut, à leur avis un protocole syndical pour régler les questions de juridiction à l'intérieur de la FTQ-Construction, sinon, prédit-on, les menuisiers ne signeront jamais le décret, pas plus que les opérateurs de machinerie lourde.

Perreault, qui a bourlingué dans toutes les sphères de la construction et qui passe pour être le négociateur la plus redoutable du camp syndical en dépit des accusations de la Commission Cliche, songe désormais à inciter ses clients, les journaliers, à se retirer éventuellement du Conseil provincial des métiers de la construction si cet organisme ne peut remplir les tâches pour lesquelles il a été constitué.

"Je l'ai expliqué franchement hier matin. Personne ne semble véritablement conscient de notre position dans la négociation ni de la nécessité d'un coup de barre au bon endroit. Nous, on va se poser la question de savoir si l'intérêt de nos membres ne passe pas par un retrait de la FTQ. Il n'est évidemment pas question de rien faire dans un avenir immédiat, car ça irait à l'encontre des intérêts de l'ensemble du mouvement. Mais on ne pourra éviter de se poser la question, et peut-être vendredi, à l'occasion de notre réunion de permanents".

Perreault, accusé d'être un ancien complice d'André Desjardins par la Commission Cliche, n'est pas tendre pour ce dernier: "En attisant comme il l'a fait en fin de semaine le feu des divisions par ses propositions, il annule les efforts du comité de négociation et provoque en partie l'échec qu'il prédit: Stratège accompli, Perreault n'en espère pas moins que l'énoncé public de son analyse amènera ses collègues à procéder aux réévaluations déchirantes qui s'imposent pour éviter une défaite à l'ensemble du mouvement syndical de la construction, "pendant qu'il en est encore temps".

MORGENTALER

Suite de la page 3

de sa cliente avant de procéder; si une entrevue de dix minutes entre lui et Mlle "X" était suffisante quand on voit qu'il faut deux jours, en défense, pour circonscrire une nécessité qui, suivant la Couronne, est tout simplement étayée "post factum".

La Couronne a fait allusion au "similidiagnostic" du Dr Morgentaler. Où est l'étude qui a permis au médecin de conclure à un danger pour la vie ou pour la santé de sa patiente?

Il faut prendre garde, dit Me Domingue, qu'en approuvant la conduite du Dr Morgentaler, on n'ouvre la porte à "l'avortement sur demande", à une situation où les convictions personnelles ou les caprices d'un médecin tiendraient lieu de loi.

Me Domingue va même jusqu'à affirmer que "l'exploitation commerciale et lucrative de la détresse" des femmes enceintes peut apparaître plus facile que l'application de la loi.

Mais ces experts qui volontiers passent une journée en cour n'étaient-ils pas disponibles au bout du fil lorsque le Dr Morgentaler avait à faire un diagnostic? demande la Couronne. Cette question, Me Sheppard y avait à l'avance répondu en déclarant: "L'important, ce n'est pas la décoration qui entoure l'acte médical, mais bien la qualité des soins donnés."

HÔTEL

Suite de la page 3

tien. Enfin en août, cette décision était encore une fois remise en cause.

Dans un dossier présenté au maire Jean Drapeau, Sauvons Montréal s'est dit de son côté opposé à la fermeture de cet hôtel, d'abord pour des raisons économiques, puis pour des raisons dites écologiques.

C'est ainsi que Sauvons Montréal fait remarquer que le Laurentien qui est le troisième plus important hôtel de Montréal, est aussi celui qui offre les prix les plus bas dans la série des grands hôtels de la métropole. Il s'agit aussi de l'hôtel qui a un des meilleurs taux d'occupation, derrière le Château Champlain et le Holiday Inn du Centre-ville.

On fait remarquer qu'acheté il y a cinq ans par la compagnie Marathon pour une somme variant entre $8 et $10 millions, le Laurentien a une valeur d'environ $25 millions aujourd'hui. Son coût de remplacement serait d'environ $30 millions.

Pour l'industrie touristique de Montréal, la démolition de cet hôtel constituerait une perte, ajoute Sauvons Montréal, qui note l'importance pour une ville de pouvoir offrir des chambres à un prix abordable. Cela est d'autant plus vrai que le nombre d'hôtels de cette catégorie est peu élevé à Montréal, et parce que déjà les prix moyens pratiqués à Montréal dans l'industrie hôtelière sont plus élevés de 10% comparativement à 1975, et règle générale plus élevés que ceux pratiqués dans les autres villes canadiennes. On ajoute à cela le fait que le Laurentien est l'un des sept hôtels montréalais de plus de 500 chambres, comparativement à 11 pour Toronto.

Faisant part de considérations dites écologiques, Sauvons Montréal croit que la construction d'un nouvel édifice sur l'amplacement même occupé par l'hôtel constituerait un gaspillage de ressources et d'énergies puisqu'il s'agit d'un édifice solide et à l'épreuve du feu qui pourrait être restauré à peu de frais. Enfin l'on se demande pourquoi le Canadien Pacifique ne réaliserait pas son projet sur une autre partie des 14 acres de terrain qu'elle possède dans le même secteur.

La barbe: Masse demande le statu quo aux policiers

par Bernard Morrier

"C'est aux tribunaux seulement que reviendra la responsabilité de trancher le "débat des barbes" et le syndicat n'engagera pas les policiers à prendre des dispositions ou à exercer des moyens de pression à cet effet", a déclaré hier le président de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, M. Gilles Masse, mettant ainsi fin aux rumeurs qui circulaient parmi les membres de la base et voulant que l'on invite tous les policiers, en uniforme ou en civil, à se laisser pousser la barbe, en guise d'appui à leurs deux confrères suspendus récemment pour avoir porté une barbe.

Ces rumeurs avaient pris naissance mardi, à la suite du refus du juge Albert Malouf, de la Cour supérieure, d'accorder la réintégration provisoire dans les rangs du service des sergents-détectives Gilles Racette et Jacques Audette, en attendant l'étude dans les prochains jours d'une injonction interlocutoire par le même tribunal. M. Masse a donc demandé à tous les policiers de ne pas prêter foi à ces rumeurs, renchéries par certains media d'information, et de s'en remettre exclusivement, quant aux directives, aux communiqués officiels de la Fraternité transmis par les moyens habituels de communication.

Soulignant par ailleurs que, dans le cas des policiers Racette et Audette, la partie patronale a appliqué injustement une directive qui n'avait jamais prévalu jusqu'à tout recemment et ce, au moment précis où les négociations pour la convention collective ont débuté entre les parties, M. Masse a accusé la direction policière d'avoir voulu ainsi provoquer un affrontement délibéré avec la Fraternité, afin de détourner l'attention de tous les problèmes que les policiers ont à affronter tous les jours.

Et pour bien démontrer qu'il ne se laisserait pas prendre à ce piège, M. Masse a annoncé la tenue d'une conférence de presse pour vendredi matin, où il a promis de dénoncer toutes les tracasseries administratives dont sont victimes les policiers et d'exposer sous leur vrai jour tous les problèmes qui existent à l'intérieur du service de police de la CUM.

DIEFENBAKER

Suite de la page 5

gure politique accomplie ni aspirer à un rôle public de premier plan. A l'intérieur même du Parti, la victoire de Dalton Camp fut moins complète qu'on avait pu le croire. L'aile très importante qui gravite autour de Diefenbaker lui en voulut toujours de son rôle décisif dans l'élimination de Diefenbaker comme chef. Quant à Robert Stanfield, il dut se soucier d'abord, une fois devenu chef, de refaire l'unité gravement ébranlée de ses troupes. Le prix qu'il dut payer pour travailler à cette tâche, ce fut l'éloignement de Camp, qu'on n'a guère revu depuis plusieurs années dans l'entourage de la direction nationale du Parti.

De tous les hommes qu'on voit défiler dans le récit de Peter Stursberg, le plus fort, après Diefenbaker, semble avoir été Dalton Camp. De tous, il semblait le plus apte à introduire son parti dans l'ère urbaine d'aujourd'hui. De tous, il était le seul, avec Robert Stanfield, qui pouvait se mouvoir avec une égale aisance dans les problèmes d'organisation les plus concrets et dans les discussions intectuelles les plus exigeantes. Il était en outre un remarquable juge d'hommes.

Par suite des événements de 1966 et 1967, Camp dut payer de sa propre éclipse personnelle les traces douloureuses laissées par la grande querelle dont il devint l'arbitre suprême autour du leadership de John Diefenbaker. Il dut renoncer en particulier au dessein qu'il avait un moment conçu de se porter lui-même candidat à la succession de John Diefenbaker. Il passera néanmoins à l'histoire comme l'un de ceux qui auront le plus fait pour mettre fin au règne presque royal que notre régime faisait naguère aux chefs de parti. Autant chez les Libéraux que chez les Conservateurs, le chef doit maintenant rendre périodiquement des comptes et exposer son leadership à l'appréciation des militants. Si l'inamovibilité a cessé d'être en ce domaine une règle à laquelle nul n'osait toucher, on le doit plus qu'à tout autre facteur, à l'action énergique de Dalton Camp en 1966 et 1967.

La présidence de Camp sera aussi retenue comme la période où s'affirma le plus librement et le plus vigoureusement à l'intérieur de l'un des deux partis fédéraux traditionnels, l'existence autonome et la personnalité propre du Parti, pardelà le chef et les élus parlementaires qui sont trop souvent perçus comme la seule incarnation valable du Parti. Pendant sa présidence, Camp fut le maître incontesté de la vie interne du Parti. Au besoin, il prit certaines décisions sans en référer au préalable au chef, lorsqu'il avait surtout de bonnes raisons de croire que ce dernier ferait obstacle aux décisions projetées. Il vit surtout à ce que les organes décisionnels du Parti soient libres et refusent de se considérer comme des instruments dociles entre les mains du chef et de ses partisans. L'expérience fut passionnante et instructive. Elle fit espérer que les partis traditionnels finiraient un jour par affirmer davantage leur existence propre à côté des politiciens élus. Elle devait toutefois être de courte durée. Sitôt Camp disparu, on revint, tant chez les Conservateurs que chez les Libéraux, au régime de la soumission discrète et docile du Parti aux élus et en particulier au chef. Les deux grands partis ont de nouveau cessé d'être des machines à prétentions critiques. Ils sont plus que jamais des organisations dont la principale utilité se manifeste en temps d'élections.

DÉCÈS

RAYMOND, Blandine. — A Montréal, le 14 septembre 1976 à l'âge de 70 ans, est décédée, Mme veuve Rosario Raymond, née Blandine Sills. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Rita, Jean-Guy et Pierre ainsi que sa soeur Maria Lefèbvre, ses frères: Philippe Sills (époux de Eva Burns), Sylva Sills, Robert Sills (époux de Gilberte Cain) ses beaux-frères et belles-soeurs: Armand et Armande Raymond, M. et Mme Gilles Raymond, M. et Mme Paul Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. No 3254 rue Bellechasse à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 9:00 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dans Châteauguay

1,000 enfants sont retenus à la maison

Les parents des municipalités de Saint-Chrysostome et Sainte-Clothilde dans le comté de Châteauguay poursuivent toujours le boycottage de la rentrée scolaire amorcé lundi en retenant à la maison leurs 1,000 enfants des niveaux élémentaire et secondaire.

De plus, ils ont pu empêcher jusqu'à maintenant le fonctionnement normal des autobus en formant un blocus à l'entrée des garages.

La lutte que les parents ont engagée depuis le mois de février vise à maintenir 175 élèves des niveaux Secondaire III et IV à l'école secondaire locale Montpetit alors que la commission scolaire régionale Youville entend les transférer à la polyvalente de Beauharnois, jusqu'à 65 milles de distance pour certains enfants. Les parents maintiennent que ce transport occasionnera un transport inutile et accablant pour les élèves qui seront coupés de leurs milieux de vie et privés de loisirs parce qu'obligés à de longs déplacements en autobus. De plus, les parents trouvent ridicule que la commission scolaire soit obligée de louer des locaux préfabriqués pour accueillir leurs enfants à Beauharnois alors que l'école dispose de suffisamment de places pour tout le monde.

La commission scolaire, pour sa part, renvoie la balle en prétendant que les parents préfèrent "entasser leurs enfants dans des locaux de fortune" à l'élémentaire plutôt que de les loger à l'école Montpetit qui a été construite pour accommoder le secteur élémentaire.

Le directeur général de la commission scolaire Youville, M. Gérard Robert, précise qu'il ne peut empêcher les élèves du second cycle du secondaire de profiter des "choix de la polyvalence" et fait remarquer que depuis 10 ans, les élèves de l'enfance inadaptée, du secteur professionnel et de Secondaire V voyagent à Beauharnois sans que leurs parents n'aient jamais rouspété.

M. Robert a de plus souligné que le projet du secteur sud de la commission scolaire (Saint-Chrysostome et Sainte-Clothilde) a dû être supprimé par le ministère de l'Éducation à cause du nombre insuffisant d'élèves qu'il attribue à la dénatalité. Il reconnaît que les élèves seront privés d'activités para-scolaires à cause du transport mais souligne que tous les enfants qui utilisent les autobus sont dans la même situation, qu'ils habitent à quatre milles de l'école ou à 15 milles. En réponse aux parents qui craignent de perdre le Secondaire I et II dans un proche avenir, le directeur général a déclaré qu'il n'est aucunement question de transférer ces niveaux, dans les politiques actuelles de la commission scolaire.

La commission scolaire est prête à aménager des horaires plus souples pour les élèves qui auront à voyager mais ne changera rien à sa décision de leur faire poursuivre leurs études à la polyvalente de Beauharnois. Les parents d'autre part affichent une égale intransigeance. La guerre pourrait donc être longue.

Dodo refuse un "beau contrat" et Olivier réclame la tête de Taylor

par André Tardif

"Dodo" renonce à se pavaner aux "quatorze soleils"... la tête du président d'Air Canada est quasi mise à prix... "Jean-V." prend position pour la première fois en 25 ans de vie journalistique... LE DEVOIR est pris à partie... députés et ministres francophones précipitent leur appui... des macarons en vente avec les journaux.

Tel est le bilan de la troisième conférence de presse hebdomadaire du comité d'appui à l'Association des Gens de l'air du Québec, tenue hier en l'hôtel LaSalle où le comité a désormais pignon sur rue.

Dominique Michel, vedette de la télévision, y était et a révélé qu'elle venait tout juste de refuser un "beau contrat" d'Air Canada pour de la publicité touristique."Je ne pouvais laisser passer ça, a-t-elle avoué, même si les publicitaires de la société m'ont dit qu'ils repasseraient tout simplement les anciennes annonces et que le public ne verrait que du feu à ma prise de position en faveur du bilinguisme aérien".

Jacques Olivier, député de Longueuil à Ottawa, a dénoncé "l'indépendence et l'incompétence" du président Claude Taylor, d'Air Canada. "C'est prouvé que sous son régime, la société est en train d'accumuler le plus gros déficit de son histoire. Est-ce parce qu'il est anglophone qu'on le protège? Je réclame sa tête".

Jean-V. Dufresne, autrefois du DEVOIR et maintenant chroniqueur pour un autre quotidien du matin, a dit que s'il prenait position pour la première fois en 25 ans comme journaliste, c'était pour dénoncer le tort énorme fait à la langue anglaise au Québec par des Anglophones fanatiques appuyant la position des pilotes et contrôleurs anglophones (CALPA et CATCA).

"J'ai payé pour apprendre l'anglais, en compagnie du gouvernement, a-t-il dit. Ça fait partie de ma culture car j'ai fait du journalisme dans les deux langues. Mais là, je ne puis plus me taire."

Roger Demers, président des Gens de l'air, s'en est pris au "titre équivoque" du DEVOIR d'hier, coiffant un article "dénué de nuances élémentaires" où l'on prétendait que son groupe avait décidé de collaborer aux expériences de simulation électronique, dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et la sécurité aérienne.

"L'article n'est ni rationel ni conforme à l'esprit qui nous anime, a dit Demers. On y laisse entendre que nous avons capitulé, ce qui n'est pas le cas. Notre proposition est encore à l'étude et sera assujettie de plusieurs conditions précises. Le titre aurait dû se lire ainsi: "Le gouvernement fédéral dépollue le climat", ce qui eut été beaucoup plus exact.

"Si la commission ne veut pas être liée aux conditions que lui impose le ministère fédéral des Transport, victime d'un chantage à la suite d'une grève illégale, pourquoi accepterions-nous d'être liés aux travaux de cette commission? Peut-être le cabinet de M. Trudeau s'est-il embourbé et cherche à s'en tirer à bon compte?"

Plusieurs autres députés et ministres francophones, tant à Québec qu'à Ottawa, ont profité de la réunion d'hier pour accorder leur appui aux Gens de l'air, certains prenant même place à la tribune d'honneur, ainsi que plusieurs personnalités de milieux différents dont le nombre ne cesse de croître depuis le début.

Selon Claude Charron, benjamin des députés à l'Assemblée nationale, la jeune société québécoise, à l'image des Gens de l'air, a acquis, à force de sacrifices, une compétence qu'on ne saurait plus lui nier et qui lui donne le droit de réclamer de travailler dans sa langue.

Guy Bisaillon, coordonnateur du comité d'appui, a révélé que la campagne de souscription avait atteint 10% de son objectif de $100,000, même si aucun rapport n'était encore parvenu des Caisses populaires de la province qui acceptent maintenant les dons; que les macarons d'appui, dont 20,000 sont actuellement en circulation, seraient bientôt offerts en vente dans les kiosques à journaux; que son comité organiserait bientôt un radiothon, et possiblement un téléthon; et que plusieurs municipalités du Québec avaient déjà voté une résolution d'appui aux Gens de l'air.

L'explosion au réservoir McTavish serait attribuable au gaz propane

Après plusieurs jours de recherches, les enquêteurs semblent maintenant presque convaincus que l'explosion, qui a coûté la vie à deux ouvriers le 30 août dernier, dans une conduite de l'aqueduc de Montréal, est imputable à une fuite de gaz propane, provenant d'une bonbonne qui aurait été touchée par la flamme d'une torche à souder.

Une autre cause possible de l'explosion pourrait être une défectuosité dans l'équipement à souder lui-même, qui fait toujours d'ailleurs l'objet d'expertises. Mais, un enquêteur au Service des incendies de Montréal, M. Claude Lalonde, a ajouté que rien jusqu'à maintenant permettait de croire que cet équipement était défectueux.

Les deux victimes de cette explosion, Clarence Guimond, âgé de 17 ans, de Gaspé, et Jean-Guy Tremblay, âgé de 38 ans, de Saint-Paul-l'Ermite, s'affairaient à des travaux de soudure à une conduite d'eau au réservoir McTavish, à quelque 200 pieds sous terre. Cinq autres ouvriers avaient en plus été blessés dans cette tragédie.

M. Lalonde a déclaré qu'une bonbonne de gaz propane, découverte à proximité des deux cadavres, peu après l'explosion, laissait échapper suffisamment de son contenu pour provoquer une détonation considérable. Il a expliqué que l'enquête avait dû être retardée de plusieurs jours, à cause des tonnes de débris qui s'étaient accumulés dans le tunnel.

Les jaunes feraient fonctionner le CEC

Les 17 grévistes du Centre éducatif et culturel, principal éditeur de manuels scolaires au Québec, vendu récemment à La Presse, ont accusé hier leur employeur d'avoir déménagé en partie cette entreprise pour la faire fonctionner grâce à un certain nombre de jaunes.

Selon la présidente du syndicat, Mlle Lorraine Bégin, le CEC a déménagé ses locaux dans l'ouest de Montréal, dans une maison de rapport située au 1110 ouest de la rue Sherbrooke. Le syndicat songe d'ailleurs à déménager une partie de sa ligne de piquetage à cet endroit, où un certain nombre de documents auraient été transportés à la faveur de la nuit.

La direction du CEC aurait en outre loué un entrepôt pour y déposer une partie de ses livres et continuer de répondre aux commandes de manuels scolaires.

Les grévistes ont manifesté hier devant l'édifice de La Presse, à côté du Palais de Justice. Ils ont été visités par un certain nombre de syndiqués du Devoir et de La Presse et par une représentante de la Centrale des enseignants du Québec, Mlle Micheline Sicotte. La CEQ a déclaré qu'elle s'inquiétait de la main-mise de l'entreprise privée sur l'édition du manuel scolaire au Québec, et tout particulièrement de l'achat du Centre éducatif par La Presse, propriété de Power Corporation et de la multinationale Hachette.

Les 17 grévistes du CEC tentent mais en vain de négocier une première convention collective avec leurs nouveaux propriétaires. Les derniers contacts ont été rompus le 23 août dernier. Afin d'aider au déblocage de leur conflit, ils invitent la population à boycotter les librairies CEC, Garneau (propriété du CEC) et Hachette, ainsi que les éditions La Presse et les publications du Centre éducatif et culturel.

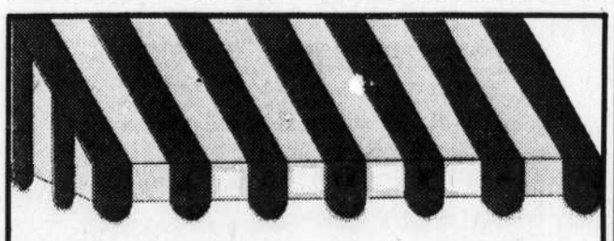
Le RCM tiendra son congrès en décembre

Les assises annuelles du Rassemblement des citoyens de Montréal, qui auront lieu les 3,4 et 5 décembre, porteront principalement sur les priorités d'action et d'organisation du parti.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le responsable de l'organisation du congrès, le conseiller Paul Cliche, alors qu'il rendait publique la décision du conseil général du RCM de tenir ce congrès au début de décembre plutôt qu'en février comme il avait été convenu précédemment.

Le conseiller Cliche a précisé que ce congrès sera précédé de mini-congrès qui se tiendront dans chacun des districts électoraux de Montréal où le RCM compte une association. Ceux-ci se tiendront du 29 octobre au 14 novembre. Par ailleurs, les diverses instances du parti ont jusqu'au 18 octobre pour soumettre tout document, textes, résolutions qu'elles désirent voir discuter lors du congrès.

Pour l'instant, les principaux sujets de discussions, si l'on se fie à l'ordre du jour-cadre élaboré par le conseil général, porteront sur les priorités d'action et d'organisation du parti pour la prochaine année, sur la refonte des statuts, ainsi que sur certains points du programme dont la question du logement.



LA BOÎTE À PULL

Le Spécialiste du Tricot

est un rendez-vous d'élégance pour la femme moderne

Dans une ambiance sympathique et Bretonne vous aimerez toucher, essayer et adopter la mode européenne.
Et si vous avez besoin de conseils, vous nous trouverez toujours prêts à vous aider pour assortir pulls et blouses, avec jupes et pantalons.

Nous nous y connaissons!!!

Voyez également notre ligne de pulls unisex, en IMPORTATION DE BRETAGNE.
Pulls en jersey de coton rayé ou en pure laine, formidable pour loisirs, la neige ! . .

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR,

CENTRE D'ACHATS WILDERTON
et
LES GALERIES ST-LAURENT
Tél: 731-5298 et 331-8494

Simple coïncidence?

Sucre, café, viandes... les aliments ont subi des hausses de prix dramatiques en 1975. Depuis les mesures de lutte contre l'inflation, ces hausses sont très modestes. Simple coïncidence?

Les deux dernières années ont été des plus exaspérantes au chapitre du prix des aliments ... surtout l'hiver 74-75.

Le taux d'inflation atteignait alors près de 11% par année.

Aujourd'hui, la situation alimentaire s'est considérablement améliorée. Au cours des douze derniers mois, les prix des aliments consommés à la maison n'ont augmentés que très peu.

L'effet des mesures contre l'inflation

Les mesures contre l'inflation ne sont pas l'unique cause de ce revirement. Certains prix échappent au contrôle du programme anti-inflation, tels ceux des produits de la ferme ou ceux des produits importés. On comprendra qu'une récolte désastreuse de café ou de blé provoque une hausse de prix inévitable et que les cultivateurs d'ici ou d'ailleurs ont droit de recevoir un juste revenu. Sans quoi, ils quitteront leurs fermes et la pénurie fera monter les prix.

Cependant, une proportion importante du prix final des produits alimentaires résulte des coûts de traitement et de la distribution de ces produits. Les marges de profit de 270 des plus importantes entreprises de l'alimentation, dont le rôle est de transformer, de distribuer ou de mettre en marché les produits alimentaires sont sujettes au contrôle de la Commission. Les Canadiens sont ainsi assurés que les prix du boeuf, du pain ou du sucre n'augmenteront pas sans une bonne raison : une sécheresse par exemple.

Le prix des produits non comestibles n'a pas été freiné de façon aussi visible. Il n'en demeure pas moins que les résultats sont encourageants. En août 1976, le taux d'augmentation annualisé du prix de ces produits pour la période des trois mois précédents était de 6.7% comparativement à 11.1% qu'il était en octobre 1975, avant le début de la lutte contre l'inflation.

En somme, les prix dans l'alimentation sont beaucoup plus stables qu'avant et ceux des autres produits n'augmentent plus aussi rapidement. Le taux global d'inflation est passé de près de 11% à moins de 8% depuis l'instauration des mesures de lutte contre l'inflation.

Dans l'intérêt de tous, il faut continuer.

Gouvernement du Canada — Government of Canada

BILAN DE LA LUTTE CONTRE L'INFLATION. L'AN UN

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À VENDRE APPARTEMENTS À VENDRE APPARTEMENTS À VENDRE



Le raffinement westmountois est en pleine forme au Savoy

Le Savoy est blotti dans un site résidentiel unique et fort commode de l'avenue Clarke bordée d'arbres, à l'angle de la rue Sherbrooke. À l'heure actuelle, vous avez le choix de suites de 4½, 5½ et 6½ pièces. Chacune de ces suites constitue un excellent placement en même temps qu'un palliatif à l'inflation.

Pour de plus amples renseignements touchant le Savoy air-climatisé, communiquez avec les conseillers en condominium du Trust Royal, au 932-1112. Ils guideront votre choix.

Le Savoy

Immeuble en copropriété
399, avenue Clarke
Westmount

IMMEUBLES Trust Royal — L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal

Conseillers en condominium:
Mmes Claudette Limoges
Louise Vocisano
Courtier

17-9-76

APPARTEMENTS A LOUER

ILE-DES-SOEURS: 3½, stationnement, balcon, occupation immédiate, 769-4712 ou 849-5271. G. Garbès. 17-9-76

OUTREMONT: 4½, moderne, $425. par mois incluant garage, sauna, piscine, etc. Appelez 697-5216 17-9-76

PLAZA ALEXIS NIHON: grand 3½, $280. toutes taxes payées. Accès direct au métro. Occupation immédiate. Tél.: 341-7740 poste 452, soir: 931-6892 20-9-76

ACHATS

ACHETERAIS disques, livres (science-fiction, policier, bandes dessinées) 3706 St-Denis (métro Sherbrooke) "L'Échange Enrg" 849-1913 17-9-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

PETITE SALLE À MANGER en chêne, 8 morceaux, pupitre plat provincial français, sofa Empire, causeuse 2 places. Tél: 731-6073. 20-9-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

BANC DE QUETEUX, armoire, coffre, commode, secrétaire, table à carte et chaises, lampe à l'huile, vaisselle, accessoires de foyer, miroir, cruche, lit fer et cuivre, poêle à bois, couchette. Particulier 687-2861. 18-9-76

ARTICLES À VENDRE

DRAPERIES 12" largeur et couvre-lit "Queen Size" assortis. Couleur: bleu-vert. Valeur $250. Prix à discuter Tél: 672-8732 entre 6 et 8 p.m. 20-9-76

TROUSSEAU COMPLET pour bébé, ameublement de chambre pour bébé, entièrement neufs. Bas prix. Tél.: 725-9030 18-9-76

APPAREIL 2½, Bronica S2A plus lentille 75 mm et 135 mm Nikor, 2 dos 120, 220, plus filtre. $700. Tél: Jacques 729-0612 20-9-76

OUTREMONT, mobilier salon sculpté antique, lessiveuse automatique, tapis indien, lustre plafond bronze, prie-Dieu, etc. Déménageons. Tél: 737-3141 de 2 à 20 heures. 20-9-76

EQUIPEMENT D'ARCHITECTE comprenant table à dessin Martini 40" et 60", règles parallèles 48" et 60", courbe flexible 30", instruments, mines, efface électrique, tabouret, polycopieuse Ditto, classeur 4 tiroirs. Le tout à moins de 50% du prix courant: Tél: 482-4496 17-9-76

ASSOCIÉS DEMANDÉS

POUR ACQUERIR LES DROITS de distribution au Québec et au Canada, d'un système révolutionnaire UHT, pour le lait à longue durée, tél.: 514-274-2311 18-9-76

AUTOS À VENDRE

RENAULT 17, 1973, Radio AM-FM. Injection électronique 4 vitesses. Tél: 336-8097. 18-9-76

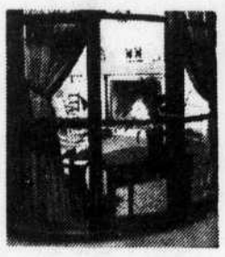
AUTOS 1976: à vendre chez Tilden. Modèles Impala, Century, LeMans Ventura et familiales. Demandez Albert à 878-2771. 18-9-76

VOLKS Camper, 1971, toit surélevé, incluant tente, 2 pneus d'hiver, stéréo, excellente condition. Tél: 486-1001 20-9-76

OLDSMOBILE 1975
Delta 88
Toit rigide et vinyle, 2 portes, tous servos, bas millage.
336-9523
particulier
17-9-76

BUREAUX À LOUER

VIEUX MONTRÉAL



A deux pas de la Place d'Armes
BUREAU ou STUDIO DIMENSION : 685'
FOYER NATUREL
"période de 1830"
FENÊTRES "Charles Dickens"
DÉCOR FANTASTIQUE.
Visible le soir et les fins de semaine
LES GALERIES DE LA PLACE D'ARMES
Raoul Bernier 844-4427
18-9-76

CHALETS À LOUER

LAC GUINDON, chalet suisse, 4 chambres à coucher, foyer, du 1er octobre au 15 avril, $3,000. Tél: (514) 224-4020. 20-9-76

BROMONT: 5 pièces, foyer naturel, eau chaude, près pentes de ski. Location: saison. Tél.: 273-0198 17-9-76

LAC GUINDON: grand chalet, 10 pièces, 2 salles de bains, quelques minutes des pentes de ski. $2,000. saison. Tél.: 331-4679 après 4:30 heures. 18-9-76

VASTE CHALET isolé montagne, accommode 28 personnes, neuf, chauffé électricité, foyer, lac naturel privé. St-Jean-de-Matha. Location: semaine-mois-saison. Tél.: 1-886-2022 22-9-76

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, piscine chauffée, saison, semaine, vacances-repos. (Aussi location pour ski). Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-10-76

CHALETS À VENDRE

ST-DONAT: lac Ouareau, chalet face au lac, 3 chambres à coucher, système de chauffage à air chaud. Tél: 735-3120. 18-9-76

LA SUISSE AU CHANTECLAIR

Exclusif au Canada, déjà **200 chalets Suisses et Bavarois,** de conception architecturale authentique, construits et en construction.

Centre d'été et d'hiver: plage sablonneuse privée -- court de tennis, - adjacent à des pentes de ski.

Pour choisir votre plan exclusif ou recevoir des photos de chalets, appeler

326-4733 ou 430-0430

1-10-76

COMMERCES À VENDRE

VILLE LASALLE
(Centre d'achats)
DÉPANNEUR: licence bière 900 caisses par semaine. $265,000 d'affaires. Aubaine: $45,000.
BOUTIQUE-MUSIQUE système de son, bien située Henri-Bourassa ouest. Vente cause santé.
Annette Lanoue: 334-8336
LE PERMANENT, *courtier*
17-9-76

COURS PRIVÉS

DONNERAIS cours de rattrapage aux étudiants du secondaire ou du cégep. Références, diplômé en mathématiques. Tél: 738-8657 16-9-76

COURS DE LANGUE CHINOISE, par professeur chinois ayant formation linguistique et expérience en Chine et au Canada. Tél: 527-5769. M. Yu 18-9-76

CLINIQUE DE MATHÉMATIQUES: enseignement privé correctif. Appelez de 7 à 9 A.M. du lundi au vendredi ou 23 heures à minuit du dimanche au jeudi 253-9670 1-10-76

TAPISSERIE: tissage, classique et contemporain. Louis Auclair, animateur, Centre d'Art d'Outremont. Jour et soir. Pour inscription: 274-9451. Début 27 septembre 27-9-76

COURS DE GUITARE CLASSIQUE
Expérience d'enseignement conservatoire européen.
- Ahuntsic
Tél: **381-2470**

17-9-76

DEMANDES D'EMPLOI

ÉTUDIANT ayant expérience comme agent de sécurité, cherche un emploi de nuit ou de jour et fins de semaine. Si intéressé appeler Richard 389-9633 20-9-76

ÉDUCATION

PROFESSEUR DE FRANÇAIS
Langue seconde

Pour l'enseignement du français à des cadres de compagnie sur la Côte Nord.

Qualifications:

- Certificat L.F.I.
- Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes;
- Toutes les qualifications de base d'enseignement;
- Français comme langue maternelle;
- Personnalité très dynamique;
- Âge: de 25 à 40 ans.

Veuillez téléphoner à:
1 - 514 - 849-6236
17-9-76

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

ANDRÉ BOURGEAULT ENRG.
- Lavage de murs et plafonds à la machine
- Spécialité: bureaux, maisons privées et nettoyage après incendie.

Tél.: 352-7542
18-9-76

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

CARTIERVILLE
Boul. Salaberry
Édifice ultra-moderne à louer
1800 pi. ca.
Pouvant servir de centre médical ou professionnel.
Valmore Lalande: 331-7582
SOCIÉTÉ NATIONALE, *courtier*
17-9-76

CENTRE-VILLE
Rez-de-chaussée
Une rue à l'est de La Baie.
De **1,300 à 5,700 pi.ca.**
Les Immeubles Knowlton (Québec) Ltée
861-8306
17-9-76

FERMES À VENDRE

STE-EULALIE: 8 pièces, grandes, tout confort, cuisine d'été, bâtiments, terrain 250' x 800', $14,000. M. Lavallée 678-4308 20-9-76

CANTONS DE L'EST: St-Adrien, 156 arpents dont 80 en culture, maison 7 pièces, bâtiments en bon état, région montagneuse, $26,500. Comptant $8,000. Balance 12%. Tél: 679-0644 17-9-76

CANTONS DE L'EST: près Sherbrooke, belle ferme de 152 acres, maison brique, 8 pièces, grange-étable de bonne qualité, 2 silos à blé d'Inde, tout le troupeau d'animaux ainsi que le roulant de ferme au complet, érablière de plus de 1000 entailles bien organisée. Prix et conditions avantageux. Pour information: 819-567-5009 jour, 819-569-5682 soir. 18-9-76

GARDERIES

VILLE D'ANJOU: cherchons dame pour garder 2 enfants (3 ans et 6 ans) à la maison, du lundi au vendredi. Tél.: 351-6919 18-9-76

GARDIENNE DEMANDÉE, enfant de 15 mois, 8:30h à 5:30h. Rockland-Van-Horne - Outremont. Tél: après 6 p.m. 272-2972. 17-9-76

GARDERAIS un enfant de 1 an à 3 ans, du lundi au vendredi, à mon domicile, près de l'Université de Montréal. Tél: 733-9336. 18-9-76

LOGEMENTS À LOUER

2342 CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, près Université de Montréal, haut, grand duplex, chauffé, eau chaude fournie, terrain 32,000 pi. ca. $650.00 par mois. Tél.: 731-8304 27-9-76

Au 2e, 6 pièces, rénovées, dont 3 fermées, non chauffées, sortie laveuse-sécheuse, 220. Chauffage électricité. Prix: $175. Bail 2 ans. 63 est, Beaubien, app. 1. Visites mardi, 21 septembre entre 16 et 19 heures. 22-9-76

MAISONS À LOUER

VIMONT. Laval, bungalow, 5½ pièces, occupation immédiate, facilité transport en commun. $385. par mois. Tél.: 20-9-76

OFFRES D'EMPLOIS

AHUNTSIC: dame demandée pour garder nouveau-né, du lundi au vendredi, bilingue, sachant dactylo. Références exigées. Tél: 388-0620. 20-9-76

BOUTIQUE - OUTREMONT
cherche
VENDEUSE
Temps plein, temps partiel.
Références à:
DOSSIER 352,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9
20-9-76

Hôtel, centre de conférence et de villégiature
MONT STE-MARIE LTÉE

dont l'ouverture se fera en décembre 1976, recherche les services de personnes bilingues, pour les postes suivants :

- SOUS-CHEF
- "BARMEN"
- PERSONNEL DE RÉCEPTION
- FEMMES DE CHAMBRES et SERVEUSES
- TÉLÉPHONISTES
- AUDITEURS DE NUIT

Excellente rémunération, bénéfices, plus environnement de vilégiature.

Faire parvenir votre résumé à :

M. Léo Low, gérant général,
Lac Ste-Marie,
Comté Gatineau,
P.Q. J0X 1Z0

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE D'ACCUEIL PIERRE-JOSEPH TRIEST
(302 lits)
RECHERCHE
- **INFIRMIER(IÈRE)**

Temps partiel, jour fin de semaine aux 15 jours.
EXIGENCE: membre de l'O.I.I.Q.

Faire parvenir votre CURRICULUM VITAE à:

CENTRE D'ACCUEIL PIERRE-JOSEPH TRIEST
A/S Service du personnel
8050 Est, rue Notre-Dame
Montréal, H1L 3K5
Tél.: 353-1220
17-9-76

dyname

SECRÉTAIRES BILINGUES

Le travail au sein de l'équipe est très varié et organisé par projets. Il comprend notamment la dactylographie précise.

Les candidates sont responsables, disponibles et possèdent une connaissance parfaite du français et de l'anglais parlé et écrit. Une expérience pertinente d'au moins trois années est exigée.

Prière de communiquer avec :

Édouard St-Louis
La Société Dyname Ltée
1155 ouest, Boul. Dorchester
Suite 507, Montréal, H3B 2H3
Tél.: 878-9476

LE COMITÉ DES LOISIRS ET SOCIO-CULTUREL INTERMUNICIPAL DU SECTEUR SUD du LAC ST-JEAN

RECHERCHE LES SERVICES D'UN

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

TÂCHES: Sous l'autorité du CLIS
— assume la responsabilité de l'application des programmes de développement communautaire en loisir;
— fournit l'assistance technique et l'information au comité de loisirs;
— assure la formation, l'animation, l'information et la coordination nécessaire du développement communautaire;
— travaillle à solutionner les problèmes des loisirs au niveau local et sectoriel;
— administre le budget annuel.

QUALITÉS REQUISES:
15 ans de scolarité ou l'équivalent
EXIGENCES:
1 à 2 ans d'expérience dans un domaine connexe
TRAITEMENT:
Selon la politique salariale de l'organisme
LIEU DE TRAVAIL: HEBERTVILLE (LAC-ST-JEAN)
ENTRÉE EN FONCTION: Fin d'octobre 1976
DATE LIMITTE:
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae avant 14 heures le 1er octobre 1976 à:

M. LEOPOLD MATHIEU, SEC. CLIS
614, RUE DEQUEN
ST-GEDEON, CTE LAC ST-JEAN

POUR INFORMATION: 418-662-3495
17-9-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT
Bungalow détaché, brique, 3 chambres à coucher, salle de jeux, au-dessous de $50,000. Appelez **George Kirchner: 672-6450 ou 336-2733.**
MONTREAL TRUST, *courtier*
17-9-76

OUTREMONT
"Sur la montagne"
Cottage en pierre, 8 pièces, salle de bain attenante à chambre principale, salle de jeux avec foyer. Garage. Grand terrain. Propriété en excellente condition. Exclusif. **M. Savoie: 273-3653.**
AUDETTE & AUDETTE
courtier
17-9-76

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

OUTREMONT
Cottage de 4 chambres à coucher, récemment rénové. Grand salon et salle à manger, cuisine modernisée, solarium. Prix demandé: $69,000. Appellez **Herb Bourgeois: 935-8541, rés: 484-0605.**

WESTMOUNT
GRACIEUSE RÉSIDENCE détachée, près école Roslyn. Avant-gardiste et spacieuse, foyers, dens et jolies grandes chambres à coucher, 4 salles de bains, garage pour 2 voitures. Seulement: $155,000. Appelez Terri Brault: 935-8541, rés: 931-6914..

CANDIAC
Parc Laurier. Urgent! Faut vendre. Propriétaire déménagé. **Superbe bungalow,** 4 chambres, salle familiale, foyer, piscine. Tout ce que vous pouvez désirer. MLS. **Léonie Corriveau : 659-2961 ou 632-2089.**
17-9-76

MAGNIFIQUE RESIDENCE, 8 pièces, grand terrain, site exceptionnel. Cause: mission à l'étranger. Conditions à discuter. 715, rue Lavoie, Mont St-Hilaire Tél.: 464-0359 20-9-76

CENTRE-NORD: commercial, excellent pour clinique ou bureaux, cottage, 12 pièces, détaché, sur Delorimier, près Parc Lafontaine. Michel Trudeau: 581-8426 ou 334-0700. DesRosiers, courtier 17-9-76

ILE BIZARD: Luxueuse résidence sur le lac des Deux-Montagnes, 12 pièces, 7 chambres à coucher, 4 salles de bains. Cuisine ultra-moderne, 2 foyers de pierre. Piscine creusée. Court de tennis. Petite serre chaude. Terrain presque 8 arpents. Mme Susan Reid: 336-7477 ou 334-0700. DesRosiers, courtier 17-9-76

BUNGALOW: Situé Terrasse Maisonneuve, 10 pièces, très fonctionnel, idéal pour professionnel, possibilité d'y faire bureau. Air climatisé central, bain sauna, bibliothèque encastrée incluant système de son et télévision, piscine creusée, chauffée. Cour arrière donnant sur le parc Cité Jardin. M.L.S. Monique Bonnier: 354-2950 DesRosiers, courtier 17-9-76

OFFRES D'EMPLOIS

RECHERCHONS traducteurs pigistes. Écrire à Dossier: 351, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3Z 3C9 20-9-76

DAME SÉRIEUSE, bilingue, pour petit bureau, immeuble, assurance. Côte-St-Luc. Tél: 484-9343 23-9-76

DAME OU FILLE avec expérience dans bureau de notaire. Bilingue sinon français impeccable. Près métro. Tél.: 273-3611 18-9-76

JEUNE FEMME DEMANDEE, travail à temps partiel, 2 soirs par semaine, pour bureau d'optométristes. Tél.: 324-7297 18-9-76

SECRETAIRE: horaire flexible. Cherchons secrétaire à temps partiel, avec expérience légale, pour travailler environ 15 heures par semaine. Candidatures par écrit à: Unterberg, Boyer & Associés, suite 700, 1980 Sherbrooke ouest, Montréal 18-9-76

SECRETAIRE DICTA-DACTYLO: âgée de 25 ans ou plus de préférence pour former équipe avec la secrétaire senior d'un notaire dans une société ayant son bureau Place d'Armes. Contacter: Denys Pelletier: 282-1287, 9:30 à 5 heures 18-9-76

PERSONNEL

AMASO Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b.pn./ès lettes. Tél: 524-3852 J.N.O.

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements, ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. 1-10-76

TERRAINS À VENDRE

GLEN SUTTON: Chemin Eastman, terrain boisé, 55 acres en montagne. $25,000. Tél: 6 p.m. 845-0958 ou weekend 1-538-3576. 20-9-76

TERRAINS 3 arpents et plus, à St-Eustache. Belle vue panaromique. Premier venu possibilité petite érablière. Tél: 473-8198 ou 473-6410. 22-9-76

TERRES À VENDRE

PRÈS PLESSISVILLE, 150 acres, maison de 7 pièces, garage, tracteur. 2 ruisseaux. $17,000. Tél: 866-9821 entre 9 et 5 p.m. demandez Yves ou Robert 18-9-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Les Immeubles Granbien
854 Principale, Granby
Tél: 514-378-0131
(frais virés)

MONT ST-GRÉGOIRE: "Ca c'est du vrai style". Vivre à la campagne dans une maison de style canadien en pierre-des-champs, est ce là votre rêve? Si oui, venez voir cette propriété de 7 grandes pièces dont 4 chambres, 1 grande cuisine de 14' x 30'. Terrain d'environ 70,000 pi.ca. avec garage double et petit poulailler pouvant servir d'écurie. Appelez: **J. Pelletier.**
courtier en immeuble
17-9-76



LAURENTIDES - STE-ADÈLE

Chantecler (M.L.S.) $149,000. **Charmante résidence style unique et particulier.** Au bord du lac, habitable à l'année. Quai privé, natation et canotage. Salon de 23 pieds avec foyer naturel en pierre, fenêtres panoramiques avec vue sur le lac, jolie salle à manger avec balcon 9 pieds, cuisine moderne et compacte, chambre à coucher principale avec salle de bain, 4 autres chambres à coucher dont une très grande, salle de jeux lambrissée de pin. **Sérieusement à vendre.** Occupation à temps pour la saison de ski.

Mme D.H. Lewis: 430-4011 ou 731-6817
FRANK A. NORMAN & CO LTD. *courtier*
731-6817
17-9-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
"Sur la montagne"
Rue calme, maison unifamiliale, complètement rénovée, vestibule grand hall d'entrée, salon, salle familiale avec foyer, salle à diner, grande cuisine avec dinette, salle de lavage attenante, 4 chambres, 4 salles de bains complètes, vivoir au 1er étage. Sou-sol fini, garage double. Magnifique jardin. Vente privée.
272-8304
20-9-76

OUTREMONT
Résidence rénovée, terrain 70' x 104', endroit paisible, près collège, université, 12 pièces avec sous-sol fini et foyer, 4½ chambres à coucher. Jardin paysager. Garage double. Vente privée - $133,000. Offre considérée. Occupation rapide.
Tél.: 272-7152
18-9-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

la SEIGNEURIE NEUFCHÂTEL inc.



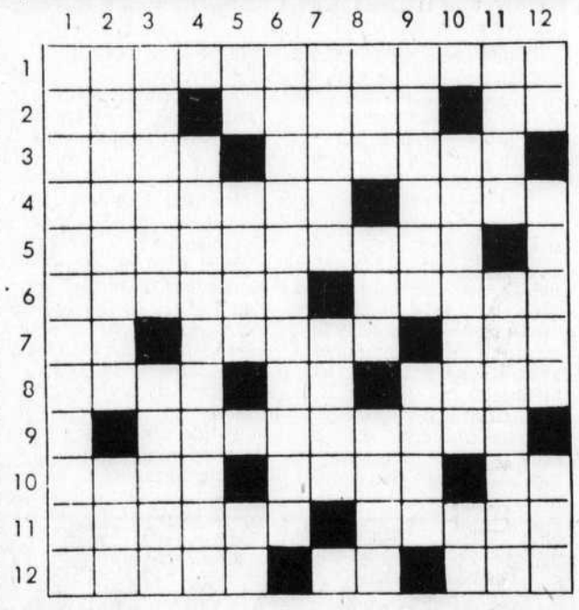
Ste-Adèle 20-9-76
Autoroute sortie 45, 1.500' a votre gauche. A 45 minutes de Montreal Dans un site enchanteur.
— Devenez propriétaire d'un magnifique terrain boisé en montagne avec vue panoramique sur Tout Ste-Adèle.
Ste-Adele 1-229-5104. Montreal 688-6630

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

AUSTIN, chemin de l'Abbaye St-Benoit du Lac, magnifique résidence, 3 étages, terrain 4 acres, grange-étable, garage et remise à machinerie. Endroit tranquille, très belle vue. Prix: $54,500. Conditions avantageuses. Pour information: soir: 819-569-5682, jour: 819-569-8532 18-9-76

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Graphique représentant les opérations d'un programme et leur ordre interne au sein d'un calculateur.
2—Pronom personnel. — Débarrasse les étoffes des noeuds. — Préfixe privatif.
3—Traitement médical. — Point culminant de l'île d'Haïti.
4—Marchand qui vend des images. — Filet sous les oves d'un chapiteau.
5—Poète français (1621-1695).
6—Nervure de pierre. — Glucide hydrolysable.
7—Pronom indéfini. — Administras. — La plus vile populace.
8—De la Médie. — Manganèse. — Sulfate double d'aluminium et de potassium.
9—Couvrir d'une couche de pierres.
10—Meurtri, en parlant des fruits. — Gaz rare. — Nouveau-Brunswick.
11—Qui annonce de la gaieté. — Récipient en verre à large ouverture et à col très court.
12—Ce qu'il y a de mieux. — Petit cube. — Bière anglaise.

Verticalement

1—Instrument destiné à mesurer les variations de la pression artérielle.
2—De Roumanie. — Sorte d'oignon.
3—Elle a un long cou. — Temps accordé pour faire une chose.
4—Action d'égorger.
5—Venu au monde. — Que l'on apporte en naissant. — Tellure.
6—Qui n'est pas déterminé.
7—Gros pigeon de la Nouvelle-Guinée. — Charge d'un âne.
8—Jeta en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Une des Cyclades. — Vêtement féminin.
9—Changeons l'air. — Fleuve d'Italie.
10—Ceps de vigne élevés contre un mur. — Cela.
11—Substance sécrétée par les abeilles. — Partie du bréviaire qui contient seulement l'office du jour.
12—Dans. — Qui a rapport aux peuples de la mer Egée. — Plante herbacée annuelle.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	S	A	L	L	O	B	A	R	E	■	A
2	M	O	R	U	E	■	U	S	A	G	E	R
3	P	U	P	E	■	U	N	■	M	O	R	T
4	O	D	E	U	R	■	A	P	P	U	I	■
5	P	A	T	R	A	S	■	R	A	T	E	R
6	U	N	E	■	T	A	L	O	N	■	■	O
7	L	T	■	A	U	V	E	N	T	■	R	N
8	A	■	I	V	R	A	I	E	■	N	I	D
9	R	A	M	I	E	R	■	R	A	I	D	E
10	I	M	P	O	R	T	E	■	R	E	E	L
11	T	A	O	N	■	L	O	I	N	■	L	■
12	E	S	T	■	B	R	U	N	A	T	R	E

Le coeur: les fumeurs sont doublement vulnérables

le dossier noir de la cigarette

3

par GILLES PROVOST

Il est étonnant d'apprendre que la plupart des profanes (et même un grand nombre de médecins) croient encore que le cancer du poumon est la plus importante cause de décès rattachée à l'usage du tabac.

Pourtant dès 1965, une étude menée auprès de 3,480 médecins suisses révélait que plus de la moitié des décès entraînés par la cigarette, au cours des neuf années précédentes, avaient des maladies cardiaques pour cause directe.

En 1975, le ministère américain de la Santé s'est finalement rendu à l'évidence: "L'apparition prématurée des maladies coronariennes, déclarait-il, est certainement la plus importante conséquence de la consommation des cigarettes, si on considère le nombre des personnes touchées. Les études (...) ont clairement établi que les fumeurs de cigarettes souffrent plus souvent de maladies cardiovasculaires et risquent davantage d'y laisser leur vie."

Les maladies cardiovasculaires sont présentement la cause de décès la plus importante au Canada; on leur attribue environ 80,000 morts par année. Il n'est donc pas négligeable de savoir que ces maladies sont environ deux fois plus fréquentes chez les fumeurs que chez les non-fumeurs. Chez les gros fumeurs, les maladies cardiaques peuvent même être trois fois plus nombreuses.

Curieusement, beaucoup de gens continuent à fumer comme si de rien n'était, tout en surveillant attentivement leur alimentation et leur forme physique dans l'espoir d'éviter une maladie cardiaque.

Pourtant il est maintenant statistiquement établi que le fait de fumer est plus grave que l'hypertension, l'alimentation, le manque d'activité physique ou l'embompoint, dans la genèse des maladies coronariennes.

Une étude qui portait sur les employés de 40 à 60 ans d'une importante compagnie américaine a montré que ceux qui fumaient plus de dix cigarettes par jour risquaient quatre fois plus d'être atteints d'une maladie cardiaque que ceux qui souffraient d'embompoint, d'un excès de cholestérol ou d'hypertension. Même si une personne souffrait simultanément de ces trois derniers excès, elle courait encore un risque deux fois plus faible que celle qui ne faisait que fumer.

Ce n'est que depuis 1970 que les chercheurs ont vraiment réussi à expliquer l'action néfaste de la cigarette sur le système circulatoire. Elle provient de l'action simultanée de plusieurs constituants de la fumée du tabac.

Même si la nicotine est l'élément de la fumée le plus décrié pour son action sur le coeur, on estime depuis peu que l'oxyde de carbone en est probablement l'agent le plus dangereux.

L'oxyde de carbone est un gaz extrêmement toxique et cause souvent des empoisonnements mortels quand des gens font brûler quoi que ce soit dans un endroit insuffisamment aéré. Il a sur l'oxygène le fatal avantage de se fixer 230 fois plus facilement que lui dans le sang.

Non seulement prend-il la place de l'oxygène; il rend aussi beaucoup plus difficile le passage de l'oxygène restant vers les tissus de l'organisme. Au bout du compte, la présence de l'oxyde de carbone oblige le coeur à travailler beaucoup plus fort pour alimenter convenablement l'organisme en oxygène. C'est d'ailleurs pourquoi les athlètes s'abstiennent généralement de fumer.

De plus, l'oxyde de carbone agit directement sur le coeur, réduisant la force de ses pulsations et l'élasticité de ses parois.

Le problème n'est pas seulement théorique puisque les analyses ont démontré que le sang des fumeurs contient en moyenne trois fois plus d'oxyde de carbone que celui des au tres citoyens. La Croix-Rouge a aussi découvert que le sang fourni par les fumeurs transporte parfois moins d'oxygène que celui des non-fumeurs, même s'il contient généralement plus de globules rouges. Le déficit atteint parfois 10%.

Au moment même où l'oxyde de carbone rend difficile l'oxygénation normale de l'organisme et celle du coeur lui-même, le muscle cardiaque est également touché par la nicotine. Cette dernière accroit encore le travail du coeur en contractant les vaisseaux périphériques; elle compense normalement en stimulant les battements et en améliorant l'irrigation du muscle cardiaque.

Au bout du compte, la nicotine et l'oxyde de carbone augmentent tous deux la tâche du coeur, et annulent réciproquement leurs autres effets (l'un stimule et l'autre ralentit).

La nicotine a aussi un effet à long terme sur la formation des plaquettes du sang; celui-ci se coagule plus facilement. A la longue, la nicotine provoque aussi une dégénérescence des artères qui deviennent fibreuses. Ces effets à long terme alourdissent eux aussi le travail du coeur, et facilitent la formation de caillots.

Mais la fumée de cigarette endommage également les poumons eux-mêmes, et rend ainsi l'oxygénation du sang encore moins efficace. Le coeur doit travailler plus fort pour compenser. Il n'est pas étonnant qu'il finisse par flancher.

(à suivre)

Ne prenez pas de risque avec le botulisme...

le panier à provisions

par RENÉE ROWAN

La mise en conserves dans des boites de métal, faite à la maison, peut présenter des dangers surtout si l'on n'a aucune expérience de ce procédé ou que l'on est tenté d'avoir recours à des raccourcis.

Dans sa brochure *La santé et la loi*, le service éducatif de la Direction générale de la protection de la santé, au ministère de la Santé nationale, déconseille ce procédé, en particulier pour la viande, le poisson et les légumes non acides. Mal utilisé, ce mode de mise en conserve peut entraîner des intoxications, tel le botulisme qui, dans 50% des cas, est mortel.

Le bacille du botulisme est difficile à déceler, particulièrement dans les légumes, parce que sa présence n'entraîne ni mauvaise odeur, ni goût âcre ou rance, et ne modifie pas l'apparence du produit.

Prenant la parole devant un groupe d'experts en alimentation réunis récemment à Kitchener, en Ontario, Mme Carol Nelson a souligné que l'on pouvait s'empoisonner mortellement ne ne mangeant qu'un seul haricot dans lequel se trouverait ce bacille. Celui-ci crée dans l'organisme la toxine botulinique qui s'attaque au système nerveux central et entraîne une paralysie générale. Il n'y a donc pas de chance à prendre.

●

Les bocaux de verre — Réussir de bonnes conserves dans des bocaux de verre devient une opération simple et sans danger si on suit fidèlement toutes les directives.

Le ministère de l'Agriculture du Québec conseille de respecter les conditions suivantes: stériliser les produits en les soumettant à la chaleur assez longtemps pour détruire les éléments responsables de la décomposition des aliments, puis utiliser des contenants fermés hermétiquement.

Pour plus de sécurité, les bocaux de verre ne doivent pas être endommagés ni fêlés. Les rondelles de caoutchouc sont conçues pour ne servir qu'une fois. Bien laver les bocaux et les réchauffer au four avant l'utilisation. Plonger les rondelles de caoutchouc dans l'eau bouillante avant de les placer sur les bocaux.

Normalement, on remplit les contenants jusqu'à un quart de pouce du bord, de façon à pouvoir ajouter de l'eau bouillante salée pour couvrir le produit. Dans le cas des bocaux de verre munis de pinces, on ajuste la pince de dessus, mais non celle du dessous pendant la stérilisation. Cependant, pour les bocaux à bande métallique, on visse le couvercle complètement, puis on dévisse d'un quart de tour.

Il existe plusieurs méthodes de stérilisation. La plus simple consiste à stériliser à l'eau bouillante. Tout récipient de bonne grandeur peut servir de stérilisateur, en autant qu'il possède un fond mobile pour que l'eau circule sous les contenants.

La méthode sous pression employée par l'industrie offre plus de sécurité, grâce aux températures élevées obtenues dans un autoclave.

Après la stérilisation, (respectant le temps spécifié selon la méthode employée), il importe de bien fermer les bocaux, de visser complètement la bande métallique ou de rabattre la pince de côté et de bien laisser refroidir.

Signalons enfin que l'eau joue un rôle important dans la mise en conserve; une eau de mauvaise qualité — dure, ferrugineuse, sulfureuse — peut durcir les légumes ou les noircir.

Un dernier conseil: avant de consommer vos conserves de légumes, vider leur contenu dans une casserole, couvrir et faire bouillir vigoureusement pendant au moins dix minutes.

●

Des oranges... vertes — Vous trouvez sur le marché, actuellement, des oranges vertes d'été, les Valencia. Pour plusieurs, cela signifie que le fruit n'est pas mûr à point. Or, ce n'est pas le cas.

Dans un communiqué d'intérêt pour le consommateur, la compagnie Sunkist esplique ce phénomène du "reverdissage", soulignant que le climat ayant été exceptionnellement sec et chaud durant la saison de croissance, en Californie et en Arizona, on trouvera sur le marché ces semaines-ci un grand nombre d'oranges qui n'ont pas l'air mûres.

L'orange Valencia commence à dorer pendant les mois d'hiver, bien avant d'être mûre. Sa couleur extérieure n'a rien à voir avec son degré de maturité. Même si l'orange paraît mûre, elle met des mois avant d'arriver à pleine maturité et développer la teneur convenable en sucre.

Quand le fruit pend à l'arbre pendant la saison chaude, un phénomène chimique se produit. L'orange de couleur orange commence à reverdir. C'est ce que les experts appellent le "reverdissage" et ils en rejettent la responsabilité sur les températures chaudes du sol qui retournent la chlorophylle (pigment vert des cellules d'une plante) à l'écorde des fruits. C'est pourquoi on les appelle les "oranges vertes d'été".

S'il est possible de camoufler la couleur des oranges reverdies en les colorant, on peut se demander pourquoi Sunkist se donne la peine de fournir toutes ces explications. La raison est simple: les oranges de la Californie et de l'Arizona ne sont jamais colorées artificiellement... la loi l'interdit dans ces deux États.

●

Les bons achats de la semaine — Chez Steinberg, le prix du sucre continue toujours à descendre: de $1.38 qu'il était la semaine dernière pour le sac de quatre kilos, il est passé cette semaine à $1.33.

Dans cette même chaîne de magasins d'alimentation, le boeuf est toujours en vedette et les prix sont intéressants pour le consommateur. Nous avons noté, toujours chez Steinberg, du poulet surgelé, catégorie utilité, moins de quatre livres, offert à 57 cents la livre.

Chez Boniprix et au IGA, le jambon dans la fesse, prêt-à-manger, est à 88 cents.

Au comptoir des fruits et légumes, dans presque toutes les chaînes de magasins, le céleri du Québec est à 29 cents le pied. Autre bon achat: les pommes de terres du Québec et de l'Ontario vues dans quelques supermarchés à 20 livres pour moins d'un dollar.

Le prix de la laitue Iceberg, à cause du mauvais temps a remonté en flèche. A 58 cents la pomme, il est de beaucoup préférable de manger des endives, de la chicorée (à 39 cents le paquet) ou encore une bonne salade de carottes. Chez Métro, vous en trouverez à cinq livres pour 39 cents, récolte locale.

Voici une recette très simple, facile à préparer: à de la carotte râpée ajoutez des raisins secs, des graines de carvi et mouillez le tout avec une bonne vinaigrette.

Le fédéral vérifiera les allégations relatives à la contamination de la viande

A la suite des articles récents du DEVOIR sur la contamination de la viande et du lait par des médicaments dangereux, le ministère de la Santé Nationale vient d'entreprendre une vérification à l'échelle du pays pour mesurer la nature et la gravité du problème.

Probablement par inadvertance, un fonctionnaire du service de la protection de la santé a confirmé hier à Radio-Canada que ce programme d'échantillonnage débutera mardi prochain.

De source officielle toutefois, on refuse de confirmer cette information en soulignant qu'il est toujours malhabile d'indiquer aux industries à quel moment on effectuera telle ou telle recherche. Cela risquerait de biaiser les résultats, dit-on.

Le docteur Jean Troalen, vétérinaire responsable de l'inspection des viandes auprès de la compagnie Palmont Packers, a cependant confirmé hier au DEVOIR qu'il a reçu une directive en ce sens de son bureau régional.

"On m'a demandé de prélever des échantillons de foie sur des animaux choisis au hasard pour les remettre aux enquêteurs qui effectueront les analyses nécessaires", a-t-il dit.

Selon M. Troalen, de tels tests se feront dans plusieurs abattoirs et même dans des entreprises qui se spécialisent dans la viande de veau. Normalement, ces jeunes animaux sont en meilleure santé que les animaux plus âgés et il est donc plus rare qu'ils soient gavés de médicaments, a-t-il expliqué.

Les analyses se feront à partir des foies parce que les médicaments ont tendance à se rassembler de préférence dans cet organe ou dans les reins. Quand on trouve des antibiotiques ou d'autres médicaments dangereux dans le lait des vaches ou dans la viande elle-même, c'est que l'animal avait été soumis à des doses massives de médicaments dans les jours qui ont précédé l'abattage.

"Dans ce contexte, a dit M. Troalen, je suis particulièrement inquiet des résultats d'une étude récente qui a permis de découvrir des antibiotiques dans 45% des morceaux de viande examinés. Si on avait étudié les foies, le pourcentage aurait été encore plus élevé."

Évidemment, dans ce cas précis, les inspecteurs avaient concentré leurs efforts sur une cinquantaine d'animaux particulièrement suspects et M. Troalen reconnait que, pour l'ensemble de la viande mise en marché, le pourcentage général de contamination est probablement situé entre 10% et 20%.

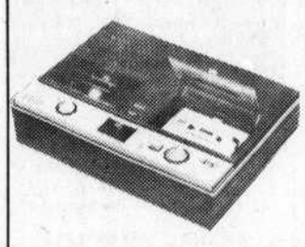
Le docteur Troalen a affirmé au DEVOIR qu'il est facile de détecter la présence des antibiotiques dans la viande à condition de posséder un petit laboratoire. Par contre, il est beaucoup plus difficile d'identifier exactement à quel médicament on a affaire. Par exemple, il n'y a aucun moyen pour identifier la streptomycine.

Les lois actuelles interdisent la vente de toute viande contenant des produits toxiques ou des médicaments dangereux. Normalement, un éleveur doit donc éviter d'administrer des médicaments dans les jours qui précèdent immédiatement l'abattage. Le délai varie de cinq jours à un mois selon les médicaments.

• Malheureusement, plusieurs éleveurs administrent des médicaments de façon continuelle, dans un but "préventif" sans se soucier de ces délais.

Les producteurs de lait doivent aussi respecter des délais entre l'administration d'un médicament et la collecte du lait produit par l'animal. Là encore, ce n'est pas toujours fait. C'est pourquoi les fabricants de fromage québécois ont de la difficulté à cultiver des bactéries dans un milieu qui contient des antibiotiques.

POURQUOI NE PAS UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE ?



- Prend tous les messages
- Enregistre messages et réponses téléphoniques
- L'enregistrement de votre message peut avoir la durée que vous désirez
- Le moniteur de l'appareil vous permet d'écouter la voix enregistrée sans vous servir du récepteur du téléphone
- Peut être utilisé pour la dictée.

- Approuvé par le DOC, sans frais supplémentaires
- Aucuns frais d'installation
- Système VOX optionel
- Garantie d'un an, pièces et service
- Plan de location-achat, bail de 2 ans, à $14,00 par mois. Après 2 ans de location l'appareil est la propriété du client.
- **Achat de l'appareil au comptant : $239.00**

Venez voir notre nouveau téléphone sans fil à notre salle de montre au

768 ST-PAUL OUEST

ou téléphonez au: **871-9321**

ou demandez un de nos représentants, qui pourra vous donner une démonstration, sans aucune obligation de votre part.

TÉLÉPHONIQUES

"Communications futuriques dès maintenant"

SESSIONS DE GROUPE+

"Communiquer, c'est un des chemins vers la liberté"

- Pour aller + haut, + loin, avec soi et les autres
- Pour s'enrichir et enrichir nos relations
- Formule nouvelle qui offre une continuité
- Groupe pour individus
- Groupe pour démarche à 2
- Divers ateliers

Pour recevoir notre documentation ou tout autre renseignement, communiquez au **738-8936** *ou écrire à*

LE CRI ENRG.

(Cercle de relations interpersonnelles)

3745, ch. CORONET
Montréal H3V 1B2

Les Ateliers St-André

Cours de Tapisserie

(technique haute-lisse)

Cours de Macramé

Inscription :
Du 20 au 24 septembre 1976

Renseignements:
523-5549

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*

SOUS LA DIRECTION DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

88 EST, RUE ST-PAUL, VIEUX-MONTRÉAL (127)

RENSEIGNEMENTS : 866-1836

Début des cours 20 septembre

Permis no 749514

Enseignement de culture personnelle (jour et soir)

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent **LE DEVOIR** au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA $4.00
ÉTATS-UNIS $5.00

A ces tarifs, ajouter $1.50 pour chaque semaine supplémentaire

S'il-vous-plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins **dix jours** *à l'avance à* **JOURNAL LE DEVOIR,** *Case postale 6033, Montréal H3C 3C9.*

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant ..... semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus $..... pour un abonnement vacances de ..... semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus $..... pour un abonnement-vacances de ..... semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom .....

Adresse actuelle .....

.....

Adresse de vacances .....

.....

Période du ..... au ..... inclusivement

ÉCRIRE SANS FAUTE?

Lettres, dossiers, ordonnances, rapports, procès-verbaux, mémos, notes.

SANS ALLER À L'UNIVERSITÉ?

Parce que l'Université vient à vous par courrier.

SANS PERDRE DE TEMPS...

Parce que le cours est adapté aux besoins personnels de chacun.

DANS LA DISCRÉTION...

Parce que l'ordinateur est le seul témoin de vos difficultés et progrès.

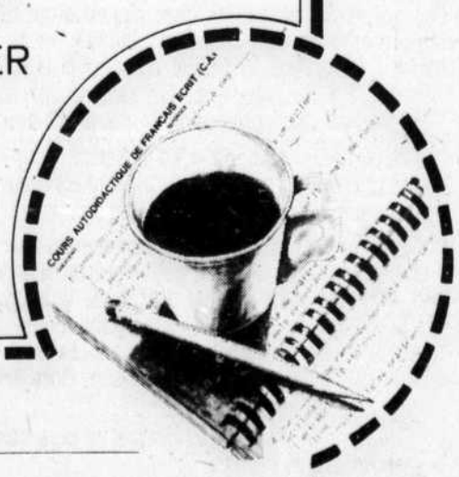
ALORS: **C.A.F.É.**

(Cours autodidactique de français écrit)

IL FAUT S'INFORMER MAINTENANT

(Aucun diplôme n'est requis pour l'inscription)

1. Téléphoner à : (514) 343-7393
2. Retourner le coupon-réponse ci-dessous à :
   C.A.F.É.
   Université de Montréal
   C.P. 6211, Succursale "A"
   MONTRÉAL (Québec) H3C 3Y9



Je désire recevoir les renseignements sur le C.A.F.É.

Nom et prénom _____

Adresse _____

_____ Tél _____

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal
et
Banlieue

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

844-3361

Yvette Rousseau ou la porte étroite

par
RENÉE ROWAN

Une Québécoise, Mme Yvette Rousseau, vient d'être nommée présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme en remplacement de Mme Katie Cooke qui a quitté ce poste le 31 mai dernier, son mandat de trois ans étant achevé.

C'est ce que vient d'annoncer M. Marc Lalonde, ministre responsable de la condition féminine au Canada. Présidente provisoire du Conseil depuis trois mois, Mme Rousseau occupait le poste de vice-présidente depuis la création de cet organisme en 1973.

Mme Rousseau est arrivée au CCSF avec une très riche expérience de vie syndicale et, en particulier, de tous les problèmes se rattachant à la condition féminine.

Présidente de la Fédération des femmes du Québec au début des années 70, cette femme dynamique et active est entrée sur le marché du travail par la porte étroite. Devenue très tôt le gagne-pain de la famille par suite de la maladie de son mari, elle travailla comme ouvrière à l'usine textile Penmans de Coaticook.

En 1953, elle était élue secrétaire du syndicat qu'elle avait aidé à organiser, puis devenait directeur du comité exécutif du Conseil central des Syndicats nationaux de Sherbrooke. Elle fut représentante de l'éducation syndicale de cette région des Cantons de l'est durant 13 ans.

En 1955, elle était élue vice-présidente de la Fédération canadienne des travailleurs du textile. Très active au sein du mouvement ouvrier, Yvette Rousseau écrit un livre sur le travail de nuit des femmes en usine. En 1963, elle devenait vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux.

En 1967, par l'entremise de la CSN, elle devenait déléguée à la commission royale d'enquête sur la situation de la femme. La même année, elle était déléguée du Canada à Bruxelles, à la conférence mondiale sur le travail de la femme.

Réorientant sa carrière, Mme Rousseau passait, en novembre 1967, au service de l'éducation de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de Sherbrooke à titre de conseillère en éducation à la consommation. Au moment de sa nomination au CCSF, elle était consultante en éducation du consommateur au Service social aux familles de Montréal.

Interrogée sur ses projets au poste de présidente du Conseil, Yvette Rousseau compte poursuivre le travail déjà entrepris par Katie Cooke. "Mon premier cheval de bataille, confie-t-elle, sera de lutter avec plus de fermeté encore pour obtenir une commission fédérale des droits de la personne. Toutes les provinces ont déjà la leur et il est important pour toutes les injustices qui sont de juridiction fédérale, qu'Ottawa ait la sienne."

Le CCSF a déjà formulé ses recommandations finales sur ce qu'il estime faire partie de toute loi intéressant les droits humains. Puisque le projet de loi C-72 n'a passé que le stage de la première lecture, il est inutile, précise Mme Rousseau, d'effectuer d'autres recherches avant le dépôt d'une nouvelle mouture du projet de loi à la session d'automne. Mais lorsque le nouveau projet de loi sera présenté, le Conseil devra s'assurer qu'il y entre ce que le CCSF a défini comme essentiel."

En attendant, l'organisme compte entreprendre, dès les prochaines semaines, un travail de sensibilisation et d'information auprès des groupes et associations féminines à travers le pays pour démontrer la nécessité d'une commission fédérale des droits de la personne et inviter les femmes à exercer des pressions auprès de leur député respectif.

Le CCSF qui se réunira pour la première fois dans la ville de Québec, au Château Frontenac, les 20, 21 et 22 septembre prochain, profitera de l'occasion pour formuler des recommandations à l'intention du gouvernement particulièrement en ce qui a trait au divorce — les lois sont traditionnelles par rapport à l'évolution des mentalités — et aux offenses sexuelles. Il réclamera que la législation sur tous les délits sexuels soit revisée.

Parmi les documents en préparation, Yvette Rousseau mentionne comme prioritaires une étude sur la femme et les sociétés de la Couronne qui devrait être terminée d'ici la fin d'octobre, une autre sur la femme âgée qui paraîtra d'ici 1977, ainsi qu'une étude du Rapport sur la délinquance féminine et une autre sur le travail à temps partiel. Comme on le voit, il y a beaucoup de pain sur la planche.

Au terme de cette entrevue, la présidente du Conseil rappelle le mandat de cet organisme, soulignant qu'il est unique: il a le droit et l'obligation de rendre ses rapports publics. Le CCSF qui relève directement du ministre chargé de la situation de la femme au Canada possède en outre un pouvoir d'indépendance en ce sens qu'il peut déclarer ouvertement qu'il est mécontent de tel ou tel projet de loi parce qu'il porte préjudice à la situation de la femme.

"C'est en appuyant le Conseil et en l'aidant dans son travail que les Canadiennes obtiendront les réformes sociales qui leur reviennent", conclut Mme Rousseau.



Yvette Rousseau qui vient d'être nommée à la présidence du Conseil consultatif de la situation de la femme.

Fin de la grève du zèle des policiers municipaux

QUÉBEC (d'après CP) — Les dirigeants de la Fédération des policiers du Québec ont demandé hier à leurs quelque 4,000 membres de mettre fin à leur grève du zèle et de reprendre immédiatement leurs activités normales.

Cette demande fait suite à la décision du conseil des ministres d'accepter hier la recommandation du ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, de mettre sur pied un comité de travail pour étudier les problèmes des policiers municipaux du Québec.

On sait que les policiers de plusieurs petites municipalités ne répondaient plus qu'aux appels d'urgence depuis tôt mardi matin, afin d'appuyer leur demande de parité salariale avec les membres de la Sûreté du Québec.

En lançant son appel hier, le directeur de la FPQ, M. Guy Marcil, a déclaré que la mise sur pied du comité de travail était un pas dans la bonne direction, bien que ça ne réglait pas pour le moment les problèmes financiers des policiers.

En plus de réclamer la parité salariale avec la SQ, les policiers municipaux demandent également des bénéfices marginaux semblables à ceux des agents de la Communauté urbaine de Montréal, qui, avec leur salaire de $18,000, gagnent $5,000 de plus qu'eux.

La grève du zèle avait été décidée lundi soir, à la suite d'une bruyante manifestation de quelque 2,500 policiers aux abords de l'Assemblée nationale. Toutefois, on n'avait rapporté aucun problème majeur dans les 160 municipalités desservies par ces policiers.

Un porte-parole du ministère de la Justice a déclaré que le mandat et la composition du comité de travail n'avaient pas encore été déterminés, bien que l'idée ait été adoptée en principe.

M. Marcil a dit pour sa part qu'il croyait que toute cette question pourrait être réglée au cours de la réunion du cabinet la semaine prochaine.

Clark ne veut pas jouer l'Europe contre les US

PARIS (PC) — Si le Parti conservateur prend le pouvoir, il favorisera les relations commerciales avec les pays européens et autres, "dans l'esprit d'une réponse positive à des opportunités offertes au Canada mais non en réaction contre les États-Unis".

C'est ce qu'a réaffirmé hier midi le jeune chef du Parti conservateur canadien, M. Joe Clark, alors qu'il prenait la parole au déjeuner de la Chambre de commerce France-Canada, à Paris.

"Il existe maintenant chez les Canadiens une nouvelle maturité dans notre regard sur le monde. Nous sommes maintenant loin des jours où la seule préoccupation du Canada en matière d'économie internationale était d'éviter la domination des États-Unis. Aujourd'hui, nous envisageons le monde pour les opportunités qu'il nous offre", a affirmé le chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes.

Par ailleurs, a souligné M. Clark, dans un discours prononcé dans un excellent français, "nous avons l'intention bien arrêtée de faire plus avec nos ressources, que de simplement les exporter. Nous voulons nous servir de l'abondance de nos ressources pour attirer les investissements qui permettront de créer de l'industrie au Canada.

"Nos conversations avec des représentants de la Communauté économique européenne nous ont indiqué que plusieurs investisseurs européens étaient intéressés dans des entreprises conjointes ou dans d'autres arrangements qui permettraient un équilibre des profits tant à l'avantage du Canada qu'à celui de nos partenaires", a fait valoir M. Clark. Celui-ci a eu, au cours des derniers jours, des entretiens en Belgique, en Allemagne, en Italie et en France, avec des politiciens et industriels. La semaine prochaine, il sera en Angleterre.

En soulignant que lui et ses collègues n'étaient pas en mission commerciale, M. Clark a ajouté: "Nous sommes par contre un gouvernement en puissance et j'ai recherché cette tribune devant les hommes d'affaires de Paris pour leur indiquer le climat général que notre parti cherche à établir au chapitre du développement économique et aux investissements".

M. Clark s'est dit convaincu que le Canada a besoin que son produit national brut croisse à raison d'au moins 5 pour cent par année en termes réels.

Étant donné cette conviction, a poursuivi M. Clark, mon parti ne peut que prôner des mesures qui soient propres à encourager les investissements nécessaires, tant étrangers que domestiques.

Dans ce contexte, a noté le chef de l'opposition, "nous considérons que le programme de contrôle des prix et des salaires ne pourrait être perpétué indéfiniment".

Un gouvernement conservateur, a affirmé M. Clark, s'attacherait en premier lieu à établir la confiance en l'avenir économique du Canada. "Ceci ne pourrait se faire que par des mesures bien précises telles que des consultations régulières avec les principaux partenaires économiques, des mesures favorisant les investissements, des mesures de soutien aux petits entrepreneurs, des mesures visant à améliorer le dialogue entre le gouvernement, le patronat et les syndicats et, enfin, des mesures de réduction progressive de la part du produit national brut allant au secteur public".

Pollution: Reynolds demande un sursis

QUÉBEC (PC) — La société canadienne de métaux Reynolds demande au gouvernement québécois un délai de cinq ans pour mettre au point un programme de perfectionnement des installations de contrôle d'émission de fluorures.

Dans un mémoire présenté hier devant la commission parlementaire des Affaires municipales, le porte-parole de la compagnie, M. Bernard Roy, a précisé qu'une somme de $30 millions à $50 millions est déjà prévue par la firme à cette fin mais le délai fixé à 1978 paraît irréaliste aux yeux de la Reynolds.

La compagnie prévoit également ajouter un système de collection d'air secondaire, un système plus perfectionné de lavage des gaz, notamment.

M. Roy est venu donner le point de vue de la Reynolds au sujet du projet de loi concernant la qualité de l'atmosphère.

Compte tenu de l'ampleur des travaux, la compagnie doit mettre incessamment au point un programme d'ingénierie en vue de la réalisation de ses objectifs.

L'échéancier de cinq ans que réclame la compagnie tient compte du fait que les modifications aux cuves individuelles devront être faites au fur et à mesure que ces dernières seront construites, a expliqué M. Roy qui s'est par ailleurs souvent référé aux normes américaines antipollution dans ce domaine.

C'est ainsi qu'il a suggéré que les normes moyennes de particules en suspension sur 24 heures soient chargées de 260 à 150 microgrammes par mètre cube et que la moyenne géométrique annuelle soit de 70., pour protéger la santé publique.

D'autre part, le representant de la Reynolds a cité une étude par l'agence américaine de protection de l'environnement sur le fluorure qui a démontré que ce produit chimique n'a aucun effet nocif sur la santé publique.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de CORPREST INC., ayant sa seule place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 15 mars 1973, a été enregistré à Montréal le 15 mars 1973 sous le numéro 2412278.
Banque Canadienne Nationale
Montréal, 14 septembre 1976.

Prenez avis que le requérant — cédant Georges Léveillé, 1816, 40e Avenue, Pointe-aux-Trembles, P.Q., demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à la requérante — cessionnaire, C.M.C. Construction Inc. son permis portant le no: M-5D51890001, pour effectuer du camionnage en vrac, dans la Région no 10, catégorie entrepreneur.
Le requérant — cédant possède 98% du capital-actions de la requérante — cessionnaire.
Toute personne désirant s'opposer à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis, à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Qué.
Marc M. Delage
Procureur de la requérante
1ère publication: 15 septembre 1976
2e publication: 16 septembre 1976
3e publication: 17 septembre 1976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500 05-017019-769
DANS L'AFFAIRE DE:
Les conventions Matrimoniales, entre: MARC ANDRE HUDON, résidant et domicilié au 1681 boul. des Laurentides, Vimont, Ville de Laval, district de Montréal
et
DAME PIERRETTE VALIQUETTE, des mêmes lieux
REQUÉRANTS
PRENEZ AVIS que le Requérant présentera devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal, à 9:30 heures de l'avant-midi, le 20ième jour d'Octobre 1976, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, une Requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimonial entre le Requérant et son conjoint DAME PIERRETTE VALIQUETTE passé le 3ième jour de novembre 1975, passé devant Me Pierre Dagenais notaire, sous le numéro 1779 de ses minutes, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens.
MONTRÉAL, ce 13 septembre 1976
Mes CORMIER DORAIS & LAMARCHE
1920 boul. St-Martin,
suite 104
Chomedey-Laval, Qué
PROCUREURS DES REQUÉRANTS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)
No: 500 05-017264-761
ARTHUR, PAUL BERUBE,
Requérant
C.
DAME EMMA BERUBE,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, DAME EMMA DERUBE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 14 septembre 1976
A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint
Me JEAN-LUC SARRAZIN, avocat
3606, boul. de la Concorde
(Duvernay) Laval
Tél.: 661-3053

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 août 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Textiles A.M.I. Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2ième jour de septembre 1976, sous le numéro 2720931. Ce 7ième jour de septembre, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-022696-756
MLLE BERTHE ROBERT
Partie Demanderesse
C.
RENE ROUSSELLE & AL.
Partie demanderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse RENE ROUSSELLE est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, 13 septembre 1976
A. BEAULIEU,
Protonotaire, C.S.M.
Me Joseph P. Miller, avocat,
168 Notre-Dame est, Ste 205
Montréal, P.Q.
Tél.: 866-2063

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)
No: 500 12-063347-763
DAME VIOLET SENIOR,
Requérante
-VS-
PAUL BEDARD,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, PAUL BEDARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prene de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 7 septembre 1976
A. Beaulieu
registraire
Me Florent Philibert, avocat
6850 rue Sherbrooke est
Suite 350
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-016173-765
STEPHANOS GIANNOULAKIS, de la Cité et du District de Montréal, et résidant au 507 boul. Chomedey, Laval; et JOHN PAPANIKOLOPOULOS, de la Cité de Laval, District de Montréal et résidant au 3295-7e rue, Chomedey;
Demandeurs
-vs-
DIMITRIOS TRICOULIS, autrefois résidant et domiciliée de Montréal, présentement de lieux inconnus; et DEMOSTHENES LAMBROU, de la cité et du district de Montréal et résidant au 554 ouest Jarry;
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le Défendeur, DIMITRIOS TRICOULIS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, le 3 septembre 1976
HADJIS & FENG, avocats
1117 ouest, Ste-Catherine, Suite 706
Montréal, Québec
Procureurs des Demandeurs

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 août, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Robert Granger & Co. Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30ième jour d'août 1976, sous le numéro 2719845. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

MORLEY-TAYLOR LTD
Avis est donné que MORLEY-TAYLOR LTD., une corporation incorporée en vertu de la loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal fera application au ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières de la Province de Québec pour permission d'abandonner sa charte en vertu des provisions de la loi des compagnies.
Montréal, le 13 septembre, 1976
McMASTER MINNION PATCH HYNDMAN
LEGGE CAMP & PATERSON
Les procureurs de la requérante

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
DANIEL HOUDE, sans travail
Faisant affaires sous les nom et raison sociale de: "BOUTIQUE TAROT DEUX ENRG."
136 St-Laurent, Louiseville, P.Q.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que DANIEL HOUDE, a fait cession de ses biens le 14ième jour de septembre 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour d'octobre 1976, à one heures (11:00) de l'avant-midi, au bureau du séquestre-officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Le 14 septembre 1976.
C.A. MICHAUD
Syndic.
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 Ouest, Place Crémaie
Suite 320
Montréal, Québec
Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-015668-765
DAME JEANNE CORBIN,
Demanderesse
-VS-
MARC DARVEAU,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, MARC DARVEAU, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 8 septembre 1976.
A. BEAULIEU
Protonotaire de la
Cour supérieure
Me Florent Philibert, avocat
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal, Québec

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 05-015473-760
MARIE-JOSÉE DE MIRANDA,
Demanderesse
-vs-
JEAN-PIERRE GAMET,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le Défendeur Jean-Pierre Gamet est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.
MONTRÉAL, ce 10 septembre 1976
A. BEAULIEU
Régistraire
Me J. Eloi Gervais, C.R.
GERVAIS TANNAGE BÉLANGER
GAUTHIER BOUCHARD & DESAULNIERS
507 Place D'Armes, #1209
MONTRÉAL.
Procureur de la demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 3 mai 1973, par lequel Arnold Schrier a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 mai 1973, sous le numéro 2426552.
Le 8 mai 1973.
BANQUE DE MONTREAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-027102-768
LUCIEN QUIMPER
Partie Demanderesse
C.
PAUL EMILE PARENT
Partie Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse PAUL-ÉMILE PARENT est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, 13 septembre 1976
CLAUDE DUFOUR
Protondtaire, C.S.M.
Mes Pépin, Létourneau &
Ass., avocats,
360 rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.
Tél: 284-3553
N/D: H)8)1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-011841-762
AGATHE JODOIN, vendeuse, épouse en communauté de bien de Raymond Parizeau de la cité et du district de Montréal, domiciliée et résidant au 8441 boul. Gouin Est
-contre-
ANDRÉ HEBERT, de la cité et district de Montréal, domicilié et résidant au 3437 Harvard Avenue.
Par ordre de la Cour, le défendeur, ANDRÉ HEBERT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la requête a été laissée au Protonotaire de la Cour. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, un jugement.
Claude Dufour
Greffier
Mes. Lechter & Segal,
Suite 804,
1440 ouest Ste. Catherine,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
NO: 500-12-062937-762
BRENDAN JOSEPH HOLOHAN, Comptable, de la Cité de Dorval, district de Montréal, domicilié et résidant au 425, av., Bourke, app. 3E,
Requérant
vs
BRIGHID MARY PURCELL, épouse séparée de biens de Brendan Joseph Holohan, présentement de lieux inconnus,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée BRIGHID MARY PURCELL est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 3 septembre 1976
Mes Halperin, Ashenmil, Kotler
& Shuster
1255 University, Suite 1620
Montréal, Qué. H3B 3X3
Avocats du requérant

LA COMPAGNIE DU TRUST UNI
PRENEZ AVIS que La Compagnie du Trust Uni déposera une requête auprès du Lieutenant Gouverneur en Conseil de la Province d'Ontario pour obtenir un Arrêté en Conseil autorisant le changement de son nom à The Royal Trust Company (Ontario) et, en français, Compagnie Trust Royal (Ontario).
DATÉ à Toronto le 16 septembre, 1976.
Arthur H. Clairman
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500/02-022660-760
STEPHEN STOBER, résidant dans la Cité d'Outremont, District de Montréal.
demandeur
-vs-
PIERRE GOULET
et
EMMANUEL BOUCHER, de lieux inconnus
défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs PIERRE GOULET et EMMANUEL BOUCHER sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.
Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée à leur intention, au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.
(S) A. Beaulieu,
protonotaire C.S.M.
Le 8 septembre 1976
MONTRÉAL, le 13 septembre 1976
JACOBS & TANNENBAUM
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No: 500-05-014952-764
ALEXANDRE JONCAS, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
-vs-
SANDRA CYMET,
et PAUL-EDOUARD KEAST, autrefois tous deux résidant et domiciliés dans la Province d'Ontario, présentement de lieux inconnus.
DEFENDEURS
PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs SANDRA CYMET et PAUL-EDOUARD KEAST sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à leur intention.
MONTREAL, ce 14 septembre 1976
Me PIERRE GEOFFROY,
3555 rue Berri, #1703
Montréal, Qué.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC
TRANSFERT - RÈGLEMENT 2 (1976)
article 2.59.1
PRENEZ AVIS que MONSIEUR HENRI CHARETTE, domicilié et résidant au 810, rue Principale à St-Donat, district de Joliette, Province de Québec, détenteur des attestations et/ou permis nos. M-501495 D-001 et M-501495 D-002, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède sur les attestation et/ou permis nos. M-501 495 D-001 et M-501495 D-002, catégorie ENTREPRENEUR, pour la région -6- à MONSIEUR JACQUES CHARETTE, opérant sous le nom de JACQUES CHARETTE TRANSPORT ENR. et domicilié au 622, rue St-François à St-Donat, district de Joliette, Province de Québec.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ière publication: le 16 septembre 1976
2ième publication: le 17 septembre 1976
3ième publication: le 18 septembre 1976

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS est donné que VOYAGEUR.INC. et AUTOBUS TRANS URBAIN INC. s'adresseront à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial pour chacune, autorisant la première à louer à la seconde, pour une période de trois ans et demi, sept (7) autobus de marque G.M.C.
Toute personne intéressée pourra s'opposer à l'octroi de cette demande dans les cinq (5) jours de la date de la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 15 septembre 1976
2ième publication: 16 septembre 1976
3ième publication: 17 septembre 1976.
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur des requérantes.

LES PLACEMENTS REMDUL LTEE
AVIS est par les présentes donné que la compagnie Les Placements Remdul Ltée, constituée par lettres patentes confirmant un acte d'accord en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Westmount, province de Québec, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
DATÉ à Montréal, ce 9ième jour de septembre 1976
(S) ANNIE ADAMS
Secrétaire

Transports Canada / Transport Canada

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS
RÉGION DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, Québec. LAVAGE DE VITRES A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, MIRABEL, QUÉBEC, POUR UNE PÉRIODE DE TROIS (3) ANS.
Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'est, le 30 septembre 1976.
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.
Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu à la Salle de Conférence du Centre des Services à l'aéroport international de Montréal, Mirabel, le 23 septembre 1976 à 09:30 heures, heure avancée de l'est, afin d'examiner les devis et de faire une visite complète des lieux.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
A. O. Dumas
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des Transports aériens
Transports Canada
Aéroport int. de Montréal
Le 10 septembre 1976

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES POUR L'APPROVISIONNEMENT DE DEUX (2) TRACTEURS CHENILLES (NEUFS)

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Madame J. O. Kovacs, Acheteur, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le mardi 28 septembre 1976.

Les documents relatifs aux soumissions pour l'approvisionnement de deux TRACTEURS CHENILLES (neufs) peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant égal à 10% de la soumission.
Les soumissions seront ouvertes publiquement le mardi 28 septembre 1976, à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc, Québec.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier,
J. HABRA.

Le 14 septembre 1976

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
1 QP-610-05-001

DATE DE FERMETURE:
7 octobre 1976
15 h 30, heure de Montréal

AMÉNAGEMENT LG-4
RIVIÈRE LA GRANDE

CAMPEMENT LG-4, FOURNITURE DE TOUT LE PERSONNEL ET MAIN D'OEUVRE NÉCESSAIRE À L'AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT ET TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de $25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30 en s'adressant au:

Service des Contrats
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Québec H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de quatre cent cinquante mille dollars ($450,000) est requis sous forme de:

a) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisie par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres,
ou alternativement

b) Chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne, ou caisse populaire canadienne,
ou alternativement

c) Garantie bancaire émise par une banque à charte canadienne.

Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et aux engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Le dépôt de soumission et l'engagement relatif à l'émission de garanties subséquentes, tels que choisis par le soumissionnaire, doivent accompagner la soumission afin qu'elle soit acceptée.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque outoutes les soumissions reçues.

A. Rousseau

Directeur de l'Approvisionnement

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 16 septembre 19776

Willy Brandt mène un combat qui n'est plus le sien

BONN (AFP) — L'ex-chancelier Willy Brandt, prix Nobel de la paix, ne joue pas dans la campagne pour les élections législatives du 3 octobre en Allemagne de l'Ouest un rôle à la mesure de la dimension historique qui est la sienne. L'opposition chrétienne-démocrate (CDU-CSU) comme le Parti social-démocrate (SPD) dont il est depuis 1964 le président, ont d'ailleurs, chacun à sa manière, contribué à cet effacement relatif de l'ancien chancelier.

Dès le début de la campagne électorale, le candidat de l'opposition, M. Helmut Kohl, déclarait: "L'adversaire de la CDU-CSU au cours de la campagne électorale sera le chancelier Helmut Schmidt". Le SPD, pour sa part, axait sa campagne électorale essentiellement sur la personnalité de M. Schmidt, renversant ainsi les rapports entre l'ancienne et la nouvelle figure de proue du parti. Il faut toutefois souligner que l'histoire de cet homme exceptionnel contribue paradoxalement à sa relégation au second plan dans une campagne qui ne laisse qu'une place restreinte à son action historique et souvent romantique.

Celui qui fut au début des années 70 "l'homme d'État le plus charismatique d'Europe" (selon l'hebdomadaire Time) et dont la carrière gouvernementale fut brutalement interrompue le 6 mai 1974 par son retrait à la suite de l'affaire d'espionnage Guillaume se retrouve, du fait de son passé, de tout ce qui a constitué la substance de son triomphe, dans cette campagne comme dans un combat qui ne serait pas vraiment le sien.

Sa nomination en 1961 comme candidat chancelier social-démocrate avait constitué une révolution à l'intérieur du parti. Helmut Schmidt, en lui succédant en 1974, a inauguré un processus de renversement des valeurs de l'ère Brandt.

Enfant naturel né à Lubeck le 18 décembre 1913, Willy Brandt est venu très jeune au socialisme. Militant à l'aile gauche du SPD, il fut de ceux qui le quittèrent en 1931 pour protester contre son manque de combativité à l'égard des nazis. Lorsqu'Hitler arriva au pouvoir le 30 janvier 1933 il a dû s'exiler pendant douze ans en Norvège et en Suède, poursuivant par le biais du journalisme son apprentissage d'un socialisme démocratique qui s'inspire plus des valeurs d'un humanisme combattant que du "management", de l'efficacité, de la réussite et de l'acquis caractérisant le socialisme de Helmut Schmidt.

Toute sa vie politique depuis son retour d'exil en 1945 porte la marque de cet idéalisme humaniste au nom duquel la RFA a pu présenter une autre image de soi dans le monde et au nom duquel les Allemands de l'Ouest ont pu espérer créer un homme nouveau, une histoire nouvelle.

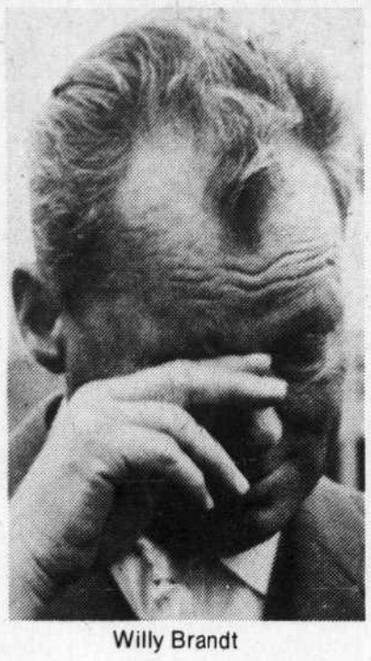
C'est à Berlin que Brandt s'est taillé une image nationale à la mesure du destin international de l'ancienne capitale du Reich, devenue point névralgique du monde d'après la guerre.

Son accession à la Chancellerie a été semée de nombreuses embuches. Après les élections de 1965, découragé, il annonçait son intention de ne plus briguer le pouvoir mais le parti le maintenait à sa tête et il devenait vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères du gouvernement de grande coalition de Kurt Georg Kissinger. Suivent les années d'euphorie et de difficiles batailles de 1969 à 1973 sous le signe de sa politique d'ouverture à l'Est et de promesses de réformes. Son action politique est alors toute de courage et d'actions symboliques qui provoquent tant en RFA qu'à l'étranger un écho exceptionnel et qui lui valent de recevoir le prix Nobel de la paix en 1971.

Et puis c'est l'échec et la fin brutale de la carrière gouvernementale du chancelier. À la fin de l'année 1973, la politique d'ouverture à l'Est marque le pas, les grandes réformes annoncées n'ont pas été réalisées et la crise énergétique mondiale les rend impossibles. Le chancelier perd pied. C'est l'époque où le Spiegel le représente sous la forme d'un monument de pierre au visage lézardé entouré de nuées. Quelques mois plus tard, Günter Guillaume, l'un de ses plus proches collaborateurs, est arrêté et inculpé d'espionnage en faveur de la RDA. Le 6 mai 1974, Willy Brandt "assume la responsabilité politique des négligences commises à propos de l'affaire d'espionnage Guillaume" et présente sa démission du poste de chancelier fédéral pour ne plus, depuis, ses consacrer qu'à son parti.

Maintenant, dans la campagne électorale, bien moins de place est laissée au combattant et à l'idéaliste qu'est l'ancien chancelier. Avant la campagne, il avait manifesté quelques velléités de retrouver des tons qui l'auraient remis dans son élément de battant en déclarant que l'Union chrétienne-démocrate représentait "un risque pour la sécurité de la république fédérale", mais ce thème n'a guère trouvé d'échos dans son parti.

Les idéaux pour lesquels il a combattu, sont devenus, depuis trois ans déjà, plus des repoussoirs que des thèmes mobilisateurs: la politique d'ouverture à l'Est a des goûts amers de dons sans retour, les réformes ne sont plus les rêves d'un pays où l'on se montre plus soucieux de préserver l'acquis parce qu'il est toujours menacé (la dernière crise économique l'a prouvé) que de changer l'homme ou le monde.



Willy Brandt

Torture aux Philippines

LONDRES (Reuter) — Amnesty International a accusé hier le gouvernement des Philippines de se livrer à des tortures sur la personne des prisonniers politiques et de violer les droits de l'homme à l'occasion d'arrestations massives et de détentions préventives.

Depuis que le président Ferdinand Marcos a décrété la loi martiale en septembre 1972, les Philippines ont abandonné toutes leurs traditions constitutionnelles, indique le rapport publié par l'organisation humanitaire à la suite d'une mission de deux de ses membres dans le pays en novembre dernier.

Le rapport comporte des témoignages de prisonniers qui ont été torturés. Sur 107 prisonniers interrogés, 71 ont déclaré avoir été torturés. Ils ont été battus pendant des heures, subi des chocs électriques, eu les organes sexuels brûlés ainsi que les paupières, ont été ébouillantés et ont été soumis à des immersions prolongées jusqu'à suffocation presque complète.

Les prisonniers précisent que les tortionnaires qui sont souvent des agents de services secrets, sont souvent enivrés et ne portent aucun intérêt aux réponses des personnes interrogées. Depuis la fin de la mission, des informations faisant état de nouvelles tortures sont parvenues à Amnesty International.

L'organisation note que le système judiciaire philippin est devenu totalement incapable d'empêcher les violations des droits de l'homme.

Frangié remanie le cabinet aux dépens du sunnite Karamé

BEYROUTH (d'après AP, AFP et Reuter) — Le président Soleiman Frangié a annoncé hier, un remaniement ministériel qui a pour conséquence d'écarter du pouvoir le président du Conseil musulman, M. Rachid Karamé.

Les principales fonctions sont désormais assumées par M. Camille Chamoun, ancien président de la République, et principal allié de M. Frangié et de M. Gemayel du côté chrétien. Cette décision survient huit jours seulement avant l'entrée en fonction du nouveau président, M. Elias Sarkis, qui est également chrétien.

Cependant, le principal parti chrétien libanais, les "phalanges", s'est dissocié de ce remaniement ministériel faisant passer, pour la première fois dans l'histoire du Liban, la quasi totalité des pouvoirs entre les mains des maronites (catholiques).

A une semaine de l'expiration de son mandat de six ans, le président Frangié (maronite) a en effet retiré au premier ministre (musulman sunnite), M. Rachid Karamé, tous les principaux portefeuilles, et a confié à l'un de ses principaux alliés, M. Camille Chamoun (maronite), tous les grands ministères: Défense, Intérieur, Affaires étrangères. En outre, un décret présidentiel pris hier permet à M. Chamoun d'agir en qualité de premier ministre par intérim si le chef du gouvernement ne peut pas assister à un conseil des ministres.

Ces décisions ont été prises au moment où M. Karamé et M. Pierre Gemayel, chef supérieur des phalanges, se trouvent au Caire. Le décret présidentiel précise que M. Chamoun sera "habilité à assumer les responsabilités du président du Conseil en son absence".

En clair, cela signifie que le chef de l'État et M. Chamoun peuvent convoquer le cabinet et prendre des décisions sans que M. Karamé soit obligatoirement présent.

Outre son poste de premier ministre, M. Karamé détient, quant à lui désormais les portefeuilles de l'Agriculture, du Tourisme, du Logement et des Coopératives.

M. Georges Skaff (catholique grec), directeur de la publication de l'ancien quotidien Al Jarida, entre dans le "gouvernement de guerre" et devient ministre de l'Économie, du Commerce, et des PTT.

Le remaniement du cabinet permettra à celui-ci de réunir sous la présidence de M. Chamoun, principal allié du président Frangié... M. Karamé habite dans le secteur ouest de Beyrouth, sous le contrôle des musulmans tandis que MM. Frangié et Chamoun résident près du port de Jounieh, à 16 km au Nord de la capitale. Il en a résulté que le cabinet n'a pas pu se réunir depuis plusieurs mois. D'après la constitution, le cabinet libanais doit remettre sa démission au nouveau chef de l'État lorsque celui-ci entre en fonction.

Dans une déclaration faite au Caire, M. Karamé a souligné que "ce qui se passe derrière son dos ressemble à du sabotage". Il a précisé qu'il "ne reconnait pas et rejette" le remaniement ministériel décrété par le président Frangié.

M. Béchir Gemayel, chef militaire des phalanges, a estimé que le président Frangié " a jeté de l'huile sur le feu", et M. Amine Gemayel, membre du bureau politique des phalanges, a affirmé que "son parti n'avait pas été consulté". Ce dernier a précisé que les phalanges avaient pris contact avec diverses parties "pour les informer de l'attitude réelle des phalangistes".

De source phalangiste, on a appris que M. Alexandre Gemayel, responsable phalangiste des liaisons avec la résistance palestinienne, était entré en contact téléphonique avec M. Abou Hassan, chef des services de sécurité de la révolution palestinienne. M. Alexandre Gemayel a déclaré que la "politique des phalanges demeurait inchangée et demeurait ouverte en direction des combattants quelle que soit leur idéologie".

De source phalangiste, on annonçait que M. Pierre Gemayel, qui se trouve depuis mardi au Caire, regagnera le Liban aujourd'hui. L'une des premières préoccupations du chef supérieur des phalanges à son retour sera, estime-t-on dans les milieux politiques libanais, d'empêcher que le remaniement ministériel n'entraine une nouvelle dégradation de la situation militaire et ne remette en cause la passation des pouvoirs au président Sarkis, dans une semaine.

Remaniement japonais, fruit d'un compromis

TOKYO (AFP) — Le remaniement hier du gouvernement japonais est le fruit d'un savant compromis pour résoudre la crise politique provoquée par le scandale Lockheed, estime-t-on à Tokyo.

Le changement intervenu hier dans l'équipe gouvernementale est purement technique, car les principaux ministres gardent leurs portefeuilles. Seules les Affaires étrangères, ministère d'importance mineure au Japon, changent de titulaire. M. Zentaro Kosaka y succède à M. Kiichi Miyazawa.

Il s'agit de la deuxième phase du compromis auquel sont parvenus à la fin du mois d'août le premier ministre, M. Takeo Miki, et ses deux rivaux, MM. Takeo Fukuda et Masayoshi Ohira, qui prétendent à sa succession. La première phase du compromis visait la prochaine convocation d'une session extraordinaire du Parlement pour régler les projets de loi en souffrance. Quant à la troisième, elle consistera à préparer les élections prévues au mois de décembre.

Les milieux politiques soulignent que M. Miki a réussi à maintenir M. Osamu Inaba à la Justice, malgré les pressions de ses ennemis à l'intérieur du parti libéral démocrate (LDP). Ils y voient le désir du premier ministre de laisser le soin, à celui qui en avait été chargé, de mener l'enquête sur le scandale Lockheed à son terme.

L'affaire Lockheed vaut d'ailleurs au premier ministre une popularité grandissante auprès de son opinion, mais, une fois réglé ce problème, il ne sera pas pour autant au bout de ses peines.

M. Miki souhaite en effet réviser le mode d'élection du président du LDP, et mettre fin au caractère "ploutocratique" du parti trop dépendant à son gré des largesses des grandes entreprises japonaises.

En ce qui concerne la politique extérieure du Japon, elle ne sera guère affectée par le remaniement, remarquent les commentateurs politiques. M. Miki maintiendra sa ligne pro-occidentale, tout en accroissant ses relations avec la Chine et en améliorant celles qu'il entretient avec l'Union soviétique.

A cet égard, le départ de M. Mivazawa de son poste des Affaires étrangères aura sans doute pour conséquence de détendre l'atmosphère. Il s'était en effet attiré les critiques de Pékin lorsqu'il avait décrété que les problèmes nippo-soviétiques ne regardaient que ces deux pays.

Le Pakistan propose aux "77" de tenir un sommet économique

MEXICO (Reuter) — Le Pakistan a proposé la convocation d'une conférence au sommet des chefs d'État ou de gouvernement des 114 pays en voie de développement consacrée aux problèmes économiques.

Cette proposition a été présentée devant la conférence sur la coopération économique entre pays en voie de développement par M. Aziz Ahmed, ministre pakistanais de la Défense et des Affaires étrangères.

Cette conférence qui s'est ouverte lundi pour neuf jours rassemble les pays membres du "groupe des 77". Celui-ci a conservé son nom bien que le nombre des pays en voie de développement siégeant à la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) soit passé depuis sa création de 77 à 114.

Plusieurs autres pays ont préconisé, à Mexico, des réunions ministérielles régulières et la création d'un secrétariat économique permanent. D'autres souhaitent que les consultations se poursuivent dans le cadre des institutions en place.

La conférence de Mexico examine la possibilité de créer de nouvelles organisations de producteurs de matières premières, de lancer des projets communs dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du commerce et d'ouvrir des centres d'information.

En marge de la conférence, un centre d'études économiques et sociales pour le tiers-monde a été inauguré mardi par le président mexicain, M. Luis Echeverria. Destiné à la recherche sur les problèmes des pays en voie de développement, ce centre a été construit avec le concours du programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Une série de projets, apprend-on de source proche de la conférence, ont déjà été mis au point par deux commissions de travail, et ils vont maintenant être examinés dans le détail. Ils intéressent les domaines suivants:

● Agriculture: création de nouvelles entreprises, notamment pour produire des engrais et des pesticides; mise en commun d'informations sur l'agriculture et la redistribution des terres;

● Éducation: la création de sociétés d'édition communes et des échanges d'enseignants et d'étudiants sont envisagés;

● Finances: la plupart des pays souhaitent des systèmes régionaux de crédits à l'exportation et la mise en commun de ressources pour financer des grands projets ou l'ouverture de nouveaux marchés. Certains souhaitent voir les plus riches des pays en voie de développement consentir des prêts aux autres et même acquitter les intérêts des emprunts qu'ils ont contractés.

● Assurances: des systèmes de réassurance entre pays du tiers-monde sont envisagés pour ne pas avoir recours aux pays développés.

● Monnaies: les pays représentés à Mexico sont favorables à la création d'une union internationale des paiements ouverte à tous les pays en voie de développement. Ils souhaitent une plus grande coopération entre banques, une amélioration des systèmes de compensation. La création d'une nouvelle unité monétaire internationale est préconisée par certains.

● Matières premières: l'idée consiste à rassembler tous les producteurs au sein des organisations déjà existantes et de créer de nouvelles organisations pour ceux des produits pour lesquels elles font défaut. Un conseil général rassemblant toutes les organisations de producteurs est également envisagé.

● Droits de douane: le principe d'un système global de préférences commerciales entre pays en voie de développement est à l'étude mais le projet n'a pas encore été précisé dans le détail.

● Industrie: des programmes communs de production et de recherches sont suggérés, de même qu'une coopération entre pays en voie de développement en ce qui concerne le contrôle exercé sur le plan national sur les activités des entreprises des pays industrialisés.

● Technologie: la plupart des pays souhaitent un nouveau code pour régler le système des licences et le transfert, des pays riches aux pays pauvres, d'informations technologiques. Sont également proposés des programmes connus pour la formation de techniciens et la création de centres d'information, notamment pour l'industrie pharmaceutique, le secteur agro-industriel, l'industrie alimentaire et la pétrochimie.

● Tourisme: des échanges d'informations et la promotion du tourisme d'un pays en voie de développement à un autre sont envisagés.

● Commerce: la conférence examine les moyens d'encourager les accords bilatéraux à long terme. La création de sociétés communes de commercialisation et d'importation en gros a été proposée.

● Transports: l'intégration des réseaux existants, des taux de fret préférentiels, des entreprises communes pour le développement des ports, de nouveaux services cargo et passagers et un accord simplifiant les procédures de visa sont à l'ordre du jour.

Chirac: guerre à l'union de la gauche

PARIS (AFP) — Trois semaines après avoir démissionné de son poste de premier ministre, M. Jacques Chirac fait une rentrée fracassante sur la scène politique française.

M. Chirac, en quarante-huit heures, a en effet fait publier deux déclarations par lesquelles il se pose en leader de la majorité présidentielle pour mener la bataille contre l'opposition socialo-communiste et l'empêcher de gagner les élections législatives de 1978.

Lundi, il annonçait qu'il allait prendre "les initiatives nécessaires" pour assurer le succès dans 18 mois des partis groupés dans la majorité et qui combattent "l'union de la gauche" (alliance des partis communiste, socialiste et radicaux de gauche). Il considère en effet qu'en 1978, les Français seront devant un choix capital (société libérale ou marxiste-collectiviste) et qu'ils joueront leur destin.

Or, dit-il, il faut éviter au pays "l'aventure et les contraintes" du collectivisme. Pour cela, tous ceux qui sont attachés à la société "de liberté et de progrès" doivent unir leur volonté et "par delà les partis", se rassembler en oubliant les querelles du passé.

L'ancien chef du gouvernement s'adressait ainsi davantage aux électeurs qu'aux formations politiques. Confirmation de cette démarche devait venir hier. Dans un message aux "compagnons" — mot gaullien par excellence — du mouvement gaulliste UDR, M. Chirac souligne que "chaque Français" doit savoir qu'il est vain d'espérer une division des adversaires socialo-communistes.

Il lance un appel à l'union de "toutes les forces qui luttent pour la démocratie" et proclame que "l'heure du rassemblement et du renouveau" a sonné. Le style est celui d'un chef qui ne se soucie guère de ses pairs et qui rappelle — ou veut rappeler — celui du général de Gaulle. D'ailleurs, certains commentateurs parlent même déjà de "l'appel du 15 septembre", comme on dit "l'appel du 18 juin 1940" (lancé de Londres par le général de Gaulle pour inciter à la résistance contre les armées allemandes).

Les observateurs s'interrogent sur la signification exacte de cette montée en première ligne, de l'ex-premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing. Son attitude, remarquent-ils, est en contradiction avec celle du président de la république et d'autres membres influents de la majorité qui tentent de jeter une "passerelle" vers certains socialistes qui n'approuvent pas avec enthousiasme l'alliance de leur parti avec les communistes. M. Chirac prend ainsi le contre-pied des desseins du chef de l'État qui, avec les républicains-indépendants et les centristes, et aussi certains gaullistes, souhaite une "ouverture" vers la gauche non-communiste.



8e Festival du film étudiant à l'U. Concordia

Le 8e Festival du film étudiant canadien 1976 se déroulera, du 22 au 26 novembre, au Conservatoire d'art cinématographique de l'Université Concordia à Montréal, sous la présidence d'honneur de MM. Henri Langlois, directeur de la cinémathèque française et de Norman McLaren, cinéaste d'animation de l'ONF.

Sous la direction de M. Serge Losique, directeur du Conservatoire, le Festival étudiant présente quelque 35 courts métrages, dont la liste des gagnants sera dévoilée par le jury de sept membres le dimanche 26 septembre à 19 h 30. Ce dernier est composé de Charles Cnaboud, Mireille Dansereau, Guy Glover, Barry Greenwald, Tom Luddy, Gérald Pratley et Robert-Guy Scully.

Les visionnements auront lieu le mercredi 22 septembre à compter de 22 h 30, le lendemain à compter de 20 h, le vendredi à la même heure et le samedi soir.

Les films français en compétition sont: *Mon âme* de Marx Sobel de l'Université Queen; *Le monument* de Daniel, Louis et Hélène Couture de l'Institut polytechnique Ryerson; *La crémaillère* de Gabriel Manseau de Concordia; *Blanc de mémoire-souvenir rouge* de Yvan Girouard de Concordia; *La nouvelle vendeuse* de Mario Bolduc de l'Université York et *Autostop* de Richard Tassé de Concordia.

Le grand prix toutes catégories est de $2,000. Les autres prix, de $500 et de $300 seront attribués pour les meilleurs scénarios, documentaires, films d'animation et films expérimentaux. Les organisateurs précisent cependant que les prix ne seront pas nécessairement attribués si le jury estime que la qualité des films ne le justifie pas.

échos

Une étude de 325 pages conduite par le réseau anglais de Radio-Canada recommande une restructuration complète de la grille musicale de la radio d'État du réseau anglais, sur une période de cinq ans.

variétés

NAZARETH

Un accouchement sans douleur

par Christine L'Heureux

Quand Ti-Jean Carignan parle de son état de surdité, résultat de deux ans de travail sur une foreuse dans une industrie de l'acier, il nous fait prendre conscience que le bruit peut être une cause de surdité... et que les jeunes qui, actuellement, s'abreuvent de concerts rock, ont bien des chances de se retrouver sourds dans quelques années. Les musiciens encore plus et mardi soir, au Forum, le groupe en première partie, *Moxy*, le sera plus rapidement que les Nazareth, pourtant agressifs! Les sillements d'oreille du spectateur moyen, à la sortie du concert, avaient bien des chances de dépasser les deux ou trois heures habituelles et de trainer encore le lendemain matin. Et pourtant, ce fut un très bon spectacle!

Comme sur leur premier disque, les musiciens de Moxy ont fait la preuve que leur brutalité et leur ingéniosité se situaient plus souvent au niveau des décibels que des lignes harmoniques. Du super-heavy rock chaudement applaudi par la foule venue là, l'espace de deux heures, refaire le jeu de la fin du monde ou de la vie dans une métropole de l'an 2000. Simulation fort bien réussie et qui a permis aux musiciens de *Nazareth* de passer pour des enfants de choeur. Tout est relatif et si, jusqu'ici, leur musique m'était apparue comme radicalement agressive après le passage de *Moxy*, je me suis surprise à découvrir la beauté toute simple de leurs mélodies; et à me laisser porter par leur musique comme aux bons temps de *Led Zeppelin*. Une batterie qui joue franchement à l'arrière-scène, un bassiste impressionnant surtout par ses pitreries et qui semble là pour donner un peu de couleur au spectacle, un chanteur (Dan Mc Cafferty) qui hurle de façon magistrale et, surtout, mais surtout, un guitariste (Manuel Charlton) capable de faire avancer la locomotive derrière lui non seulement à des vitesses supersoniques mais avec un doigté de maître. Et tous les spectateurs sont tombés dans cet immense entonnoir auditif dont le gouleau arrivait au coeur même de la guitare de Charlton.

Des vieux succès, plus quelques tounes du dernier long-jeu enregistré à Morin Heights, un Dan Mc Cafferty utilisant la cornemuse de son pays natal, l'Écosse, une foule qui chantait les airs les plus connus et un "bon anniversaire" au bassiste Peter Agnew: voilà ce qui a créé une bonne soirée au Forum, probablement parce qu'un groupe comme *Nazareth* a été programmé exactement pour ce genre d'endroit. Les lois du marketing!

la boîte à échos

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a accordé une subvention de $2,000 aux Editions Fides pour la publication d'un traité de zoologie, *Le Cap-Tourmente et la chasse aux oies blanches* de Léonard Bouchard; de $1,500 à la Librairie Garneau de Québec pour le livre d'Angéline Saint-Pierre, *L'oeuvre de Médard Bourgeault* et $500 pour le recueil de poésie *Amour-Feu* de Reine Malouin.

•

La programmation du Grand théâtre de Québec prévoit cette année la présentation de 98 différents spectacles, totalisant 329 représentations. L'an dernier, le Grand théâtre avait accueilli quelque 322,000 personnes à l'occasion de 400 représentations, pour un taux d'occupation moyen de ses deux salles de 73%.

•

Le Ciné-campus de Trois-Rivières, créé il y a neuf ans et qui regroupe l'Université du Québec, le Cégep et le Collège Laflèche, offre cette année encore une liste impressionnante de films à $7.50 la saison pour un étudiant.

A raison de deux séances par soir à 18 h 30 et 21 h, le mercredi au Cégep et le jeudi, samedi et dimanche à la salle académique du Séminaire Saint-Joseph, il présentera, par exemple, en semptembre: *La Fugue*, un drame policier d'Arthur Penn; *Histoire d'Adèle H* de François Truffaut; *Jour de l'éau* de John Schlesinger, un drame de moeurs américain et *l'Apprentissage de Duddy Kravitz* du canadien Ted Kotcheff. Également, des films du cinéma hongrois et algérien, un rétrospective Alfred Hitchcock, à partir de novembre, et la série de films d'Arthur Lamothe sur les indiens de la Côte-Nord. Excellente brochure disponible.

•

La Galerie Powerhouse, 3738, rue Saint-Dominique à Montréal présentera les oeuvres récentes de Freda Guttman Bain du 26 septembre au 15 octobre.

La Galerie Art Québec 76, 1012 ouest, rue Laurier expose du 16 septembre au 13 octobre des aquarelles, encres et gouaches de Reynald Piché.



Le film de Georges Dufaux, *Au bout de mon âge*, sera projeté à la chaîne française de Radio-Canada demain à 20 h 30. Produit par l'Office national du film, le documentaire nous fera notamment découvrir l'horreur, la cruauté même de la société à l'égard des personnes du troisième âge. Certaines scènes sont d'une telle cruauté, explique le bulletin Ici Radio-Canada, sous la direction de Marguerite Beaudry-Béchard que personne ne peut y demeurer insensible.

La Méditerranée

Délices méditerranéens, en plus des mets populaires chez nous... le tout présenté dans une atmosphère Côte d'Azur.
Fritto misto. Veau parmigiano. Poulet Relleno farci au jambon et nappé de brandy espagnol. Entrecôte sautée au beurre roquefort. Chapon rôti farci aux marrons. Crevettes à la bière...
Imposant buffet de hors-d'oeuvres italiens, provençaux, espagnols, nord-africains...
Vous prenez tout ce que vous voulez et c'est gratuit avec le plat principal, tout comme les pâtes.
La Méditerranée, situé dans l'hôtel Loews LaCité, sur Parc, près de l'avenue des Pins.



Ouvert tous les jours, sauf le dimanche de 18h00 à 23h30. Pour réservations appelez 288-6666.

Hôtel Loews LaCité
3625 Avenue du Parc
Montréal

Hôtel Loews LaCité

(Alpha Beta : un enfer à deux . . . une pièce à ne pas manquer cet automne)
Raymond Bernatchez Mtl-Matin

Ile Ste-Hélène
La Poudrière
Air climatisé

ALPHA BETA
de E.A. Whitehead
adaptation québécoise de Gaby Déziel-Hupé
Avec RÉJEAN LEFRANÇOIS et MADELEINE ARSENAULT
Mise en scène : Gilles Provost
Décors : Guy Beauregard
Production générale : Jeanine Beaubien
Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal Suite G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12 h à 18h. Ainsi qu'au Montreal Trust P.V.M.

HAROLD ET MAUDE
Musique de Cat Stevens
Film de Hal Ashby
Harold Sem. 9:35 — Jonathan Sem. 7:30
Salle climatisée.
POUR TOUS



Aussi
Jonathan Livingston LE GOELAND
Musique de Neil Diamond
Film de Hal Bartlett
Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BÉLANGER

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
Danse Contemporaine
• Chorégraphie
• Technique
Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation No 749870
Renseignements: 273-2213

Le film le plus beau, le plus riche, le plus accompli, le plus passionnant de Lelouch. Mise en scène stupéfiante de brio et d'intelligence. Un maitre film qui mérite un triomphe.
PARIS MATCH

Une course belle et forte, remarquablement interprétée par Dutronc et Jobert.
EUROPE NO. 1

Un film vif et réussi dans le style policier avec suspense et poursuite, émotions et tremblements... selon les meilleurs principes d'un "thriller". Ce diable de Lelouch a le talent rare de faire vivre ses personnages sur l'écran.
TELERAMA

Un "thriller" bondissant et excellent... Des images toujours inventives et surprenantes... Lelouch au mieux de sa forme et de son fond.
ELLE

Son film intrigue, amuse, touche, émeut, retient. Un divertissement total, qui fait du spectateur un complice, raconté avec le sens du spectacle et le brio habituel de Lelouch.
PARISCOPE

Les richesses de ce film sont si grandes qu'on ne sait sur quel aspect insister... Un chef-d'oeuvre.
LE JOURNAL DU DIMANCHE

Lelouch triomphe! Une technique fabuleuse, une maitrise totale dans la direction d'acteurs, une interprétation fabuleuse...
PANORAMA

Une des meilleures oeuvres de Claude Lelouch.
AGENCE FRANCE PRESSE

Un film tout à fait réussi, grâce à la virtuosité, au savoir-faire, au sens inné du récit, à la complicité qui l'unit à ses comédiens, de Lelouch.
LE MONDE

Le film le plus intéressant, le plus prenant de Claude Lelouch. Bons ou Méchants, ils sont tous excellents.
FRANCE SOIR

A cent à l'heure dans l'aventure, Lelouch continue de jouer au chat et à la souris avec le public.
LE POINT

Une odyssée tendre, un conte drôlatique, un "thriller" passionnant...
L'EXPRESS

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS. un service de CIVITAS

PIERRE DAVID présente LE BON ET LES MECHANTS de CLAUDE LELOUCH
POUR TOUS



MARLÈNE JOBERT
JACQUES DUTRONC
SERGE REGGIANI
BRUNO CREMER · BRIGITTE FOSSEY · MUSIQUE DE FRANCIS LAI

DÈS DEMAIN
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

MARCO FERRERI
GÉRARD DEPARDIEU
ORNELLA MUTI
La dernière Femme
18 ANS Adultes



CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141
PIERROT 1590 rue St-Denis 845-3222

JACK NICHOLSON
un film de MILOS FORMAN
"VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU"
14 ANS



CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE-PAPINEAU 524-1685
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
AUSSI: REX À ST-JÉRÔME, CAPITOL À ST-JEAN

visual arts centre centre des arts visuels
350 victoria avenue, montreal, quebec H3Z 2N4
350 ave. Victoria
Montréal H3Z 2N4
SESSION D'AUTOMNE
commençant le 4 octobre
CÉRAMIQUE : façonnage, tournage, glaçures, moulage, sculpture.
TEXTILES : tissage, macramé, hautes lisses, batik, broderie expérimentale, courtepointe, sérigraphie sur tissus.
PERCEPTION VISUELLE : design, dessin, peinture, aquarelle.
AUTRES : histoire des arts décoratifs, bijouterie, vitrail, décoration intérieure.
COURS POUR ENFANTS : jeu et argile, art et argile, textiles, cinéma, théâtre d'ombres, ateliers parent/enfant.
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE !
488-9559

ATELIERS MC-CM
AUTOMNE 1976

- Ballet jazz
- Tai Chi Chuan
- Exploration vocale
- Expression corporelle
- Improvisation dramatique
- Mime corporel
- Expression dramatique et pratique théâtrale

Inscription au:
Mouvement Communication-Culture de Montréal
4828, St-Denis (métro Laurier)
16 et 17 septembre — 20 au 24 septembre
de 17:00 à 20:30 heures
Renseignements (aux jours et heures d'inscription):
Téléphone 849-8224
Pas plus de 15 participants à chaque atelier

• Un film rare plein de tendresse et de fraîcheur.
JOURS DE FRANCE
1.15-3.15-5.15-7.30-9.30
POUR TOUS
François Truffaut
l'argent de poche
CARREFOUR STE CATHERINE-BLEURY 866-8057

A compter du 24 septembre
PARLEZ-NOUS D'AMOUR
Le nouveau film de JEAN-CLAUDE LORD

BEAU BEC PRÉSENTE
EN SPECTACLE à l'OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

FÉLIX LECLERC
15-16 OCT. 7h.30



LARRY CORYELL
16 OCT. 10h.00 et 12h.00



13 NOV. 7h.30 et 10h.00
JEAN-LUC PONTY



17-18 NOV. 9h.30
19-20 NOV. 10h.00
LES SÉGUIN



BILLETS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) AU CINÉMA 277-4145
• (AUSSI EN VENTE À L'ALTERNATIF)

'le meilleur et le plus professionnel des films érotiques produits aujourd'hui'.
— Hugh Hefner, PLAYBOY
18 ANS



LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE
LES ADORABLES VICTORIENNES
PARISIEN: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. RIVOLI & PAPINEAU: 1.30, 3.20, 5.10, 7.05, 8.55. LAVAL: semaine 6.00, 7.45, 9.35. GREENFIELD: semaine 7.00 & 9.00.
RIVOLI St Denis & Belanger 277-3125
PAPINEAU Papineau & Mt Royal 527-8635
5 cinémas le PARISIEN 400 Ste CATHERINE O 866-3856
5 cinémas LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD Pk. Pl Greenfield Park 671-6129

SALLE RESNAIS Elysée
2e semaine
Pour Tous
"Ne manquez pas ce film, c'est sublime".
—PARISCOP
BULLE OGIER
LOLEH BELLON
JEAN-MARC BORY
dans un film de
YANNICK BELLON



JAMAIS PLUS TOUJOURS
SALLE EISENSTEIN
'AMUSANT ET EMOUVANT DU DEBUT A LA FIN'
NEW YORK TIMES
POUR TOUS
Salut l'Artiste

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.40 Ouverture et horaire
9.45 En mouvement
10.00 La boite à lettres
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Le comportement animal: "Le hamster et la souris"
12.00 Prince noir
12.30 Les coqueluches
1.30 Télejournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "La merveilleuse fable de Cendrillon"
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 Les corsaires
5.30 Les Pierrafeu
6.00 Ce soir
7.00 Harold Lloyd ■
7.30 Les grands films: "Le Pélican" (drame-Français 1973).
9.30 Appelez-moi Lise
10.30 Télejournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Jason King
12.05 Cinéma: "Un homme libre" (drame-français 1972).
1.30 Télejournal

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.30 Fanfan Dédé
9.00 A la bonn'heure
10.30 Pour vous mesdames
12.00 Les p'tits bonshommes
12.20 Le 10 vous informe
12.30 Les tannants
1.30 Ciné-Jeudi: "Les bijoux du Pharaon" (policier-Américain 1962) ■
3.15 Droits de parole
4.00 Patof voyage
4.30 Capitaine Scarlet
5.00 Pour tout l'monde
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Cinéma: "La folle de Chaillot" (comédie-dramatique-Américain 1969).
10.00 Montréal en parle
11.00 Les nouvelles TVA
11.30 La couleur du temps
11.45 Mannix
12.45 Cinéma: "Sept winchesters pour un massacre" (western-Italien 1967).
2.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

15.30 Les marmitons
16.00 D'une école à l'autre
17.00 Poste frontière
18.00 Prête-moi ta plume
18.30 L'âge de la parole
19.00 Ce coin de pays
19.30 Dossier Afrique: "Tarzan n'habite plus ici".
20.00 Horizons: "Chapeaux melons et blouses blanches".
21.00 Le sens de la vie
22.00 A vrai dire

CBMT 6

9.30 Mr. Piper
10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon ami
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Any Woman Can
1.30 Coronation Street
2.00 All in the Family
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity cooks
4.00 It's your Choice
4.30 Vision on
5.00 Mr. Dressup
5.30 Room 222
6.00 Love American Style
6.30 The City
7.00 Portrait
7.30 Where the oky begins
8.00 The Carol Burnett Show
9.00 Summer evening
9.30 Points east, points west
10.00 America
11.00 The National
11.22 Special assignment
11.30 Montreal Tonight
12.00 Mary Hartman
12.30 Cinéma: "Father was a fullback" (1949) ■
2.00 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 Trouble with Tracy
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Kareen's Yoga
10.00 The Community
10.30 McGowan and Co
11.00 The art of cooking
11.30 Definition
12.00 Flintstones
12.30 Cinéma: "Count your blessings" (drame 1959)
2.30 What's the good word
3.00 Another World
4.00 Celebrity Dominoes
4.30 The Flintstones
5.00 It's your move
5.30 The price is right
6.00 Pulse
7.00 This is music
7.30 Excuse my french
8.00 The Practice
8.30 Here comes the future
9.00 Streets of San Francisco
11.00 The CTV National news
11.21 Pulse
12.00 Cinéma: "The way west" (western 1967)
2.00 Sing-off

Mgr Lefebvre prêt au compromis avec Rome

ÉCONE, Suisse (Reuter) — Mgr Marcel Lefebvre estime "positif l'entretien qu'il a eu, il y a cinq jours, avec le Pape. Il affirme qu'il ne souhaite pas créer de schisme mais confirme qu'il continue dans la voie qu'il s'est tracée.

L'archevêque, suspendu "a divinis" fin juillet par le Pape, a donné, hier, une conférence de presse dans la salle de conférence du séminaire d'Écône, pépinière de prêtres traditionnels, qu'il a fondé, et où 30 nouveaux séminaristes étaient attendus dans la soirée.

L'ancien archevêque de Dakar a indiqué qu'il avait demandé au Souverain Pontife de permettre le maintien des formes traditionnelles "puisque nous vivons à une époque de pluralisme".

Il a dit avoir demandé à Paul VI de le faire comparaître devant la Congrégation de la foi la plus haute autorité du Vatican en matière de doctrine — afin qu'il puisse y défendre ses théories, avec l'aide de spécialistes du droit canon, sur les articles essentiels de la foi catholique.

En ce qui concerne sa rencontre avec le pape, Mgr Lefebvre a déclaré avoir été très surpris d'obtenir une audience aussi facilement alors qu'il avait auparavant attendu si longuement.

Il estime que l'audience, accordée samedi à Castelgondolfo, a plutôt constitué un contact d'entente, "un contact cependant positif".

Il espère que cette audience aura une suite. Le pape n'a pas pu, sur le moment, lui donner une réponse à sa demande de permettre la célébration de la messe traditionnelle. "Il me semble au moins que cela a constitué un premier pas et qu'il espère que nous pourrons poursuivre la conversation plus tard", a dit Mgr Lefebvre.

Le prélat dissident a ajouté que le pape lui avait, bien sûr, fait part de sentiments pas très louangeux.

"Cependant, je suis satisfait car j'ai expliqué au pape que je n'étais pas le chef des traditionnalistes, mais un catholique qui ne voulait pas abandonner et s'éloigner de ce que l'Église nous a enseigné depuis des siècles. J'espère que j'ai pu montrer au pape que nous sommes dans une situation de déchirement entre ce qu'ont enseigné les papes durant un siècle et l'enseignement actuel."

Mgr Lefebvre a ajouté que cette audience lui avait également permis de mettre les choses au point car "nous avons été calomniés auprès du Saint-Père, certains lui ayant affirmé que nous exigions de nos séminaristes d'Écône un serment contre le Pape".

"J'ai donc proposé au Pape de nous laisser continuer tranquillement et nous attendons maintenant une réponse du Vatican."

Mgr Lefebvre, interrogé sur les possibilités d'un schisme, a répondu: "Je n'aime pas ce mot. Dans la mesure où le Pape demeure fidèle à la foi qui a toujours existé, nous sommes avec lui. Dans la mesure où il s'éloigne de celle-ci, c'est lui qui crée un schisme".

Évoquant son entretien avec Paul VI, Mgr Lefebvre a déclaré qu'il avait trouvé le Pape très fatigué, ayant même de la peine à marcher. "Cependant, il m'a semblé en pleine possession de ses moyens", a-t-il dit.

A Écône, un groupe de bâtiments surplombant des vignobles et des pylones à haute tension dans une vallée, proche de Sion, dans le sud de la Suisse, c'est la rentrée des classes pour 130 séminaristes venus de divers pays européens, des États-Unis et de l'Australie.

Un porte-parole de la "Fraternité sacerdotale St-Pie X" a déclaré qu'à la fin août, une centaine de séminaristes étaient inscrits sur une liste d'attente pour suivre les cours du séminaire.

Mgr Lefebvre a annoncé que 36 nouveaux séminaristes rejoindraient Ecône le soir même pour le début d'une nouvelle année d'études. D'autre part, il a précisé qu'il espérait qu'un arrangement serait trouvé avec le Vatican, mais que de toute façon il continuerait d'ordonner de nouveaux prêtres. Les prochaines ordinations devraient avoir lieu au printemps 1977.

En ce qui concerne la "validité" de ces ordinations et de sacrements donnés par les prêtres sortant d'Ecône, Mgr Lefebvre a indiqué que le droit canon prévoyait des cas extraordinaires, cas dans lesquels n'importe quel catholique peut donner certains sacrements, baptème, extrême-onction.

Appui moral des évêques canadiens aux deux avocats expulsés du Chili

OTTAWA (PC) — Les évêques catholiques du Canada, par la voix de leur président, Mgr G. Emmett Carter, viennent d'exprimer leur appui moral aux victimes de deux récentes violations des droits de l'homme au Chili et en Equateur.

Dans une communication qu'il adressait au secrétaire général de l'Organisation des États américains, (OEA), Mgr Carter a dénoncé comme "une violation évidente des droits de l'homme" l'arrestation et l'expulsion de leur pays de deux éminents avocats chiliens.

Pour s'être chargé de la défense de prisonniers politiques, à la demande du Vicariat de la Solidarité du diocèse de Santiago, les deux avocats, MM. Jaime Castillo Velasco et Eugenio Velasco Letelier, ont été arrêtés et expulsés du Chili le 8 août sans aucun procès et sans avoir pu prendre contact avec leurs familles.

Mgr Carter rappelle la réunion de cet organisme à Santiago même et il souligne que la question des droits de l'homme y a été étudiée et que les deux victimes de la junte militaire ont participé à cette rencontre.

Le porte-parole des évêques canadiens presse l'OEA de faire tout en son pouvoir pour que la junte militaire du Chili respecte les positions adoptées sur les droits de l'homme.

Tout dernièrement, en Equateur, l'évêque de Riobamba réunissait 17 évêques, 22 prêtres, cinq religieuses et 12 laïcs à l'occasion d'une conférence de caractère essentiellement privé et d'ordre uniquement pastoral.

Les participants venaient de sept pays d'Amérique latine, en plus de quatre évêques des Etats-Unis. Le 12 août, lors de la troisième journée de cette rencontre quelque 30 policiers armés procédèrent à l'arrestation de tous les participants qui furent détenus pendant 24 heures dans une caserne.

Le lendemain, le gouvernement de l'Equateur expulsait "manu militari" tous les étrangers qui avaient participé à cette rencontre, en prétextant qu'il s'agissait d'une réunion politique qui empiétait sur les affaires intérieures du pays et que des documents subversifs y avaient été saisis.

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Shadow of the Hawk" 1.30, 3.30, 5.30, 7.20, 9.15.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Midway" 7.20, 9.30.
AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Stay hungry" 1.15, 3.10, 5.05, 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 ave du Parc 844-1932 "Sensuality liberated female" 12.30, 2.25, 6.15, 9.10 et "Casting call" 1.25, 4.25, 7.10, 10.05.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Cauchemar vers l'inconnu" 3.00, 6.20, 9.40 et "Aloha Bobby et Rose" 1.20, 4.40, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2745 (Salle I) "Sin" (Salle II) "Every Inch a Lady" et "The "Hardy Girls".
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine O. 866-8057 "L'argent de poche" 1.15, 3.15, 5.15, 7.30, 9.30.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-4685 (Salle I) "L'autre versant de la montagne" 2.30, 6.20, 10.00 et "La kermesse des aigles" 12.30, 4.20, 8.00 (Salle III) "Vol au -dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "La grande casse" 12.10, 3.30, 6.35, 10.00 et "C'est dur pour tout le monde" 1.40, 5.05, 8.30.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-9933 "Le massacre à la scie" 6.30, 9.45 et "les démons de la moto" 8.00.
CLAREMONT: 5048 Sherbrooke ouest 248-7395 "Gone with the wind" 12.15, 4.05, 8.10.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goeland" 7.30 et "Harold et maude" 9.35.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Silence on tourne" 12.40, 2.25, 4.15, 6.05, 7.55, 9.45. (Salle II) "La dernière femme" 12.10, 2.25, 4.45, 7.00, 9.20. (Salle III) "A nous les petites anglaises" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15 (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Harry and Walker go to New York" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Murder by Death" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CRÉMAZIE: 861 St-Denis 388-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Les galettes de Pont-Avent" 7.30, 9.30. (Salle McLaren) "Mon nom est personne" 7.30, 9.30.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Harold and Maude" 6.05, 9.35 et "The Dove" 7.40.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa "747 en péril" 7.30 et "Tremblement de terre" 9.15.
MERCIER: 3260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Cauchemar vers l'inconnu" 6.30, 9.45 et "Aloha Bobby et Roses" 8.05.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-3579 "Ode to Billy Joe" 1.20, 5.15, 9.20 et "Alice doesn't live here any more" 3.10, 7.15.
OUTREMONT: 1243 Bernard Outremont 277-4145. "L'amour fou" 7.00.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Gumball rally" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.20.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "Les adorables victoriennes" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle II) "Survive" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle III): "La bête" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle IV): "Le locataire" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10. (Salle V): "Drum" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PIERROT: 1590 rue St-Denis 845-3222 "Shobizenesse" 1.30, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Silent movie" 7.20, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE: 865-2533 (Petit cinéma) "All the president men" 1.05, 3.40, 6.10, 8.45.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Face to face" 12.05, 2.25, 4.45, 7.10, 9.35.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "The Infidel" 12.00, 2.55, 5.45, 8.30 "Plasures of a woman" 1.35, 4.25, 7.15, 10.10.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "The naughty victorians" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SNOWDON: 5225 Décarie 842-1322 "Monty Python and the Holy Grail".
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 732-8243 "The naughty victorians" 7.10, 9.10.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.20.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "L'autre versant de la montagne" 2.20, 6.00, 9.35 et "La kermesse des aigles" 12.30, 4.10, 7.50.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "The Tenant" 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Monty Python and Holy Grail" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Labyrinthe" (d'Andras Kovacs — Hangire 1976) 8.00
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 2455 Maisonneuve 879-4349. "Four sons" (de S. Ford — Américain 1928) 7.00 et "Every girl should be married" (de D. Hartman — Américain 1948). 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier, 288-1229. Relâche.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 Bleury 866-1964. Relâche.
LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821 "Alpha Beta" de E.A. Whitehead, du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 18 h 30 et 21 h 30.
SALLE WILFRID PELLETIER: Harry Belafonte and his international company.
STUDIO THÉÂTRE: (Ste-Sophie-de-Lacorne) 436-1304 "La grande Aurore" de Serge Mercier du mercredi au samedi: 21 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau — 523-1211. "Ma Corriveau" de Victor Levy-Be aulieu. Tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE: (Ancienne Lorette) "La Baraka" de Michel André — Tous les soirs à 21 h. Relâche: lundi.
THÉÂTRE MAISDNNEUVE: Relâche.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. Relâche.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon — 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 200 E. Avenue des Pins 845-7277. Relâche.

w.h.perron

vous rappelle que

Votre Jardin Printanier de Fleurs Hollandaises

commence maintenant

Cet automne, ne manquez pas le printemps. C'est le temps de planter tulipes, jacinthes, jonquilles et autres bulbes d'importation hollandaise. L'un des plus vastes choix de bulbes hollandaises au Canada: soit plus de 1 million de jacinthes, de tulipes et de jonquilles.

Nos spécialistes vous aideront à résoudre vos problèmes de jardinage.

w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey
(1/2 mille au nord du pont Cartierville)

Tél.: 332-3610 Stationnement gratuit
Ouvert du lundi au samedi, de 8 h 30 à 17 h.

CHARGEX

master charge



Ces montres portent le nom de Birks, c'est tout dire!

Nous sommes très exigeants. Nos horlogers ont fait un examen minutieux de chaque modèle de notre nouvelle collection de montres électroniques. Le dessin du boîtier et le style du bracelet ont de plus été réalisés selon nos propres devis.

C'est pourquoi ces montres peuvent porter le nom de Birks. Nous savons qu'elles vous donneront entière satisfaction en tous points: bon fonctionnement, raffinement de la présentation et de la finition.

Votre montre portera non seulement le nom de Birks, mais aussi la garantie Birks, une maison solidement établie.

A gauche. Une montre classique de forme ronde. Boîtier en acier inoxydable poli et bracelet en cuir de veau. Indique l'heure, les minutes et les secondes. $44.95.
Même modèle avec boîtier de ton or, $49.95.

A droite. Un modèle imposant tout en acier inoxydable. Chic bracelet effilé et réglable. Fermoir commode. Indique l'heure, les minutes et les secondes. $49.95.
Même modèle avec boîtier et bracelet de ton or, $59.95.

BIRKS JOAILLIERS



OFFRE INTÉRESSANTE

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
6 mois	28.00	38.00	10.00
7 mois	31.00	44.00	13.00
8 mois	35.00	50.00	15.00
9 mois	39.00	56.00	17.00
10 mois	43.00	62.00	19.00

SOYEZ BIEN INFORMÉS À MEILLEUR COMPTE
RECEVEZ LE DEVOIR CHAQUE MATIN À DOMICILE

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus $ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....
ADRESSE .....
.....
.....

Ci-inclus $ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....
ADRESSE .....
.....
.....

L'Action de grâce de Vacances-familles

Vacances-familles offre l'opportunité d'un séjour dans la grande hôtellerie québécoise à l'occasion de la longue fin de semaine de l'Action de Grâce. En effet, à raison de $13.00 par jour, vous pourrez séjourner dans l'un des endroits suivants: à Québec "Le Concorde" et à Montréal à "La Cité" (jusqu'à 4 personnes de la même famille par chambre); à Pointe-au-Pic, c'est au "Manoir Richelieu" (2 personnes par chambre).

Ce programme spécial est offert aux membres de Vacances-familles pour la période du 8 octobre jusqu'au 11 octobre. Vacances-familles entend faire bénéficier les familles vacancières de diverses activités sportives et socio-culturelles au Manoir Richelieu et faire part aux participants à Québec et à Montréal d'une programmation détaillée comprenant visites touristiques, repas communautaires, soirées canadiennes et autres...

La plupart des vacanciers de Vacances-familles connaissent déjà très bien le Manoir Richelieu et le Concorde. Quant à l'hôtel La Cité, c'est une nouvelle acquisition pour Vacances-familles. Cet hôtel est situé au centre-ville de Montréal, dans le complexe Concordia et offre sensiblement les mêmes avantages que Le Concorde à Québec.

Le réseau d'hébergement de Vacances-familles offre également pour la période de l'Action de Grâce des séjours agréables à la ferme, dans de petites auberges de campagne, centres de villégiature, etc... vous permettant d'apprécier le riche colori de l'automne québécois.

Pour plus de renseignements, communiquez avec:
Vacances-familles
a/s: M. Jean-M. Lachance,
directeur général
1661, ave du Parc
Ste-Foy, Québec
G1W 3Z3
tél: (418) 658-0576 (frais virés acceptés).

Affluence canadienne croissante aux îles St-Pierre-et-Miquelon

FORTUNE, T.-N. — Le nombre de visiteurs qui se rendent aux îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon va croissant. M. Russell Lake, copropriétaire du bateau St. Georges, qui fait la navette huit fois par semaine entre Fortune, port de la péninsule de Burin, et Saint-Pierre, déclare que le nombre de touristes a été plus élevé d'au moins 15 pour cent, entre ces deux points, cette année.

L'an dernier, le St. Georges a transporté 16,000 passagers.

En plus du St. Georges, un autre bateau fait des voyages réguliers à partir de Fortune. Un troisième bateau fait la navette entre Sydney (N.-E.) et Saint-Pierre, et on prévoit qu'un navire de croisière partant de Montréal fera neuf voyages cette année, contre deux pendant les saisons précédentes.

Les îles, situées à 15 milles au large de l'extrémité de la péninsule de Burin, comptent largement sur le tourisme pour leur économie. Une des principales attractions touristiques est le prix peu élevé de l'alcool.

Mais cela peut changer bientôt. Les îles étaient jusqu'à récemment gouvernées par la France comme un territoire d'outre-mer, mais la mère-patrie a accordé récemment au territoire le statut de 100ème département français.

Un visiteur à Fortune a déclaré: "Une des raisons de ce changement, c'était de rendre les îles semblables aux autres départements français, et de leur permettre de faire partie du Marché commun."

Apparemment, les 5,600 habitants des îles n'étaient pas heureux du changement. Il y a quelque temps, les 14 membres du gouvernement local ont donné au sénateur Albert Pen, qui représente l'île à l'Assemblée Nationale française, l'autorisation de contester cette décision au Sénat français.

Le changement officiel de statut n'aura pas lieu avant un an, et les insulaires français ne savent pas si le prix des alcools et autres articles va augmenter ou si le changement touchera le tourisme.

La présence des Français dans ces îles, unique colonie française en Amérique du Nord, a laissé son empreinte sur la vie quotidienne des habitants.

Depuis les quelque 400 ans que la France occupe presque continuellement les îles, le lien avec la mère-patrie est demeuré très fort, ce qui ne s'est pas fait aux dépens des contacts fréquents avec le Canada, en particulier avec Terre-Neuve.

Les dix attractions préférées des Canadiens au Danemark

Qui donc a fait le choix de ces dix attractions? Nul autre que le demi-million de Canadiens qui ont visité le Danemark depuis 1949.

Au cours de ces années, la destination favorite des Canadiens n'était pas seulement Copenhague, mais également la campagne environnante, celle qui inspira à Hans Christian Andersen ses contes fameux à travers le monde.

Mais qu'est-ce qui leur plaisait le plus?

D'après la plupart des visiteurs Canadiens de ce dernier quart de siècle, c'est d'abord le plaisir qu'ils ont eu à faire connaissance avec les Danois.

Pour ce qui est du reste, voici ce qui les attire:

— Les seuls et uniques Jardins de Tivoli au coeur de Copenhague.

— Le château de Kronborg à Elseneur, au nord de Copenhague, dit le château de Hamlet.

— Stroget — la rue commerciale la plus longue au monde à l'usage exclusif des piétons.

— La Petite Sirène — symbole de Copenhague.

Voici maintenant les principaux centres d'attractions touristiques en dehors de la ville:

— La maison de Hans Christian Andersen à Odense. — La ville de Ribe, vieille de mille ans.

— La petite ville de Aeroskobing sur l'île de Aero.

— Le parc et le château d'Egesbov sur l'île de Funen.

— Le musée en plein air de la vieille ville, à Aarhus dans le Jutland.

Quelles seront celles des 25 prochaines années?

Cependant, depuis quelques années, de nouveaux intérêts apparaissent, en voici quelques-uns qui devraient prendre la vedette au cours des 25 prochaines années:

— Vacances d'une semaine sur une ferme danoise.

— Excursions individuelles à bicyclette à travers la verte campagne danoise.

— Voyages qui feront prendre contact avec la vie quotidienne et avec les réalisations du Danemark moderne dans le domaine social.

— Vacances qui vous gardent en bonne forme physique, grâce à des exercises de toutes sortes qui ajouteront au plaisir des vacances.

Enfin, des vacances qui s'inspirent du slogan: "voyager avec un but en tête". Ces vacances comprennent des voyages d'études de toutes sortes offertes par "Le Comité International des Étudiants du Danemark".

L'automne en musique au Canada

La fin de l'été au Canada annonce le début d'une nouvelle saison remplie de divertissements culturels.

Toutes les grandes villes ont leur propre orchestre symphonique et des pièces de théâtre de première qualité sont jouées un peu partout.

A ce propos, le Centre national des arts à Ottawa est considéré comme l'un des meilleurs centres artistiques. Construit en 1969, il abrite la deuxième plus grande scène d'opéra de l'Amérique du Nord.

Le rideau pèse 3.5 tonnes et il a été tissé au Japon, aucun métier sur ce continent n'étant de taille pour cet ouvrage.

C'est dans un tel décor que l'Orchestre du Centre national des arts, dirigé par Mario Bernardi, donne des concerts.

En 1976-1977, l'orchestre de 46 musiciens commencera ses représentations le 30 septembre et la saison se terminera en mai.

La plupart des concerts seront dirigés par le maestro Bernardi, mais des noms de chefs d'orchestres célèbres comme Sergiu Comissiona de la Baltimore Symphony, Alexander Gibson de l'orchestre national d'Ecosse, Zubin Mehta de l'Orchestre philharmonique d'Israel et Vaclav Neumann de l'Orchestre philharmonique tchèque, figurent sur la liste des invités.

Le Centre national des arts domine le canal Rideau qui traverse le centre-ville de la capitale du Canada et qui devient semble-t-il, la plus longue patinoire au monde en hiver.

●

Montréal, la plus grande ville du Canada, n'est pas en reste! Les plus importantes représentations se donnent surtout à la magnifique Place des arts accessible de la plupart des grands hôtels sans avoir à mettre le nez dehors.

L'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Rafael Frühbeck de Burgos, se produit de septembre à mai et les noms de nombreuses célébrités figurent au programme.

A ce titre signalons le chef d'orchestre Franz-Paul Decker, le flûtiste Jean-Pierre Rampal, le violoniste Ida Haendel et le pianiste Philippe Entremont.

Cette année, l'OSM donnera 26 concerts auxquels participeront 300 artistes. Les oeuvres choisies proviendront d'un patrimoine musical de 300 ans, du "Concerto pour guitare" de Vivaldi à "L'Étoile noire" de Morel.

Les Grands ballets canadiens, de Montréal, donneront plusieurs représentations du "Lac des Cygnes", de "Casse-noisetes" et d'une oeuvre qui leur est propre intitulée "Les plus grands succès".

Le Royal Winnipeg Ballet et le Dutch National Ballet danseront à Montréal cette année tandis que le Ballet Cologne exécutera "The Ragtime Dance Company" adaptée aux rythmes syncopés de Scott Joplin.

Les Ballets-Jazz (Montréal) qui ont obtenu un succès à Venise l'an dernier, continuent à impressionner leur public avec une adaptation moderne d'un art classique.

Leur répertoire comprend un nouveau ballet intitulé "Fleur de Lit" qui raconte l'histoire du Québec, de ses débuts jusqu'à l'an 2000. La musique est de Claude Léveillée et la chorégraphie d'Eva von Gencsy.

L'Opéra du Québec offre toujours un programme varié et l'orchestre de chambre McGill jouit d'une grande renommée.

●

Toronto, la deuxième ville du Canada, est un autre foyer culturel important.

Des hôtels modernes, de beaux magasins, et la Tour du CN, la plus haute structure autonome du monde, en font un centre idéal pour découvrir les merveilles de la musique, de l'opéra et du ballet.

L'Orchestre symphonique de Toronto, qui entreprend sa 55e saison, donnera environ 100 concerts, y compris des représentations au Carnegie Hall, New York et au Kennedy Center de Washington, D.C.

Le directeur musical, Andrew Davis, et le chef d'orchestre résidant, Victor Feldbrill, dirigent la plupart des concerts et Isaac Stern, Maureen Forrester, Anton Kuerti et Rudolf Serkin figurent parmi les solistes invités.

Tous les concerts réguliers ont lieu à Massey Hall, l'un des centres où l'acoustique est la meilleure au monde.

Et l'OST offre toujours une variété de concerts, des Préludes de Wagner à "The Stars and Stripes Forever" en passant par "Fall Fair".

Le long passé de l'Orchestre a été marqué du succès puisqu'il a joué avec ou pour des artistes célèbres comme Stravinsky, Chaliapin, Gigli, Heifetz, Beecham, Enesco, Fiedler et Iturbi.

C'est l'orchestre canadien qui compte le plus grand nombre d'abonnés; un million de personnes (chiffre estimatif) vont entendre ses concerts chaque année.

Cette année, le Ballet National du Canada célèbre son 25e anniversaire avec un nouveau directeur artistique et cinq nouvelles productions.

La troupe présentera "Roméo et Juliette", "Giselle", "Lac des Cygnes", "La Belle au bois dormant", "La Sylphide", "Monument pour un jeune homme mort", "Quatre oeuvres des Schumann", "La Fille mal gardée", "Coppelia", et "Casse-noisettes".

Le Canadian Opera Company dont le siège est à Toronto, donnera 25 représentations du 24 septembre au 16 octobre cette année.

Au programme également: huit représentations de "La Bohème" de Puccini, sept de "La grande duchesse de Gerolstein", d'Offenbach, six de "Tosca", aussi de Puccini et quatre de "Die Walküre" de Wagner.

La mezzo-soprano britannique Ann Howard interprète le rôle principal de "La grande duchesse" et le ténor lyrique américain John Walker celui de "Fritz".

A l'affiche, le tenor Ruggero Bondino, de La Scala, (Rodolfo), Jeannette Zarou (Mimi) dans "La Bohème", Marisa Galvany (Tosca), Ermanno Mauro (Cavaradossi) et Leif Roar (Scarpia).

Les vedettes de "Die Walküre" sont Gunilla de Malmborg (Brunnhilde), Richard Cassilly (Siegmund) et Leif Roar (Wotan).

Les Baroque Strings de Vancouver, orchestre de chambre unique en son genre se spécialise, comme son nom l'indique, dans la musique baroque.

Ses 14 membres font partie de l'Orchestre symphonique de Vancouver dirigé par Norman Nelson.

M. Nelson et deux autres membres de l'Orchestre ont fondé les Baroque Strings il y a 10 ans.

Auparavant, les trois mêmes personnages ont aussi fondé la prestigieuse Academy of St. Martin-in-the-Fields à Londres, en Angleterre.

C'est au centre culturel de Vancouver Est, le 3 octobre, que les Baroque Strings donneront leur plus important concert dans la ville quand ils joueront "Les Saisons" de Vivaldi.

La fidélité du groupe envers le répertoire baroque est remarquable, mais des oeuvres canadiennes comme les "Divertissements" de Pierre Mercure s'ajoutent maintenant à leur répertoire.

Winnipeg, au centre de l'Amérique du Nord, est favorisée par sa situation géographique. Et du point de vue culturel, la ville se trouve également au centre de toutes les activités.

La capitale du Manitoba est le point d'attache du Royal Winnipeg Ballet, de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, du Manitoba Opera Company et des Contemporary Dancers.

Ces troupes sont toutes très renommées mais le Royal Winnipeg Ballet mérite une attention particulière.

Ce groupe, formé en 1938 par deux grands maîtres de ballet britanniques, s'est produit dans 25 pays et 374 villes.

Il a gagné deux médailles d'or au Festival international de danse à Paris et son répertoire compte 80 oeuvres originales.



Le RWB est réputé pour son esprit jeune et innovateur. Le groupe n'a jamais hésité devant l'essai de nouvelles oeuvres.

Pour célébrer le centenaire de deux traités signés avec les Indiens, la troupe a présenté des oeuvres inédites comme "Rose La Tulippe" inspiré d'un thème canadien, et "Ectasy of Rita Jo".

L'année dernière, le RWB s'est produit en exclusivité avec le groupe de rock canadien Lighthouse.

La saison 1976-1977 commence le 6 octobre et se termine le 17 avril.

La 74e saison de l'Orchestre Symphonique de Québec débute le 5 octobre sous la conduite du nouveau directeur musical et chef d'orchestre James De Preist.

Au programme: "Evanescence" de Prévost, le concerto pour piano No 2 deRachmaninov et la symphonie No 2 de Brahms.

Neuf programmes sont prévus dans la série des grandes oeuvres musicales et cinq dans la série "Invitation".

L'Orchestre symphonique de Québec exécute surtout les oeuvres de grands compositeurs comme: Bach, Beethoven, Ravel, Strauss, Mozart et Debussy.

L'Orchestre symphonique de l'Atlantique, qui a son siège à Halifax, possède un répertoire très varié puisqu'il joue de tout, du Beethoven au jazz, et continue de plaire aux auditoires des quatre provinces de l'Atlantique.

L'orchestre, dirigé par Klaro Mizerit, a reçun un accueil enthousiaste de la part des critiques musicales et sa musique a été radiodiffusée, d'un océan à l'autre.

Le Rebecca Cohn Auditorium du Dalhousie Arts Centre, à Halifax, présentera un programme chargé cet automne. Plusieurs autres divertissements artistiques de premier ordre sont prévus en plus des concerts de la symphonie.

Cette année les habitants et les visiteurs de Halifax pourront entendre des artistes célèbres comme Ray Charles, Carlos Montoya, Lionel Hampton et beaucoup d'autres.

Consultez votre agent de voyage pour obtenir de plus amples renseignements sur la saison musicale 1976-1977 au Canada ou écrivez à:

L'Orchestre du Centre national des arts, Centre National des arts, Ottawa K1P 5W1; l'Orchestre symphonique de Montréal et l'Opéra du Québec, Place des arts, Montréal H2X 1Y9; Les grands ballets canadiens, 5465 chemin de la Reine-Marie, Montréal H3X 1V5; Les Ballet-Jazz, 1226, rue Ste-Catherine ouest, Montréal H3G 1P1; The Toronto Symphony, 215 Victoria St., Toronto M5B 1V1; The National Ballet of Canada, 157 King St. East, Toronto M5C 1G9; The Canadian Opera Company, 35-39 Front St. East, Toronto M5E 1B3; Baroque Strings of Vancouver, 17-1460 Esquimalt Ave., West Vancouver V7T 1K7; Royal Winnipeg Ballet, 289 Portage Ave., Winnipeg R3B 2B4; Winnipeg Symphony Orchestra, 555 Main St., Winnipeg; Manitoba Opera Association, 555 Main St., Winnipeg; Contemporary Dancers of Winnipeg, 160 Princess St., Winnipeg; L'Orchestre symphonique de Québec, 745 Boul. St-Cyrille ouest, Québec G1S 1T3; The Atlantic Symphony, 6495 Quinpool Rd., Halifax B3L 1B2.

pêle-mêle pêle-mêle

Dans les parcs du Niagara

Les parcs du Niagara en Ontario offrent une foule de loisirs toute l'année durant. C'est un paradis pour les photographes, jusqu'à la mi-octobre. L'école d'horticulture (School of Horticulture), le théâtre du Jardin Oakes (Oakes Garden Theatre) et le parc de la Reine Victoria (Queen Victoria Park) sont les endroits les plus populaires.

Les amateurs de photo s'en donnent à coeur joie le long de la promenade Niagara en automne, une saison magique.

Les deux serres,(Greenhouse et Plant Conservatory) situées à un quart de mille au sud des chutes canadiennes, ouvertes au public.

Safari de Jet Tours

Au cours d'une présentation du programme de chasse et pêche en Afrique de Jet Tours, un tirage au sort a favorisé nul autre que Jean-Paul Boisvert, du Devoir qui est devenu ainsi l'heureux gagnant d'un safari en Afrique pour deux personnes.

INVITATION

à une séance d'information en collaboration avec le

CLUB MÉDITERRANÉE

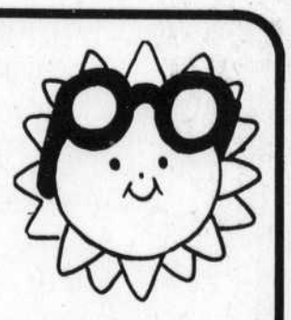
mardi 21 septembre, 8.00 p.m.
AUDITORIUM DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL : 225 est, Ontario

Procurez-vous votre laissez-passer gratuit à notre bureau



VOYAGES
ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université, suite 1220
Tél.: 861-2485
Montréal, Qué. H3B 3W9
"La maison aux milliers de références"
Permis 50430

LE SOLEIL
NE SE COUCHE JAMAIS
SUR LE MONDE DE
Jet tours
LE GRAND SUD



MAROCAIN
à moins cher que les Antilles

Le Grand Sud . . . Trois mots écrits dans le sable . . . qui font rêver d'horizons illimités, de soleil . . . Magie des espaces, sortilèges des paysages, mystère des hommes . . .

Nous vous proposons un circuit d'une semaine que vous effectuerez dans les meilleurs conditions de confort en autocar, avec air conditionné et sièges inclinables, accompagné par un guide, en pension complète sur la totalité du parcours. Et pour vous reposer, une semaine de séjour à Agadir, en pension complète également.

DEUX DÉPARTS SPÉCIAUX DE MONTRÉAL
le 30 septembre - le 28 octobre

circuit -séjour: $820 par personne / séjour 2 semaines: $735. par personne.

Incluant: *Transport aérien de Montréal aller/retour *Les transfers - l'hébergement *La pension complète *Le circuit-séjour ou séjour seul de deux semaines au Maroc.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
voyages SELECT ltée.
620 RUE CATHCART, SUITE 504,
Station Métro McGill
Montréal H3B 1M1 Tél.: (514) 866-3345
Permis du Québec no 75-9150277 IATA
Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 18 h / jeudi et vendredi 9 - 20.30 h. Fermé samedi.

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez ainsi découvrir à votre famille les merveilles de l'EUROPE.
— DEUX FORMULES —
— Le plan AUTO VACANCES. (21 jours à 6 mois) Voiture neuve - Kilométrage illimité - Assurance tous risques sans déductible - Un forfait tout compris.
SIMCA CHRYSLER * RENAULT * CITROEN * PEUGEOT * V.W. * AUDI * FIAT *
— Le plan LOCATION EUROPCARS — CAMPING-CAR
• Le plus vaste réseau EUROPÉEN à votre service
• Kilometrage illimité
• Plus de 9,000 véhicules disponibles.
Pour un excellent service à meilleur prix demandez à votre agence de voyage le catalogue :
AIR FRANCE — EUROP AUTO
EUROP AUTO — 5193 Côte des Neiges, Montréal
Nom ..... Tél.: .....
Adresse ..... Mon agence est .....
Me faire parvenir votre catalogue 1976 Permis N° 50493



RENAULT



SIMCA
VOITURE DE L'ANNÉE

L'AGENCE DE VOYAGES VIAU VOUS PROPOSE: LES VACANCES TOTALES DU CLUB MÉDITERRANÉE

Nous sommes la seule agence équipée d'un terminal électronique directement reliée aux clubs de NEW YORK ET de PARIS et pouvons vous réserver des vacances aux 4 coins du monde.

MARTINIQUE/BOUCANIERS ..... $490.
GUADELOUPE / FORT ROYAL ..... $470.
MAROC / AGADIR ..... $880.
ESPAGNE / MARBELLA ..... $714.
MEXIQUE / CANCUN ..... $480.

et le magnifique nouveau club
MEXIQUE/PLAYA BLANCA ..... $491.

Tout est COMPRIS, MÊME LE VIN À VOLONTÉ

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, ST-DENIS 842-1751
CARREFOUR LAVAL 688-6211
GALERIES D'ANJOU 353-7650
PLACE VERTU 332-4210
1218, RUE UNION 866-9881
FAIRVIEW 694-2343
PERMIS 50-266

Redécouvrir Londres !

par

MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale



Une saisissante vue aérienne de Londres: au bord de la Tamise les édifices du Parlement et la tour du Big Ben.

LONDRES — Londres n'a pas la beauté de Paris. Londres n'a pas le chic de Paris. Sans doute parce que Londres n'est pas... français!

Telles sont les impressions que l'atavisme — et peut-être, aussi, quelque soupçon de chauvinisme — apporte à l'oeil du Latin qui visite Londres.

Mais à la réflexion — ou lors de la redécouverte — si défauts il y a, ils n'enlèvent rien au charme primesautier et attachant de la capitale anglaise.

Car Londres est farfelu, inattendu, cocasse, trépidant. C'est une ville qu'on ne se lasse de voir vivre, tant ses facettes multiples et diverses s'y entrechoquent, sans que cela semble jamais détourner les Londoniens de leur flegme habituel.

Le thé traditionnel

C'est ainsi que dans le Londres traditionnel on peut prendre le thé chez "Fortnum and Mason" de la même façon — et peut-être dans le même service — qu'au début du siècle.

"Fortnum and Mason" est un magasin à rayons de la rue Picadilly, non loin du chaotique Piccadilly Circus. Y prendre le thé est aussi rituel que de siroter le campari sur la Via Veneto et le pernod à la Canebière.

Ce magasin, le plus chic, le plus cossu, le plus vieux et le plus... anglais à Londres possède, entre autres, une confiserie grande comme quatre de nos Laura Secord. Un rayon est entièrement consacré aux différentes sortes de thé, un autre aux vins, un autre aux horloges musicales parmi lesquelles se trouvent des pièces de musée qui ne sont pas à vendre, mais qui font de la visite de ce magasin une expérience unique de "shopping" à l'anglaise.

Les Anglaises s'y rencontrent pour le "five o'clock" (il faut comprendre 4 à 6) et commandent des gâteaux et du thé qui ont la réputation d'être les meilleurs dans Londres.

L'étranger ne va pas seulement chez F. et M. pour la qualité des gâteaux et du thé, mais aussi pour le spectacle. Imaginez donc une journée de pluie du début de mai: deux amies anglaises se rencontrent pour le thé. L'étranger n'entend pas ce qu'elles se disent parce qu'il n'a pas l'oreille assez fine, mais ce qu'elles portent le frappe comme un coup de tonnerre dans la nuit: l'une arbore un chapeau de paille jaune sur un ensemble pomme, l'autre une toque de renard roux sur un ensemble blanc. L'une fume le cigare, l'autre le cigarillo...

Comme l'étranger n'ose pas trop insister pour les détailler, il regarde le gérant d'étage et constate que c'est un monsieur digne, portant l'habit et le pantalon rayé ("morning suit", en bon français...) des mariages et des enterrements d'il y a 30 ans. Seul l'oeillet à la boutonnière indique que l'événement sera heureux.

Dans Soho

A deux pas de Piccadilly Street s'agite Picadilly Circus qui est, d'après les "on dit", l'endroit le plus grouillant du monde et porte fort bien son nom de "cirque".

D'immenses néons y dansent une sarabande pendant que des affiches y habillent des façades entières et que des autobus à étage essaient de se frayer un passage dans la cohue des voitures.

On y trouve des magasins, des "pubs", des cinémas, des restaurants et des kiosques à journaux porno et une foule bigarrée qui font de cette place le centre névralgique de Londres et l'endroit par excellence pour y prendre le pouls de la ville. Un pouls exubérant, joyeux, survolté et original. Seul le petit Eros reste imperturbable sur son socle de pierre.

Quantité de rues débouchent sur Piccadilly. C'est Soho, le district des restaurants, des artistes et des théâtres. C'est aussi le quartier des raccoleuses, des salons de massage et des boîtes d'effeuilleuses.

Les annonces de salons de massage sont les plus suggestives: photos couleur et grand format montrant des gars, l'air béat, se faisant masser par des plantureuses filles en leste tenue.

Les boîtes de "strip" annoncent en guise de publicité que "les filles vont jusqu'au bout". Quel bout? Cela, on le laisse à l'imagination. Elles disent aussi que les filles sont de toutes les couleurs... Ne serait-ce pas plutôt les spectateurs qui en voient de toutes les couleurs?

Quand on vient de prendre le thé chez "Fortnum and Mason", il n'y a pas à dire le contraste est violent! Enfin, il faut bien laisser aux Anglais le temps de se dévergonder: à en croire leurs femmes, ils auraient un brin de recyclage à faire dans ce domaine...

En dépit de cet aspect dépravé, Soho est aussi le district des théâtres et quelle expérience que de voir une pièce jouée par des acteurs anglais. Quel talent.

Des restaurants de toutes les nationalités parsèment Soho. On peut y manger très convenablement à des prix ultra-raisonnables.

Trafalgar Square

Pour changer d'atmosphère il faut, à partir de Piccadilly, prendre le chemin opposé à Soho. On traverse la digne place de Waterloo, en emboîte la rue Pall Mall et le square Trafalgar n'est plus très loin.

Si l'on ne s'attend pas à voir la réplique de la Place de la Concorde, on ne sera point déçu, car Trafalgar a vraiment grande allure. Son point de mire est l'obélisque montée par l'amiral Nelson. Même si l'étranger se demande en vain ce qu'un amiral de la flotte anglaise fait à trôner dans les airs comme un astronaute. Et pour qu'il ne lui prenne surtout pas l'humeur de descendre de son socle, les Anglais y ont placé quatre lions en fonte et grands comme quatre, qui font d'ailleurs la joie et la cible de tous les pigeons de la place...

Deux jolies fontaines gazouillent dans la place, tandis que des bâtiments imposants de style néo-classique en bordent les côtés. La maison du Canada d'un part, la maison de l'Afrique du Sud de l'autre et, trônant sur la butte, l'Académie des beaux-arts (National Gallery) qui loge 4000 toiles de maîtres.

Non loin de Trafalgar, dans une rue adjacente, se trouve le pub de Sherlock Holmes. Il porte l'adresse fictive que Conan Doyle utilisait dans ses livres: "230 Baker Street". On y trouve des reliques ayant appartenu au célèbre romancier. Notamment une réplique de la chambre où il travaillait et l'image réaliste du chien à tête phosphoresecente du roman "The Hound of the Baskervilles".

Et, ce qui n'est nullement négligeable on peut, après avoir enfilé un verre de cette bonne bière anglaise, prendre un repas très honnête à l'étage. À moins que l'on ne préfère se contenter d'une assiette froide ou de saucisses grillées que servent, avec grand succès, la plupart des pubs londoniens.

La Tamise

Armé de courage et de bonne volonté on reprend sa promenade dans Londres. Sans très bien savoir comment et tout en suivant son "pifomètre", on arrive à Buckingham Palace. Un imposant et frigide édifice néo-classique que tout le monde connaît bien pour l'avoir vu maintes fois à la télé lors d'événements de marque.

Le changement de la garde est un spectacle régimenté et orchestré qui a un certain attrait si l'on aime ce genre de pompe et de circonstances. Si tel est le cas, il faudra revenir une autre fois sur le coup de midi.

On traverse St-James Park et après avoir arpenté un remarquable boulevard, on atteint la Tamise. Elle est aussi brune que le Danube, mais elle n'a par contre, jamais eu la prétention d'être bleue!

Les édifices du Parlement sont de toute beauté en style Tudor et gothique très travaillés. Big Ben y sort de ses gonds — tous les quarts d'heure une fois la réparation achevée — et c'est un plaisir inégalé que d'être là sous les platanes du bord de la Tamise et d'entendre ce que des générations de Londoniens n'ont cessé d'écouter et d'aimer.

Faire une randonnée sur la Tamise jusqu'à la Tour de Londres est un devoir touristique auquel il est facile de se soumettre. Que de souvenirs sanglants cette Tour évoque! Anne Boleyn, Olivier Cromwell, Jane Eyre, tous décapités par le courroux de Henri VIII.

Tout au long de la Tamise plusieurs chalutiers sont convertis en "pubs" et sont l'agréable rendez-vous des hommes d'affaires de Fleet Street.

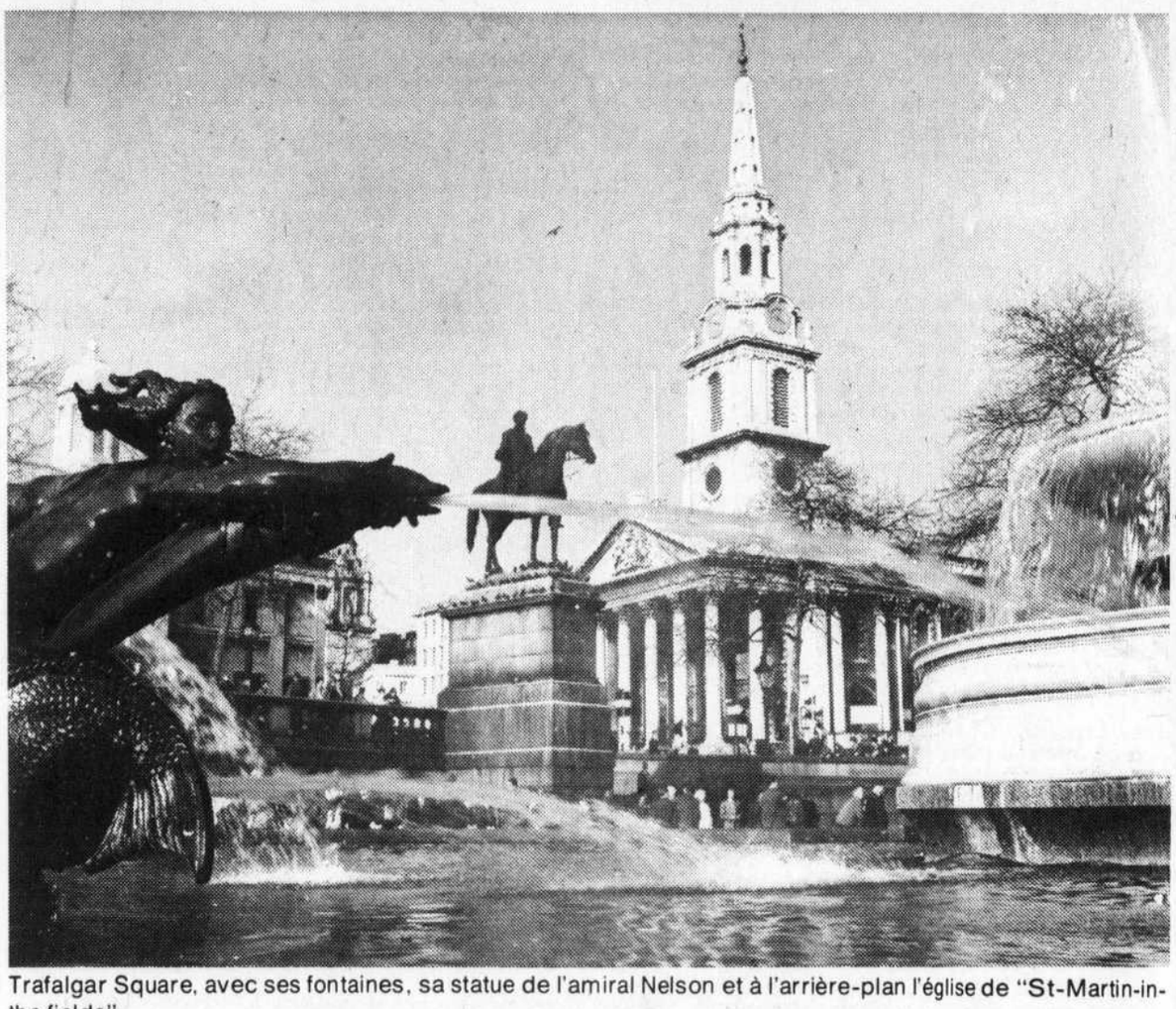
Un amour de toutou...

Ensuite c'est le retour vers le centre de Londres par St-James Park, Green Park et Hyde Park... Il faut bien qu'il ait tant de parcs à Londres, sinon où les Londoniens promèneraient-ils leurs toutous?

On voit beaucoup de chiens dans Londres et des variétés insoupçonnées. Depuis ceux qui sont grands comme des veaux, jusqu'aux minuscules qui portent de voyants noeuds-papillon aux oreilles afin qu'on ne marche pas dessus!

Il en est d'autres qu'on jurerait avoir été créés spécialement pour les Anglais: certains tristes, d'autres laids; d'autres tristes et laids... Et je me rappelle en avoir vu un qui semblait être un cochon: rose, le poil rare, la panse exubérante, le museau aplati... enfin un chien que seul un Anglais pourrait aimer!

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Green Park s'appelle ainsi. Il n'y a pas une fleur dans ce parc, parce qu'un jour la reine Anne avait surpris ses jardiniers à rouspéter du fait que les chiens royaux faisaient ce qu'on sait... sur les fleurs. Qu'à cela ne tienne et au diable les fleurs: la reine les fit arracher toutes jusqu'au dernier pissenlit. Et depuis, la tradition, si chère aux Anglais, demeure...



Trafalgar Square, avec ses fontaines, sa statue de l'amiral Nelson et à l'arrière-plan l'église de "St-Martin-in-the fields".

CHASSEURS!

L'organisation de votre voyage de chasse à l'orignal a-t-elle échoué?

appelez

819-378-8310

Le Manouane pourvoyeur

voyages rm travel

388-9241

Permis No 50475

Michelle Simoneau
Agent de voyages

1220 EST, FLEURY, MONTRÉAL, QUEBEC H2C 1R1

TOUR DU PACIFIQUE SUD

Il nous reste encore quelques places



accompagné par

PEDRO VILLALBA

au départ de Montréal

DÉPART GARANTI

14 octobre au 5 novembre

FIDJI
AUSTRALIE
NOUVELLE-ZÉLANDE
TAHITI

— 2½ jours de séjour sur la plage.
— Sydney, Canberra et Melbourne.
— Christchurch, Queenstown, Milford Sound, Mount Cook, Rotorua, Waitomo et Aukland.
— 5 jours: Papeete et Moorea.

Séjours à LOS ANGELES à l'aller et au retour

$1,463 plus l'avion transpacifique de $1,551

Trois semaines, tout compris, sauf 10 repas

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, suite 1220
Tél.: 861-2485
Montréal, Qué. H3B 3W9

"Qui dit VOYAGES dit MALAVOY"

Permis 50430

À vos marques: une normale 73 et le trophée Eisenhower au Portugal

Le 10e Championnat mondial de Golf amateur aura lieu du 13 au 16 octobre sur le fameux parcours de golf Penina de réputation mondiale à Algarve. On prévoit que les meilleurs golfeurs du monde viendront participer en vue de remporter le "trophée Eisenhower".

Ce parcours de normale 73 fut construit par Henry Cotton, trois fois champion d'Angleterre, qui considère ce parcours comme l'exploit de sa vie. Le parcours de 6,936 verges est entouré d'arbres et d'arbustes fleuris et les étendues des verts sont protégées par des ruisseaux et des lacs.

Le parcours de golf appartient à l'hôtel Penina, un "cinq étoiles" de 214 chambres. Il n'y a aucun frais de jeu pour les clients de l'hôtel, ce qui fait du parcours Penina une des meilleures aubaines en Europe. L'hôtel compte trois restaurants et deux bars, avec bars additionnels sur le parcours.

Le record amateur pour le parcours de Penina fut joué par J. Rogers (États-Unis) avec 72, alors que le record professionnel fut joué par ViBarrios (Espagne) qui enregistra un 66. Les professionnels à ce parcours de golf sont Robin Liddle (Angleterre et Jose Lourenco (Portugal).

TAP, la Compagnie aérienne nationale portugaise, a annoncé un service aérien régulier de Lisbonne à l'aéroport qui dessert l'hôtel Penina Golf à Portimao. Les vols qui prennent environ une heure, quittent Lisbonne le mardi à 9 h 00 et à 17 h 30 et les vendredis et dimanches à 18 h 00. Les vols de retour de Portimao quittent le mardi à 10 h 35 et 18 h 40 et les vendredis et dimanches à 19 h 10.

Le service a été organisé particulièrement pour les golfeurs ou les invités durant le championnat mondial de Golf amateur.

Par ailleurs, un cours élémentaire de plongée sous-marine est offert à l'Île Madère. Ce cours comprend cinq leçons dans une piscine et une à la mer. Le coût est de 1,000 esc. (environ $30 Can.).

Pour les plongeurs qui préfèrent travailler d'un bateau, un yacht à deux moteurs et muni de radio est disponible.

Avec un minimum de 5 personnes, le prix est de 150 esc. (environ $4.50 Can.) pour quatre heures.

A retenir les prochains événements au Portugal:

— Septembre: Réunion de l'Association Internationale des Critiques d'Art — Lisbonne.

— Octobre: Championnat Mondial Féminin de Golf — Villamoura.

— Novembre: Championnat Mondial de Golf pour hommes — Penina.

— Décembre: Congrès International de Sécurité en Navigation Aérienne — Lisbonne.

La Scandinavie pour radio-amateur

Scandinavian Airlines a organisé un voyage d'une ou deux semaines en Scandinavie, à l'intention exclusive des opérateurs de radio-amateur nord-américains. Cette offre leur fournit une occasion unique de rencontrer leurs collègues de Scandinavie, tout en visitant Copenhague, Stockholm, Oslo, Gothenburg et la région des fjords de la Norvège.

Gordon Broido, WA2DFR, à l'emploi de SAS, accompagnera le groupe des vacanciers d'une semaine qui se joindra, à Stockholm, à celui de deux semaines. Les membres du bureau de direction de l'Association Suédoise de Stockholm (SSA-Swedish Association), tout comme les membres des clubs locaux des autres villes, seront sur les lieux pour accueillir les opérateurs de radio-amateur américains et canadiens.

Le voyage de deux semaines inclut la visite de toutes les villes déjà mentionnées, en plus de Bergen, et a comme point de départ New York, le 14 octobre prochain.

Le prix de ce voyage en groupe est de $1,097 par personne. Il comprend une chambre pour deux personnes avec salle de bain privée dans des hôtels de première classe. Il donne aussi droit au petit déjeuner quotidien et à d'autres repas à spécifier.

Pour le voyage d'une semaine, le départ a lieu de New York le 21 octobre et comprend la visite de Stockholm et Copenhague. Son prix, à partir de New York, est de $789 avec chambre pour deux personnes. Le montant supplémentaire pour une chambre simple est de $49.00.

VOYAGES DE GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL

EGYPTE - JORDANIE
ISRAËL



du 21 octobre au 11 novembre

21 jours $1,680

Choix de 6 voyages en

AMÉRIQUE DU SUD

Séjours au MÉRIDIEN COPACABANA, à Rio



COLOMBIE-ÉQUATEUR-PÉROU
BOLIVIE-ARGENTINE-BRÉSIL

30 octobre au 21 novembre - 12 février au 6 mars

22 jours - $1,745

PÉROU-ARGENTINE-BRÉSIL

21 jan. au 6 fév. - 11 au 27 mars - 1er au 17 avril

16 jours - $1,315

NOËL À RIO - HÔTEL MÉRIDIEN COPACABANA

19 décembre au 2 janvier - 14 jours - $1,050

LES VOYAGES HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
Le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h
le jeudi jusqu'à 21 h

Permis 75-01-50178

IATA

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en page 17

Centre local de services communautaires
175, rue Maple, section Gatineau
Ville de Gatineau J8P 5B9 - 663-9214

C.L.S.C. LE MOULIN

Recherche :

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E)

Endroit : Gatineau

Fonctions :
- coordonne les activités du secteur social du CLSC dont les services évaluation, l'assistance économico-sociale et de prévention.
- effectue des interventions liées à des urgences psycho-sociales.
- planifie en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire le développement du module social.

Exigences :
- diplôme univeristaire en service social et/ou expérience pertinente.
- minimum de 3 ans d'expérience à titre de praticien(ne).

Salaires :
- selon les normes en vigueur dans les établissements para-publics.

Envoyer curriculum vitae et demande avant le 24 septembre 1976 à :

CLSC le Moulin
a/s directeur général
175, rue Maple
Gatineau, Qué.
J8P 5B9

Offres d'emploi

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

Nous recherchons des

PROFESSEURS

a) Secteur professionnel

Un — Obstétrique (option techniques infirmières) (Amos)
Un — Hydrothermie (Amos)
Un — Meubles et construction (Amos)
Un — Électronique (Amos)
Un — Mécanique diésel (Amos)
Un — Dessin industriel (Amos)

Qualifications requises :
Être légalement qualifié ou posséder trois (3) années d'expérience industrielle pertinentes.

b) Secteur régulier

Deux — Mathématiques (sec. III, IV et V) (Amos et Lebel-sur-Quevillon)
Quatre — Anglais (sec. IV et V) (Senneterre, Chapais et Amos)
Un — Arts plastiques (sec. III et IV) (Chapais)

Salaire :
Selon la convention collective en vigueur.

Toutes les candidatures sérieuses seront considérées.

Les candidat(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel à :

M. Denys CAMPEAU
Directeur du personnel
C.S.R. HARRICANA
800 — 1ère rue, est
Amos, P.Q.
Tél.: (819) 732-6561

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

requiert les services d'un

AVOCAT

Le candidat devra posséder :
- deux (2) à trois (3) années d'expérience, de préférence dans une étude légale ou un contentieux d'entreprise;
- des aptitudes et de la facilité pour préparer et rédiger des textes juridiques, opinions, contrats, mémoires et rapports sur des problèmes d'ordre juridique, et pour plaider devant les tribunaux;
- intérêts pour questions afférentes au droit civil, immobilier, commercial, du travail, etc.

Lieu de travail : Montréal

Salaire : Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Service d'embauchage
C.P. 1058
Place d'Armes
Montréal H2Y 3J8

S.O.S.

Les congédiés du "JOUR" se cherchent des emplois de

- Agencier
- Comptable
- Ass. comptable
- Aide-documentaliste
- Préposée aux comptes à recevoir
- Secrétaires
- Réceptionnistes
- Photographe
- Maquettiste
- Responsable du tirage
- Publicitaires (Carrières et professions)
- Dessinateurs
- Journalistes

Veuillez téléphoner à

381-0484 ou 523-3434

NOTEZ BIEN

Toute contribution pour le fonds de soutien doit être faite au nom du :

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DU JOUR
9749 rue Chambord, Montréal, Québec

Hôpital Ste-Croix, Drummondville
(Hôpital spécialisé de soins aigus de 209 lits plus 120 lits d'hébergement et un D.S.C. = 329 lits)
requiert les services d'un(e)

Directeur(trice) des Soins Infirmiers

EXIGENCES : Infirmier(ère) licencié(e) possédant un baccalauréat en sciences infirmières ou préférablement une maîtrise dans cette même science ou en administration hospitalière ou l'équivalent.
Une expérience pratique de 2 ou 3 ans à un poste supérieur aux soins infirmiers serait un avantage, de même que des connaissances et de l'expérience dans le milieu des soins aux personnes âgées.

SALAIRE : Selon l'échelle établie par le M.A.S.

Faire parvenir "Curriculum Vitae" avant le 6 octobre 1976 au :

Directeur Général
Hôpital Ste-Croix
570, rue Hériot
Drummondville, Québec
J2B 1C1

Service expansion des affaires

Ce poste requiert un individu parfaitement bilingue et bien rompu dans le domaine des services d'institution financière, tout particulièrement la planification successorale, les régimes enregistrés d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

Si vous êtes intéressé à une carrière stimulante au sein d'une des plus importantes société canadienne financière, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

LE PERMANENT

D.J. Sullivan
600 ouest, booul. Dorchester
Montréal, P.Q.
H3B 1N6

COLLÈGE PRIVÉ
recherche

UN PROFESSEUR D'ANGLAIS
UN PROFESSEUR D'ESPAGNOL

Niveau secondaire II et III

Qualifications:
License, maîtrise, C.A.P.E.S. ou baccalauréat spécialisé

UN(E) INSTITUTEUR(TRICE)

Baccalauréat, C.A.P. ou bac. spécialisé, permis de la province.

Écrire à:

Dossier 2652
LE DEVOIR
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE
recherche

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

Exigences
- Diplôme universittaire en administration
- Expérience de coopération internationale (un atout)
- Connaissance du milieu syndical (négociations)

Tous les avantages sociaux habituels.
Rémunération selon l'expérience, de $18,380. àà $26,738.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Martin Girard
130, rue de la Barre, no 1620
Longueuil.

HÔPITAL MONTFORT - OTTAWA
(Hôpital général de 250 lits)
requiert les services d'un (d'une)

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Exigences :
Infirmier (ère) licencie(e) bilingue possedant un baccalauréat en sciences infirmières ou preferablement une maitrise en administration hospitaliere ou l'equivalent Une experience pratique de 2 ou 3 ans à un poste superieur aux soins infirmiers serait un avantage

Salaire :
Selon l'echelle etablie par le Ministere de la Sante de l'Ontario Excellent programme de benefices marginaux

Faites parvenir votre curriculum vitae au

Directeur général,
Hôpital Monfort,
713, chemin Montréal,
Ottawa, Ontario.
K1K 0T2
(613) 746-4621

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
AUDIO-VISUEL

FONCTIONS:

- Planifier et veiller à l'implantation des installations audio-visuelles et informations d'une importante institution de Montréal.
- Diriger une équipe technique de production audio-visuelle, de réparation d'appareils et de service aux usagers.
- Gérer un service d'une dizaine d'employés et veiller à leur formation professionnelle.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme d'ingénieur en électronique.
- Cinq (5) ans d'expérience.
- Aptitude particulière au travail d'équipe.

TERME DU CONTRAT:

- Un (1)) an renouvelable.
- Salaire à déterminer.

ÉCRIRE À:

Dossier 2653
LE DEVOIR
C.P. 6033
Montréal A3C 3C9

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Ministère de l'Energie, Mines et Ressources
Commission géologique du Canada
Ottawa (Ontario)

CHERCHEURS SCIENTIFIQUES

Salaire initial jusqu'à $25 780 (selon l'expérience)

Géologue Economiste (2 postes)
No de référence: 76-STP-32-30 (10)

Fonctions
Sous la direction générale du Chef de la Sous-division de la géologie économique, fait des études approfondies des gisements minéraux et de leurs rapports avec leur milieu géologique afin d'estimer et d'évaluer les ressources minérales et de déterminer les méthodes pour les découvrir. Prépare rapports et cartes englobant les résultats de ces recherches.

Conditions de candidature
Un doctorat en géologie et plusieurs années d'expérience en géologie économique ou un diplôme moins important en géologie et une expérience pratique marquée en prospection minérale accompagnée de recherche connexe équivalente à celle requise pour obtenir un doctorat. La connaissance du français ou de l'anglais suffit.

Spécialiste régional en métallogénie
No de référence: 76-STP-32-31 (10)

Fonctions
Sous la direction générale du Chef de la Sous-division de la géologie économique, effectue des études complètes pour déterminer les relations entre la nature et la distribution des gîtes minéraux dans la partie nord-ouest du Bouclier canadien et l'évolution de l'environnement géologique de ces dépôts. C'est sur ces études que l'on se base pour évaluer les ressources minérales et déterminer des principes directeurs qui peuvent mener à la découverte des minéraux. Le spécialiste régional en métallogénie prépare les cartes et les rapports qui présentent les résultats de ces recherches.

Conditions de candidature
Les conditions de candidature sont les mêmes que celles énumérées pour le poste ci-dessus. De plus, une connaissance de la géologie du Bouclier canadien et de ses gîtes minéraux constituera un net avantage. La connaissance du français ou de l'anglais suffit.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

Programme des professions libérales, scientifique et technique
Commission de la fonction publique du Canada
Esplanade Laurier, Tour ouest, 300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date linite: le 1er octobre 1976

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Ministère des Travaux publics
Direction des études et de la construction
Ottawa (Ontario)

INGÉNIEUR–CADRES DES TRAVAUX MARITIMES (gros-oeuvres)

Traitement de $23 736 à $26 887
No de référence: 76-STP-12-09-1 (10)

On demande à un spécialiste des ouvrages portuaires et des voies navigables de servir d'expert-conseil aux administrations régionales en matière de travaux maritimes, et de gestionnaire-concepteur en ce qui concerne des travaux maritimes importants. La plupart des projets auront une ampleur et une complexité exigeant une grande expertise ou l'élaboration de méthodes innovatrices. Le titulaire travaillera à Ottawa mais comme conseiller, il fera des voyages périodiques dans les régions.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire sactionnant des études de génie ou les titres de compétence justifiant l'obtention d'un permis d'exercer la profession d'ingénieur au Canada. Il est souhaitable que le candidat se soit acquitté de tâches comportant des responsabilités croissantes dans les travaux de génie civil (gros-oeuvres) et surtout dans les aménagements portuaires.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gre de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succes.

Comment se porter candidat
Nous vous intitons à poser votre candidature en envoyant le formulaire "Demande d'emploi" (C.F.P. 367-4110) disponible aux bureaux de poste, centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la fonction publique de Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver (un curriculum vitae doit être inclus dans cette demande) à l'adresse suivante:

Denis M. Lagacé, Ing.
Agent de dotation en personnel
Cadres des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

CHEF DE SECTION — AVANTAGES SOCIAUX

Ce poste, à la division des Ressources humaines, intéressera ceux qu'inspirent l'administration et la recherche. On retiendra les candidats pouvant progresser dans la fonction Personnel.

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Direction des activités et du personnel de la section responsable de la planification, du développement et du contrôle des programmes d'avantages sociaux des employés de l'Office.

TÂCHES

Sous l'autorité du directeur du service du Personnel,
- direction des recherches, études et évaluations des programmes d'avantages sociaux;
- recommandation des changements appropriés aux programmes;
- administration des régimes d'avantages sociaux du personnel de l'Office.

EXIGENCES

- Formation universitaire en sciences humaines et administratives ou l'équivalent.
- Expérience de l'administration d'un service de Personnel (avantages sociaux)
- Habitude de l'administration des conventions collectives.

Le poste intéressera les personnes dont le salaire annuel se situe aux environs de $17,000. Avantages sociaux importants.

Faire parvenir un curriculum vitae, avant le 27 septembre 1976, à la :

DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3

OCQ — Office de la construction du Québec

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
POSTE OUVERT

POSTE :

Technicien en personnel

ENDROIT :

Service des Ressources Humaines

FONCTIONS :

- assister le directeur de service dans l'application des procédures de gestion du personnel et de la convention collective;
- sans limiter la généralité de ce qui précède les fonctions comprennent :
  - l'application courante de certaines clauses de la convention collective (affichage, compilation congés maladie, etc...);
  - la collaboration avec le Directeur des Ressources Humaines dans la préparation des règlements des griefs; préparation de la documentation nécessaire et participation au besoin au comité des griefs;
  - la participation au recrutement; contacts avec différentes sources de main d'oeuvre, préparation d'annonces, correspondance, formules de demande d'emploi, diplômes;
  - la participation à la sélection, d'après des critères bien établis, procède pour certains postes aux deux premières étapes de la sélection (téléphone-réception et formule de demande d'emploi, curriculum vitae);
  - l'ouverture des dossiers du personnel et les tient à jour;
  - le contrôle des délais de notation pour la période de probation et pour la notation annuelle.
  - le contrôle des changements de salaires, les changements de vacances, les primes etc...);
  - administration des régimes d'Assurance-collective et du régime de retraite;
  - contrôle du régistre de poste du Centre de Services Sociaux de l'Outaouais.

QUALIFICATIONS :

- D.E.C. en techniques administratives (option personnel).

SALAIRE :

Selon l'échelle du technicien en administration en milieu des Affaires Sociales ($8,873 à $14,399.).

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 5 OCTOBRE 1976 AU :

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Centre De Services Sociaux de l'Outaouais,
105, Boul. Sacré-Coeur,
Hull, Québec

Coupe Canada 76

Le gardien fait la différence

par Guy Deshaies

C'est Vladimir Dzurilla, 34 ans, qui enseigne l'éducation physique et répare les réfrigérateurs dans son pays natal, qui a carrément permis à son équipe de vaincre le Canada jeudi dernier au Forum en n'allouant aucun but au cours d'une performance qui risque de passer à l'histoire.

Mais lundi, à Toronto, même s'il est admis que les joueurs tchécoslovaques ont agi comme s'ils se livraient à un match de hockey sur gazon, c'est encore Vladimir Dzurilla, démuni, dépassé et immobile, qui a permis à l'équipe canadienne de démoraliser complètement les Tchécoslovaques en comptant quatre fois à la première période.

Il arrive à nos gardiens d'avoir "leur soir" aussi de temps à autre mais il ne semble qu'une des différences notables entre les équipes européennes et nord-américaines réside dans la qualité des gardiens de but.

On est très porté ici à porter aux nues certains gardiens européens parce qu'ils arrêtent occasionnellement des superlancers de Bobby Hull, Bobby Orr, Shutt, Esposito, Lafleur et Mahovlich, ce que réussissent pourtant aussi les gardiens de buts de la Ligue nationale et de l'AMH dont aucun n'est vraiment mauvais. A vrai dire tous les gardiens de la LNH auraient pu très bien servir l'équipe du Canada.

Du côté européen, on assiste à une sorte d'instabilité des gardiens et parfois à des performances d'une telle médiocrité que leurs rares bons gardiens paraissent tout de suite meilleurs. L'an dernier le gardien Sidelnikov, des Ailes de Moscou, avait été lamentable contre les Sabres de Buffalo, oubliant de regarder son instructeur qui lui faisait des signes désespérés durant une punition retardée à l'équipe adverse aux fin de le retirer pour envoyer six joueurs. Sidelnikov avait aussi, par deux reprises, arrêté à l'extérieur des filets des déblaiements illégaux, privant ainsi son équipe d'une mise au jeu dans le territoire adverse.

Ce sont des choses qu'on ne voit tout simplement jamais chez nous.

Vladislav Tretiak, dont la rapidité et la souplesse sont incontestables devant les filets soviétiques et qui est aussi le plus sociable des joueurs de l'URSS, ce qui aide grandement à sa publicité, n'a honnêtement pas montré plus d'aplomb dans la série Coupe Canada que les autres: oubliant même parfois d'arrêter la rondelle derrière ses buts pour permettre à l'adversaire de la reprendre à la ligne bleue.

On raconte que Dzurilla ne joue jamais devant les Soviétiques car ces derniers le figent et l'empêchent de bien jouer comme c'est un peu le cas de Ken Dryden. Le numéro un des Thécoslovaques, Jiri Holecek avait donc été appelé à garder les buts de la CRSS jusqu'à ce qu'il déclare forfait à Philadelphie contre les Américains d'où la rentrée surprise de Dzurilla. Hier après-midi, par suite de l'échec de ce dernier à Toronto, on s'attendait à voir Holecek de retour dans les filets.

On dirait que les gardiens européens sont plus sensibles aux pressions et n'ont pas la même régularité que les nôtres. Rogatien Vachon résiste depuis le début avec une assurance sans faille. Il est vrai qu'il a devant lui la crème de la défensive canadienne mais son jeu est stable même lorsqu'un Milan Novy surgit seul devant lui.

Et puis les gardiens européens ne savent pas toujours quoi faire avec la rondelle lorsqu'ils l'ont arrêtée. Combien de fois la gardent-ils dans leur gant forçant ainsi la mise au jeu dans leur territoire alors qu'un coéquipier n'aurait pas demandé mieux que de la reprendre.

Souventes fois aussi ils la remettent à tort et à travers de la façon la plus dangereuse. Bref, si on y regarde de près, les gardiens de buts européens constituent peut-être une lacune plus importante qu'il n'en paraît à première vue.

●

Les Tchèques ne sont pas les Tchécoslovaques mais seulement 65% de la population de la Tchécoslovaquie. On a tort d'écrire les Tchèques car on oublie les Slovaques. C'est comme si, en parlant du Canada, en écrivait les Canadiens anglais sans jamais parler des Québécois. Dans l'équipe tchécoslovaque il y a des Slovaques qui parlent leur propre langue bien que le Tchèque soit parlé à 80% dans ce pays. Nous nous excusons auprès des braves Slovaques mais il convient de dire que le mot Tchécoslovaquie n'est pas facile à insérer dans un titre d'une colonne. Quand on parle des Russes c'est encore pire car on oublie 14 des 15 républiques soviétiques.

Canada 5, Tchécoslovaquie 4

Première période

1—CANADA: Perreault (2)
Lafleur, Potvin 1:25
2—CANADA: Esposito (1)
Potvin 3:09
Pénalités: Cernik T, Leach C, 0:25; Statsny T 3:40; Potvin C 9:38; Gainey C 16:15.

Deuxième période

3—TCHECOSLOVAQUIE: Novay (1)
Martinec, Machac 9:44
Péanlités: Pouzar T 5:49; Barber C 8:07; B. Statsny T 10:38; Augusta T 15:89.

Troisième période

4—TCHECHOSLOVAQUIE: Pouzar (1)
M. Statsny, Chalupa 2:14
5—CANADA: Clarke (1)
Hull, Perreault 7:48
6—TCHECOSLOVAQUIE: Augusta (1)
Machec, Martinec 15:01
7—TCHECOSLOVAQUIE: Statsny (1)
Holi, Bubla 16:00
8—CANADA: Barber (1)
Pénalités: Kajkl T 6:18; Potvin C 14:23.

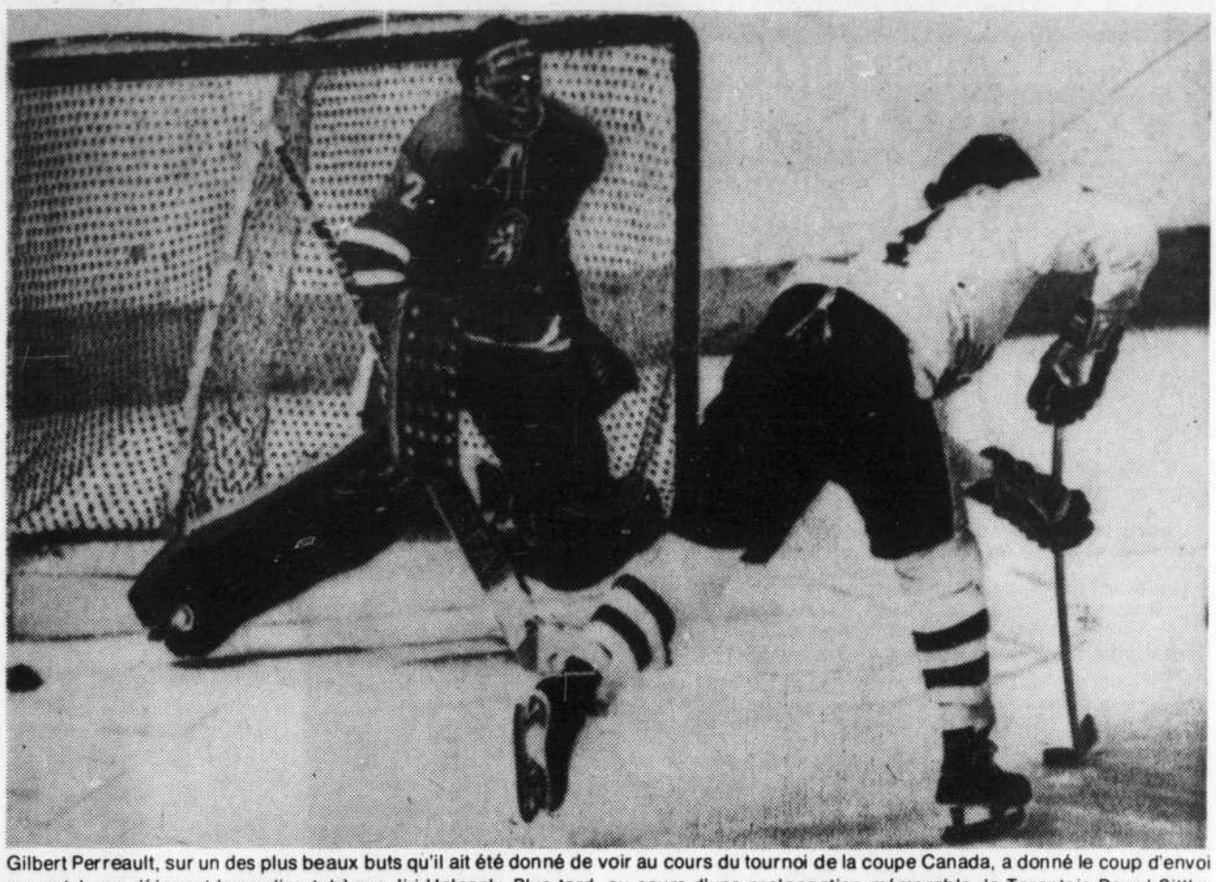
Prolongation

9—CANADA: Sittler (2)
Dionne, McDonald 11:33
Pénalités: Tchécoslovaquie (banc) servie par Pouzar, 8:30.

Tirs au but

Tchécoslovaquie:	8	6	7	4	—25
Canada	9	11	14	5	—39

Gardiens: Holecek, Dzurilla T; Vachon 0.
Eessta c: 18,040.



Gilbert Perreault, sur un des plus beaux buts qu'il ait été donné de voir au cours du tournoi de la coupe Canada, a donné le coup d'envoi au match, en déjouant le gardien tchèque Jiri Holecek. Plus tard, au cours d'une prolongation mémorable, le Torontois Darryl Sittler avait finalement raison de Vladimir Dzurilla et donnait la coupe Canada à l'équipe canadienne, sur un compte final de 5-4. (Téléphoto CP)

Cette fois c'est vrai

Hank Aaron prend sa retraite

MILWAUKEE (AP) — La nuit humide de septembre avait réduit le nombre de spectateurs à 3,000 pour un match des Brewers de Milwaukee et Hank Aaron n'en était pas à sa première soirée semblable. Son dernier circuit, le 10e de l'année et le 755e de sa carrière, remontait au 20 juillet. Il soignait le genou qui le tenait hors de l'alignement depuis le 2 août. Il a souri lorsque quelqu'un a suggéré que le temps serait idéal pour prendre sa retraite.

"J'ai bien aimé mon retour à Milwaukee depuis deux ans, plus que mes statistiques personnelles, mais j'espère avoir aidé les jeunes par ma présence, même si ce n'était pas mon rôle. Il est revenu en 1975 à Milwaukee, où il avait passé les 12 premières années dans sa carrière. Sa moyenne est .240, six points de mieux que l'an dernier, mais il n'a cogné que 22 circuits ici en deux saisons.

"Il a été très bon, psychologiquement, pour les jeunes joueurs, a dit le président, Bud Selig, en plus de nous aider aux guichets, tout en créant une certaine crédibilité pour le club." Selig, qui souhaite que Aaron demeure dans l'organisation du club, espère que la soirée d'adieu organisée en son honneur demain soir, sera un tribut convenable à celui qui prendra sa retraite à la fin de la saison.

On y remarquera plusieurs membres du Temple de la Renommée du baseball, y compris Vic Raschi, qui a servi la première balle de circuit à Aaron, en 1954. On exposera dans le lobby le bâton et la balle de son 715e circuit.

Aaron assure que le baseball lui manquera beaucoup comme joueur actif, même s'il n'est pas encore décidé au sujet de son avenir. "Si je demeure ici, j'aimerais avoir la chance de transformer ce club en équipe championne, car, après 25 ans, je connais les ingrédients nécessaires à un championnat."

Selig a laissé entendre que Aaron pourrait devenir gérant, avec le temps, mais celui-ci n'est pas intéressé. Il aimerait accéder à une direction engagée à triompher et prête à en prendre les moyens. Aaron soutient qu'un gérant n'est bon qu'en autant qu'on lui fournisse les joueurs nécessaires. "Par contre, ayant déjà triomphé, je tiens à faire partie d'une organisation victorieuse."

Les Tchèques se font passer un gros savon par leur presse

PRAGUE (d'après AFP et AP) — La presse tchécoslovaque a passé un vigoureux savon à l'équipe nationale de hockey de ce pays, dans ses éditions d'hier. Les journaux tchèques étaient par contre pleins de fleurs pour les joueurs canadiens, qui avaient vaincu, lundi soir, les porte-couleurs du pays d'Artur London, 6-0, dans le premier match de la finale de la coupe Canada.

Pour sa part, l'organe officiel du Parti communiste tchécoslovaque, le Rude Pravo, considère que les joueurs tchèques ne pouvaient, à bon droit, s'attendre à répéter une performance aussi magnifique que celle qu'ils ont livrée dans leur victoire de 1-0, la semaine dernière. "Nous ne nous serions cependant pas attendus à une dégelée pareille," poursuit Rude Pravo.

L'organe du PCT estime que les Canadiens ont été généreux, en ne donnant pas après leur quatrième but, lundi, la pleine mesure de leur talent. "Ce but a considérablement démoralisé nos joueurs. Si les Canadiens avaient continué à jouer comme ils l'avaient fait jusque là, ils auraient ajouté beaucoup plus de poids à leur victoire."

"Nos joueurs ont perdu leur confiance en eux-mêmes, poursuit Rude Pravo, dès le début, où les Canadiens ont marqué des buts "faciles". Plusieurs d'entre eux manquaient d'endurance et de courage personnel. Il faut reconnaître, écrit Rude Pravo, que ce n'était pas le jour de nos hockeyeurs."

Le journal du PC, qui avait la veille sévèrement critiqué la brutalité des Canadiens, dans leur match contre les Soviétiques, reconnaissait que la première finale elle, "s'est déroulée dans les règles". Les Canadiens, ajoutait-il ont été les maîtres de la glace, les meilleurs dans tous les sens, en contrôlant en permanence le jeu." "Les Canadiens ajoutait Rude Pravo, nous ont bien rendu notre première victoire contre eux avec les intérêts. Il faut cependant espérer que les Tchécoslovaques ne se laisseront pas déprimer et redresseront leur insuffisance lors de la deuxième finale mercredi (hier)", a conclu le journal.

Pour sa part, le quotidien Svobodne Slovo intitulait son reportage "Une réponse trop rapide", faisant allusion à la belle tenue des Canadiens. "Les joueurs tchèques, disait-on, ont évité les contacts physiques, ne réussissant que sporadiquement à prendre le contrôle de la rondelle. Ils se sont rarement aventurés dans la zone des buts, où Rogatien Vachon les attendait patiemment."

D'autre part, le quotidien des syndicats ouvriers, Prace, disait que l'on a obtenu plus vite que prévue la réponse à la question "quel est le meilleur des deux?". "Les Canadiens, pouvait-on lire dans Prace, ont complètement surmonté le complexe de leur défaite de la semaine dernière. Admirons leur ferveur exemplaire, continuait-on, leur régularité à passer la rondelle et leur rapidité à lancer. C'est une honte, concluait-on, de les voir jouer rude, inutilement, et surtout dans des moments où rien de sérieux n'était en jeu."

Enfin, on pouvait lire, dans le journal des sports tchécoslovaques, des choses pas très gentilles pour les hockeyeurs nationaux. "Lamentable... déplorable", disait ce quotidien, qui ne manque pas d'épithètes pour qualifier la contre-performance des hockeyeurs tchèques. "On attendait cette première finale, elle a été lamentable", constate le journal. "Nos hockeyeurs ont tout à fait raté ce duel. Une telle défaite est plus que surprenante... et nous touche doublement, car le pays berceau du hockey sur glace n'a pu voir qu'un jeu déplorable, interprété par ses champions du monde".

Par ailleurs, à Montréal, dans un autre ordre d'idées, le directeur du tournoi de hockey de la coupe Canada, Me Alan Eagleson, a déclaré hier qu'il était bien entendu que les six joueurs choisis les meilleurs de chaque équipe pourront disposer comme ils l'entendront des voitures Toyota qui leur seront remises en cadeaux.

Les athlètes est-allemands auraient reçu leurs salaires la semaine passée

BERLIN (AFP) — La R.D.A. a versé un million et demi de marks ($580,000) en primes à ses dirigeants sportifs et athlètes olympiques. Ces primes ont été remises jeudi dernier, avec toute une série de décorations et de distinctions, en présence des principaux dirigeants du Parti communiste et du gouvernement.

Ainsi, selon les indications recueillies auprès d'anciens champions est-allemands passés à l'ouest, les décorations et distinctions correspondent toujours à des primes substantielles, libres d'impôts, et qui peuvent aller jusqu'à trente fois le salaire moyen d'un travailleur (860 marks par mois). Ainsi, le président du Comité olympique national de la R.D.A., M. Manfred Ewald, aurait reçu 20,000 marks, en même temps que "l'ordre Karl Marx", la plus haute distinction de la R.D.A. Il en serait de même pour le chef de la section sports du Comité central du P.C., M. Rudi Hellmann. Pour tenir compte de l'organisation, unique au monde, du système sportif est-allemand, 19 "collectifs" de savants, chercheurs, médecins, pédagogues et entraîneurs ont également été honorés à cette occasion.

Quant aux primes destinées aux athlètes — parmi eux figurent notamment Renate Stecher, Ruth Fuchs, Kornelia Ender, Ulrike Richter, et d'autres — elles sont versées sur un compte bancaire, bloqué pendant la durée de leur carrière sportive.

hockey

Coupe Canada

Lundi soir

Canada 6, Tchécoslovaquie 0, première partie de la finale 2 de 3, à Toronto

Hier soir

Canada 5, Tchécoslovaquie 4
Le Canada remporte la coupe Canada

Les pointeurs
(parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Zhluztov, Russie	5	4	9
Orr, Canada	2	7	9
Hull, Canada	5	2	7
Novy, Tchécoslo.	4	3	7
Vikulov, URSS	4	3	7
B.Salming, Suède	4	3	7
Maltsev, URSS	3	4	7
Esposito, Canada	3	3	6
Kaputsin, URSS	3	3	6
Perreault, Canada	2	4	6

COUPE CANADA

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CANADA	5	4	1	0	22	6	8
TCHECOSLOVAQUIE	5	3	1	1	19	9	7
URSS	5	2	2	1	23	14	5
SUEDE	5	2	2	1	16	18	5
ETATS-UNIS	5	1	3	1	14	21	3
FINLANDE	5	1	4	0	16	42	2

Les Expos: une erreur de trop

Les Cubs de Chicago ont marqué deux points imméritées, hier soir en troisième manche, au parc Jarry, et défait les Expos de Montréal 2-0, pendant que leur lanceur partant, Ray Buris (13/13), n'accordait que cinq coups sûrs aux hommes de Charlie Fox. Buris a accordé des simples, en deuxième, troisième, quatrième, cinquième et septième manches, mais l'insuffisance offensive lui a permis de terminer son match tranquillement.

Buris a retiré quatre Expos sur trois prises, ne leur donnant aucun but sur balles. Le perdant est le lanceur partant montréalais Steve Rogers (6-16), qui a lancé huit manches.

Les Cubs n'ont cependant pas gagné par leur seul talent: c'est en effet une erreur du joueur de premier but Earl Williams, auteur d'un mauvais lancer, qui leur a permis de marquer leurs deux points. Le joueur d'arrêt court Mick Kelleher avait démarré l'affaire avec un simple et s'est rendu au deuxième coussin grâce à un coup sacrifice du lanceur Buris.

Après le retrait sur trois prises de Rick Monday, Joe Wallis a claqué un roulant rapide entre les premier et deuxième buts. Williams a ramassé la balle, l'a lancé en direction de Rogers, qui couvrait le premier coussin, mais la balle a raté sa cible et s'est écrasée au fond de l'abri des Cubs. Kelleher a ainsi pu marquer et Wallis s'est rendu au deuxième, d'où Bill Madlock l'a fait compter avec un double au champ gauche.

baseball

Ligue Nationale

Mardi

Philadelphie 3, Montréal 1
Los Angeles 9, Cincinnati 0
New York 4, Pittsburgh 3
Chicago 6, St-Louis 3
Houston 4-3, Atlanta 3-4
San Francisco 7, San Diego 6

Hier soir

Chicago 2, Montréal 0
Pittsburgh 7, Philadelphie 2
Houston 4, Atlanta 3
Cincinnati 4, Los Angeles 3
St. Louis 7, New York 0, 1-de-2
San Francisco à San Diego

Aujourd'hui

Chicago, Renko (7-9) à Montréal Landreth (0-0)
Pittsburgh, Reuse (13-8) à Philadelphie Underwood (9-5)
Houston, Andujar (8-9) à Atlanta Niekro (14-11)
St-Louis, Falcone (12-13) à New York Koosman (19-8)
Los Angeles, Sutton (19-9) à Cincinnati Gullett (8-3)

Ligue Américaine

Mardi

Oakland 4-3 Minnesota 2-4
Kansas City 2 Chicago 1
Baltimore 9 Détroit 7
New York 8 Cleveland 2
Californie 6 Texas 4
Milwaukee 3 Boston 2

Hier soir

Détroit à Baltimore
New York à Cleveland
Boston à Milwaukee
Texas à Chicago
Kansas City à Anaheim
Minnesota à Oakland

Aujourd'hui

Texas, Briles (9-9) à Chicago, Kravec (1-3)
New York, Alexander (11-9) à Cleveland, Bibby (12-5)
Boston, Jones (4-3) à Milwaukes Rodrigues (5-12)
Kansas City, Pattin (7-12) à Anaheim, Californie, Tanana (16-9)
Minnesota, Singer (10-9) à Oakland Bosman (4-1)

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	88	56	.611	—
PITTSBURGH	83	61	.576	5
NEW YORK	76	68	.528	12
CHICAGO	67	79	.459	22
ST.LOUIS	64	78	.451	23
MONTREAL	48	94	.338	39

Section Ouest

CINCINNATI	94	53	.639	—
LOS ANGELES	82	63	.566	11
HOUSTON	73	75	.493	21½
SAN DIEGO	67	80	.456	27
SAN FRANCISCO	67	81	.453	27½
ATLANTA	63	84	.429	31

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	88	55	.615	—
BALTIMORE	79	65	.549	9½
CLEVELAND	73	71	.507	15½
BOSTON	68	76	.472	20½
DETROIT	67	77	.465	21½
MILWAUKEE	63	80	.441	25

Section Ouest

KANSAS CITY	83	62	.572	—
OAKLAND	78	66	.542	4½
MINNESOTA	74	73	.503	10
CALIFORNIE	67	79	.459	16½
TEXAS	64	80	.444	18½
CHICAGO	63	83	.432	20½

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 16

SECRÉTARIAT & CONTENTIEUX

ENviron $35,000

Une société en pleine expansion dans le secteur des ressources naturelles requiert les services d'un gestionnaire pour assumer la direction du secrétariat et du contentieux d'une compagnie et ses filiales.

Relevant du président, le secrétaire aura l'entière responsabilité du bon fonctionnement du secrétariat en plus de diriger et coordonner les activités du service juridique.

Le candidat idéal est un avocat dans la trentaine, possédant 5 à 10 ans d'expérience dans une compagnie préférablement pétrolière ou minière ou une importante étude d'avocats; il est familier avec le droit corporatif et commercial. Dynamique et doté d'une grande capacité de travail il sait respecter des échéanciers. Souple et mature, il est un bon communicateur et il saura s'intégrer dans une équipe multi-disciplinaire.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est requise.

Lieu de travail: Montréal.

Prière de s'adresser en toute confiance, référant au numéro C6-436 à: Chambre 911 - 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal 514-879-1444.
Notre bureau à Toronto:
Chambre 710 - 65 ouest, rue Queen, Toronto 416-364-2306

STETHEM-GAREAU-MSL

Canada • États-Unis • Afrique du Sud • Allemagne • Angleterre • Argentine • Australie • Belgique
Brésil • Écosse • Espagne • France • Hollande • Irlande • Italie • Suède • Suisse

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, belair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 820 est, Mont-Royal, tél.: 527-0034
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

toronto

Baisse des cours

Les cours ont baissé d'une fraction et le marché a été léger hier à la Bourse de Toronto.

L'indice des industrielles a retraité de .03 à 186.79 et celui de métaux communs a cédé .68 à 85.91, soit le plus bas depuis le 4 mars. L'indice des aurifères a gagné 6.08 à 237.78, tandis que celui des pétroles de l'ouest a baissé de .19 à 219.94.

Mercredi, le comportement des valeurs s'est résumé ainsi: sur un total de 593 titres, 159 étaient en hausse, 201 en baisse et 233 étaient inchangée. La veille, sur un total de 619 titres, on notait 141 en avance, 234 en recul et 244 n'avaient pas subi de changement.

Le volume des transactions a totalisé 1.85 million d'actions évaluées à $16 millions, contre 1.54 million actions d'une valeur totale de $16.04 millions, mardi.

Les titres des entreprises de fabrication, ceux des banques et des industries chimiques ont subi les plus fortes baisses, tandis que les secteurs des pipelines, des communications et des raffineries de pétrole ont marqué les plus gros gains.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby Glen	43000	$6⅜	6½	6½	
Abitibi	15475	$12⅛	11⅞	12	
Acme Gas	4000	7	7	7	+ 1
Adanac M	1000	21	21	21	
Agnico E	3250	340	325	340	+20
Ahed M	2100	175	170	170	−10
Akaitcho	2500	55	55	55	+ 5
Albany	4500	31	31	31	
Alt East G	98725	$15½	15⅛	15½	+ ⅜
Alt Energy	61818	$12⅛	11¾	12⅛	+ ¼
Alta Gas A	4612	$14	13¾	14	+ ⅜
Alta G C p	z65	$60¾	60¾	60¾	
Alta G E p	170	$20¼	20¼	20¼	− ⅛
Alcan	10004	$25½	25¼	25⅜	− ⅛
Alcan pr	z25	$28⅞	28⅞	28⅞	
Algo Cent	200	$11¾	11¾	11¾	
Algoma St	1718	$24½	24¼	24¼	− ¼
AStel p	1450	$26	25½	25½	− ½
All-Can B	100	240	240	240	− 5
Alliance B	2700	360	360	360	−100
Alminex	480	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Alumin 4 pr	z45	$12⅛	12⅛	12⅛	
Almin 4½ p	z157	$34	34	34	
Alum 3rd p	1000	$26⅞	26¾	26¾	− ⅜
Am Bonza	38520	$6¼	6	6⅛	+ ¼
Am Larder	5000	22	15	15	− 9
Am Eagle	2000	48½	48	48	− 2
Am Leduc	6000	7	7	7	− ½
Ang CT 4½	z30	$23½	23½	23½	
Ang CT 290	200	$29	29	29	− ½
Ang CT 315	190	$31½	31½	31½	+ ¼
Ang U Dev	2000	87	87	87	− 3
Anthes B p	100	$60	60	60	
Aquitaine	3852	$19¼	18⅜	18⅜	− ⅜
Args 260 p	z50	$28½	28½	28½	
Argus C pr	300	$15½	15½	15½	− ¼
Asamera	500	$9	9	9	
Asbestos	1369	$31½	31	31	− ¾
Ashland C	100	$9½	9½	9½	
Asoc Porc	1971	45	44	44	− 1
Atco A	1550	$13½	13¼	13¼	− ⅜
Auric Res	3000	22	21½	21½	− ½
Ato Hard A	100	$12½	12½	12½	
Avoca M	500	18	18	18	+ 3
BC Sugar A	705	$22¾	22⅜	22⅝	
BC Sugar P	180	$11½	11½	11½	+ ¼
BP Can	838	$9¼	9	9	
Bad Boy	500	235	235	235	− 5
Bk BC r	941	135	130	135	+10
Bank Mtl	4710	$15⅞	15⅜	15¾	− ⅛
Bank N S	3597	$43	42¾	42¾	− ⅛
Bankeno	3900	150	143	145	+ 2
B Cdn Nat	814	$15	15	15	
Bary Expl	6000	36	36	36	− 3
Beavr E A	400	450	430	450	+20
Bell Canad	11049	$50¼	50⅛	50⅛	− ⅛
Bell A pr	243	$50¼	50¼	50¼	
Bell B pr	550	$50⅛	50⅛	50⅛	− ¼
Bell C pr	1325	$25¼	25	25¼	
Bell D pr	1780	$51½	51	51	
Bell 2.28	2540	$26½	26⅜	26½	
Bell Can W	15250	$5⅝	5½	5½	− ¼
Beth Cop A	600	$13	12¾	12¾	− ½
Blakwod A	100	450	450	450	
Block Bros	6275	455	450	450	
Bow Valy	6000	$23	22¼	22¼	− 1
Bramalea	100	$5½	5½	5½	− ⅛
Brameda	2588	111	110	110	− 1
Brascan A	4860	$11⅜	11⅛	11¼	− ⅛
Brenda M	700	$8	8	8	
Bridger	3600	$6¼	6	6	− ¼
Brinco	z50	370	370	370	
BCFP	300	$22⅞	22⅞	22⅞	− ⅛
BCFP pr	100	$33	33	33	+ ½
BC Phone	2410	$13⅛	12⅞	13	− ⅛
BCPh 4½ p	200	$47	46½	46½	+ 1
BCPh 4¾ p	z50	$48½	48½	48½	
BCPh 1956	190	$48½	48½	48½	− ½
BCPh 4.84	340	$13½	13¼	13¼	
BCPh 5.15	z25	$53¼	53¼	53¼	
BCPh 6.80	z85	$17¾	17¾	17¾	
BCP 10.16 p	1045	$26½	26¼	26½	− ⅛
Broul Reef	4000	21	21	21	− 1
Bruck A	z125	$5	5	5	
Brunswk	2655	$5¾	5⅝	5⅝	− ⅛
Budd Auto	300	$5⅜	5⅜	5⅜	
Burns Fds	800	$10⅜	10	10⅜	+ ¼
Bushnell	900	475	475	475	−15
CAE A	700	$10⅛	10⅛	10⅛	
Cal Pow A	1824	$30½	30	30¼	− ⅛
Calvrt Dle	6900	235	235	235	
Calvert	2500	15	15	15	− 1
Cam Mine	1000	37	37	37	
Camflo	3400	$7⅛	6⅝	7⅛	+ ¼
Camp RL	750	$19¼	19	19	+ ¾
Campau A	600	425	420	425	+ 5
Campau 7p	500	$7	7	7	− ⅛
Can Cem A	418	$9¾	9⅝	9⅝	− ⅛
CDC pr B	370	$98¾	98¾	98¾	
Can Malt A	375	$19⅛	19⅛	19⅛	− ⅜
C Nor West	2100	$8½	8¼	8½	+ ¼
C Pakrs C	500	$20	20	20	
Can Perm	219	$15½	15½	15½	− ¼
CS Pete	3320	259	256	257	− 2
Can Trust A	300	$20¼	20	20	
C Tung	1900	470	465	470	
C Cablesy	2315	$17⅛	17¼	17⅛	+ ¼
C Cable w	631	180	180	180	−10
Cdn Cel	2250	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
CC Man A	400	$22¾	22¾	22¾	−1⅛
C Curtis	3500	51	50	51	+ 1
C Ex Gas	15200	445	435	440	+ 5
CG Invest	160	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
C Hidrogas	200	102	102	102	+ 2
C Homestd	620	$5¾	5¾	5¾	− ⅛
C Hydro	300	$8	8	8	− ⅛
Cl Bk Com	12205	$27¼	26⅞	26⅞	− ⅜
CIL	500	$23⅜	23½	23½	− ⅛
Cl Powr A	600	$15½	15½	15½	− ⅛
CLI Pete	600	15	15	15	− 1
C Malart	62000	31	24	30	+ 6
C Manoir A	3500	465	460	465	
C Marconi	400	470	470	470	
C Merrill	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
C Ocdental	600	$15⅝	15⅝	15⅝	− ⅛
CP Inve	5649	$20⅞	20⅝	20⅝	− ⅛
CP Inve pr	155	$41½	41½	41½	− ¼
CP Ltd	5675	$17⅜	17½	17½	− ⅛
CPL A p	1098	$8¾	8¾	8¾	
C Reserve	200	360	360	360	
Cdn Sup O	800	$42½	42½	42½	
Cdn Tire	500	$42	42	42	+ ⅛
Cdn Tire A	2405	$44⅜	43⅛	43½	− 1
C Utilties	750	$12⅜	12¼	12⅜	
C Util 4¼ p	z75	$44¼	43¾	44¼	
C Util 5 pr	z20	$50¼	50¼	50¼	
CU 10¼	210	$26⅜	26⅜	26⅜	− ⅜
C Util w	7000	390	385	390	
Canron	745	$23½	23¼	23¼	− ¼
Cara	800	$6¼	6	6	
Carl OK	3775	305	300	300	− 5
Carl A p	100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Carl B p	200	$25¼	25¼	25¼	
Cassiar	1358	$5⅞	5⅝	5⅝	− ¼
Cassidy L	100	410	410	410	+10
Celanese	1750	400	395	395	− 5
Celan 175 p	150	$16⅜	16⅜	16⅜	− ⅛
Chib Kay	2000	12	12	12	
Chieftan D	12400	$9⅞	9⅞	9⅞	
Chrysler	4460	$19⅜	19⅜	19½	− ¼
Claiborne	400	205	205	205	
Coch Will	1000	22	21½	21½	− ½
Coch-Dun	z12	$6¼	6¼	6¼	
Coin Lake	3000	7	7	7	
Cominco	12534	$40¼	39¾	40¼	+ ½
Cominco A	3100	$26¾	26½	26½	− ¼
Com Cap	500	330	330	330	+10
C Holiday I	300	350	345	345	− 5
CHIns A p	300	$19½	19½	19½	+ ½
Comtech	200	340	340	340	
Conduit A	200	325	325	325	
Con Bath A	525	$36¾	36¾	36¾	
C Bath 68 w	600	$17¾	17½	17½	− ¼
Con Bldg	1400	280	275	280	
Con Fardy	1783	380	375	380	+ 5
C Durham	1000	65	65	65	
C Marben	9200	101	89	101	+12
C Rambler	13000	144	135	144	+ 9
C Rexspar	2000	105	105	105	− 1
Con Textie	700	215	210	210	− 5
Con Distrb	3600	360	345	360	+10
Cons Gas	2940	$13	12⅞	12⅞	
Con Gas B	z10	$58	58	58	
Con Gas D	300	$21	21	21	
Con Glass	z18	$15¼	15¼	15¼	
Conwest	6600	335	335	335	
Copeland	223	135	135	135	− 7
Cop Fields	200	117	117	117	
Cornat Ind	6735	475	440	465	+25
Coseka R	2200	355	350	350	
Costain R	200	$9	9	9	+ ⅛
Craigmt	1200	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Crestbrk	1300	440	425	425	−35
Cstland	6100	3	3	3	− 1
Crwn Life	z5	$47	47	47	
C Zelrba A	550	$18	18	18	
Crush Intl	z50	$7⅞	7⅞	7⅞	
Cuvier M	1000	82	82	82	
Cyprus	700	$10½	10⅜	10½	
Dale-R	120	$9	9	9	
Dalmy A	100	$10¼	10¼	10¼	+ ½
Daon Dev	1000	$7½	7½	7½	
Daon A	500	$6½	6½	6½	
D Aragon	2000	14	14	14	
Datline	100	400	400	400	−10
Decca R	2200	$7¾	7⅝	7¾	− ¼
D Eldona	14400	49½	48	49	
Denison	570	$63⅞	63⅞	63⅞	+ ⅜
Dicknsn	4925	310	280	310	+28
Dist Tr A	100	470	470	470	
Dome	3196	$35¾	35½	35¾	+ ⅜
Dome Pete	2230	$38	37⅝	38	+ ⅜
D Bridge	z20	$39¾	39¾	39¾	
D Citrs A	100	$6	6	6	− ⅛
Dofasco A	3200	$27½	27¼	27½	
Dom Store	1100	$15¼	15⅛	15⅛	− ⅛
D Textie A	600	$9	8⅞	9	+ ¼
Domtar	1498	$23¼	22⅞	22⅞	− ⅜
Domtar pr	198	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Donlee M	4550	$8⅞	8	8⅞	+ ¾
Dow Chem	z50	$44	44	44	
Dr Mc C A	225	$13	13	13	
Dunde Pal	4000	21	21	21	
Dunraie	1500	10	10	10	+ 2
Du Pont	900	$14¼	14	14	− ⅜
East Mal	3500	135	130	135	+ 5
East Sul A	z10	136	136	136	
Ego Mines	27000	62	54	62	+10
Electro A	200	415	410	410	-- 5
Exquisite	120	255	255	255	
Extndcar	2600	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Falcon C	5275	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Falcon	2175	$42⅜	42¼	42⅜	− ⅜
Fed Ind A	1400	$5	495	495	− 5
Fields S	100	$9¾	9¾	9¾	
Finning T	200	$13½	13½	13½	
F City F wt	300	425	425	425	−15
Foodcrp Lt	300	310	310	310	
Foodex S	300	490	480	480	−20
Ford Cnda	z30	$84½	84½	84½	
F Seasons	9725	355	350	350	−20
Francana	100	$6½	6½	6½	+ ⅜
Fruehauf	z40	$6⅛	6⅛	6⅛	
Gaz Su½p	300	$51½	51½	51½	− ½
G Distrb A	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
GMC	193	$65¾	65¾	65¾	
Genstar L	12679	$22⅞	22⅝	22⅝	
Gnstar L w	400	$8½	8½	8½	
Gesco Dis	200	410	400	400	−10
Gnt Masct	4400	128	121	121	− 4
Giant Yk	1800	490	450	490	+25
Gibraltar	2900	$6⅞	6⅜	6⅜	− ½
Glendale	500	135	135	135	
Goldund M	5000	28	27	28	+ ½
Goldray	2000	51	51	51	+ 1
Goodyear	101	$12½	12½	12½	− ½
Goodyear p	175	$30	30	30	
Granduc	1200	116	110	110	− 5
Gt Oil Sds	z25	475	475	475	
GL Paper	z50	$31	31	31	
GL Papw	200	$6½	6½	6½	− ⅜
GN Fin	1300	130	130	130	
Gt W Life	z2	$50½	50½	50½	
Gt West S	410	370	360	370	+ 5
G West wt	1400	115	110	110	−10
Greyhnd	227	$18	18	18	
Guar Trst	1730	$5⅛	5	5	− ⅛
Gulf Can	3194	$26¾	26½	26½	− ⅛
Gulfstrem	25000	108	104	104	− 3
Ham Tr	300	$15⅛	15⅛	15⅛	
Hardee	2025	95	93	95	+ 4
Hard Crp A	375	$5⅛	5⅛	5⅛	
Harlequin	400	$8⅞	8⅞	8⅞	
H Wood	500	96	96	96	+ 1
Hawker S	600	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Hayes D A	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Highmont	1100	112	112	112	+ 1
Home A	1525	$27¼	26¾	27¼	+ ¼
Home B	100	$22¾	22¾	22¾	− ¼
Hud Bay A	1880	$18¼	18¼	18¼	
H Bay Co	4180	$17¼	16⅞	17¼	+ ¼
HB Oil Gas	400	$35¼	35	35¼	+ ¼
HB Oil G pr	z50	$34¾	34¾	34¾	
Huntr Dug	1000	$9	9	9	
Husky Oil	666	$18	18	18	
Husky B pr	100	$32¼	32¼	32¼	
Husky E w	400	460	460	460	
Hydra Ex	4000	20	20	20	
IAC	3122	$17⅜	17½	17⅝	+ ⅛
IU Intl	3650	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
IWC Com	22600	204	201	204	+ 2
Imasco A	1187	$24⅜	24	24¼	+ ⅛
Imp Oil A	18269	$20⅜	20¼	20⅜	+ ¼
INCO A	15219	$33½	32⅞	33¼	+ ¼
INCO B	200	$33⅛	33⅛	33⅛	
Indal	950	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Indusmin	1100	$9	9	9	
Ind Adhes	z50	$15⅜	15⅜	15⅜	
Inland Gas	820	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Inland G p	300	$10½	10½	10½	
Inind G 10p	400	$26¼	26¾	26¾	+ ¼
Inter-City	925	$5½	5½	5½	
Inter C B w	1500	290	290	290	+ 5
Int Div	100	150	150	150	− 2
Intrmetco	2300	$7⅛	7	7	− ¼
IBM	357	$271½	269¾	271	
Int Mogul	z12	240	240	240	
I Mogul A	100	$10½	10½	10½	
Int Pipe A	1900	$15⅝	15½	15½	
Int Pipe w	4050	16½	15	16½	+1½
Ipsco	111	$12¼	12¼	12¼	
Inv Grp A	5209	$6⅞	6¾	6¾	− ⅛
Inv Grp 5 p	250	$13⅞	13⅞	13⅞	
Irwin T A	600	225	225	225	
Island Tel	127	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
ISO	600	102	102	102	− 1
Ivaco A	300	$9	9	9	− ⅛
Jannock	125	$7⅛	7⅛	7⅛	
Jannock B	113	$12	12	12	
Janoc 6 p	z50	$59	59	59	
Kaiser Re	5500	$14⅞	14¾	14¾	
Kaiser wt	150	$11⅞	11⅞	11⅞	
Kam Kotia	z400	50	50	50	
Kaps Tran	4950	75	68	68	− 5
Keeprite B	800	$9⅜	9½	9½	
Kenting	400	$14¼	14	14	− ⅛
Kerr A A	587	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Koffler A	400	485	475	485	
La Luz	100	$6	6	6	
Labatt A	1693	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Labatt A p	150	$16¾	16¾	16¾	
Lab Min	470	$35½	35½	35½	
Lacana	5820	350	335	345	+10
Laidlaw A	275	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
LOnt Cem	550	375	370	370	−10
Lakehead	12200	29½	28	29	+ 1
Levy A pr	150	$6¾	6¾	6¾	− ⅜
Living w	120	$8½	8½	8½	
Lob Co A	250	370	370	370	+ 5
Lob Co B	225	365	360	360	− 5
Lob Co pr	z181	$22⅜	22⅜	22⅜	
Lob Ltd Ap	310	$13¾	13⅜	13⅜	− ¼
Loeb M	600	280	280	280	−10
Lost River	6750	225	210	225	+10
Lytton M	z200	31	31	31	
MDS Helth	3080	206	205	205	−10
MEPC	200	$5½	5½	5½	+ ¼
MEPC w	8400	10	9	9	− 1
MICC A	100	$25¼	25¼	25¼	
Maclarn A	1240	$36¾	36⅜	36¾	+ ¾
Maclarn B	1000	$37	36	37	+ 1
MH Cable	z32	$12⅛	12⅛	12⅛	
MB Ltd	7593	$22⅜	22½	22½	− ⅛
Madeline	912	256	255	256	+ 6
Madsen	1550	46	46	46	
Magna Int	290	$18½	18⅜	18⅜	+ ⅜
Magnetcs	26350	75	69	74	+ 5
Maher pr	200	$6	6	6	+ ¼
Majstc Wil	2800	160	150	150	−15
Major H D	230	$5	5	5	
Mrtme El A	1000	$8½	8½	8½	
Maritime	1880	$18½	18¼	18⅜	+ ⅛
Mar T 860	400	$9½	9¼	9¼	− ⅜
Mar T 940	500	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Mass Fer	6608	$25½	25¼	25½	+ ⅛
Mas F A	750	$26¼	26⅛	26⅛	− ¼
Mas F B	625	$25¾	25½	25½	− ¼
Matgmi A	2700	$18⅜	18½	18½	+ ¼
Mc Adam	2000	38½	38	38	− 2
McGraw H	500	450	435	435	
Mc Intyre	1620	$32¾	32¾	32¾	− ¼
McLaghln	1200	$7	7	7	
Melcor	3000	425	410	410	−15
Mercantil	319	$17¼	17⅛	17⅛	
Merland E	5200	272	265	266	− 9
Mindamr	500	16	16	16	− 1
Minrl Res	500	172	170	170	− 1
Molson A	813	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Molson B	148	$15¾	15¾	15¾	
Mon Inv w	2000	75	75	75	−25
Moneco A	300	$8	7⅞	7⅞	− ⅛
Mtl Trust	300	$10½	10½	10½	+ ¼
Moore	13837	$35½	34⅞	35⅜	
Mt Wright	1000	19	19	19	− 1
Multi-Mi	27500	26	21	21	− 5
Multi Acc	13300	445	425	445	+20
Murphy	1775	$5	485	5	
NBU Mine	2400	220	220	220	
NSI Mark	3000	65	63	65	− 1
NaChrs I	500	490	480	490	+ 5
Nat Pete	1700	28	28	28	
Nat Trust	900	$15	14⅞	15	− ¼
Neonex	801	175	170	170	
New Ath	5000	4	4	4	
NB Tel	955	$16¾	16⅜	16⅜	− ⅜
NB Tel 1.85	z75	$20	20	20	
N Dimens	2000	36	36	36	+ 1
N Goldvue	12000	4	4	4	+ 1
N Kelore	2500	8½	8½	8½	
N York Oil	27300	63	57	63	+ 8
Newco Fin	150	$13	13	13	− ¼
Nfld LP A	110	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Nfld Tel	1300	$6⅞	6¾	6⅞	
Nfld Te 975	100	$20	20	20	
Noble M	1000	38	38	38	+1½
Nor Acme	5500	6½	6	6½	
Noranda A	2730	$36½	36⅜	36¾	+ ¾
Norcen	15194	$13¼	13⅛	13⅛	− ⅛
Norcen B	420	$23¼	23¼	23¼	
Norcn 150	200	$22¼	22¼	22¼	− ¼
Norcen w	960	178	175	178	+ 3
Nordair L	700	200	185	185	−20
NC Oils	4410	$8½	8¼	8½	+ ¼
Nor Tel	4032	$36¾	36¼	36½	
N Tecm B w	1550	$16½	16⅛	16⅜	− ⅛
Northgat	2933	380	375	375	−10
Northld	2000	8	8	8	
N Beauc	1000	23	23	23	− 1
Nowsco W	1200	$19	18¾	19	
Nu-Wst A	950	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Nufort Res	1333	20	20	20	
Numac	500	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
OPI Ltd	4600	450	400	450	+50
OSF Ind	1225	320	315	320	
Oakwood P	6842	152	150	150	
Obrien	24200	105	102	103	− 3
Ocelot Ind	6400	$16¼	16	16¼	+ ¼
Okanagan	100	$5½	5½	5½	− ½
Ontario Tr	380	$10½	10½	10½	
Orchan A	500	299	290	290	−10
Orlando	1000	$12¼	12¼	12¼	
Oshawa A	2790	375	375	375	
Oshawa w	500	13	13	13	
Osisko	1000	16½	16½	16½	+ ½
Oxford A	800	$11½	11⅜	11⅜	− ⅛
Pac Coper	1400	128	125	128	+ 3
Pac Nth G	100	360	360	360	+10
Pac Pete	1618	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Paloma P	z76	200	200	200	
Pamour A	200	255	255	255	
Pan Centr	3299	88	85	86	+ 3
PanCan P	2600	$23⅜	23½	23½	
Patino N V	700	$14	14	14	
Paulin A	1300	290	280	290	+20
Penningtn	200	$8½	8¼	8½	− ⅛
P Dept S	1852	300	295	300	+10
Petrofina	300	$17	17	17	− ¼
Petrol	5600	146	135	146	+11
Reyto Oils	1500	$5⅛	5	5	
Phillips Cb	200	$9¼	9¼	9¼	− ¼
Pick Crow	600	12	12	12	
Pine Point	590	$29⅜	29¼	29¼	
Place G	7500	38	37	37	+ 2
Placer	5776	$22¼	22	22	− ¼
Ponder	z400	52	52	52	
Pop Shops	37836	$5½	5	5½	+ ⅜
Pow Corp A	1900	$8⅜	8⅜	8⅜	
Pow C 4¾	200	$29	29	29	
Pre Cable	3900	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Preston	200	$16¼	16¼	16¼	
Price Co	175	$14½	14½	14½	
Qasar Pet	500	485	475	485	−15
Que Sturg	1000	55	55	55	+ 1
Quenswer	100	340	340	340	
Ram	3000	470	465	465	− 5
Ranger	1800	$15⅜	15	15	− ⅛
Rank Org	200	220	220	220	−10
Rayrock	3600	65	65	65	+ 1
Redpath A	316	$24⅛	24	24	
Redstone	2000	40	39	39	− 1
Reed Pap A	500	$11	11	11	− ¼
Reed Oslr A	3240	$6⅝	6⅜	6⅜	− ⅛
Reichhold	100	$22	22	22	− ½
Reitman A	200	$11¾	11½	11½	− ½
Res Servic	30600	145	120	120	−29
Revelstk	182	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅜
Revnu Prp	4285	69	68	68	− 2
Rileys D	500	78	78	78	− 7
Rio Algom	150	$33¼	33¼	33¼	
Roman	572	$19¼	19¼	19¼	− ¼
Ronald Fd	600	$12⅛	12	12	− ⅛
Ronyx Cor	18700	105	100	103	+ 6
Rothman	100	$14½	14½	14½	− ⅛
Rothm 2p	150	$14½	14½	14½	− ⅛
Rothmn w	1090	120	120	120	
Royal Bnk	6106	$29⅜	29½	29⅜	+ ⅛
Royal Tr A	1730	$19¼	18¾	19⅛	+ ⅛
Ryl T & M	100	$10½	10½	10½	+ ¼
Russel H	286	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Sandwell A	100	$6⅜	6⅜	6⅜	− ¼
Schneid	z50	$10	10	10	
ScotPaper	100	$23	23	23	DV ½
Scot York	1716	179	175	179	+ 3
Scotts	250	$7

Télévision à péage

Une autre mine d'or pour les câblodistributeurs

par Michel Nadeau

Un véritable branle-bas de combat anime actuellement le milieu des câblodistributeurs qui s'apprêtent à jouer une manche importante dans l'avènement prochain de la télévision à péage au Canada. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes recevra jusqu'au 1er octobre les commentaires des parties intéressées dans la structure de l'agence qui sera créée pour la production des programmes.

Déjà, l'Association canadienne de télévision par câble a mis sur pied une entreprise, Pay Television Network Ltd ou en français, le Réseau de télévision à péage Limitée (RTP). Tout en voulant conserver le contrôle sur cette entreprise, les câblodistributeurs seraient prêts à faire une place aux télédiffuseurs.

Mais ces derniers ont senti l'importance de l'enjeu et le réseau CTV a déjà formé une filiale, CTV II qui produira des émissions pour ce circuit privilégié.

Il faut avouer que le gâteau est impressionnant. On croit que sur les 2.8 millions d'abonnés au câble au Canada, environ 35% seraient disposés à payer un montant supplémentaire de $8 à $10 par mois pour obtenir une programmation particulière.

Sur des revenus bruts de $90 millions environ, 40% seraient consacrés à la programmation et le Financial Post affirmait récemment que les gains nets pourraient atteindre 30% de ce montant.

Il semble que les câblodistributeurs soient des entreprises faites pour le bonheur. Cette veine survient où les bénéfices de cette industrie montent en flèche. Les quelques compagnies publiques affichent une croissance spectaculaire des gains: Canadian Cablesystems, Selkirk Holdings etc...

La télévision à péage n'entraînera pas de dépenses énormes quant au réseau de transmission. On utilisera les câbles coaxiaux existants et peut-être la télévision par satellite comme le font présentement certaines firmes américaines.

Mais si cette industrie s'avance dans ce secteur avec un pied ferme, chose certaine, les perdants seront les télédiffuseurs. Radio-Canada exprime ses inquiétudes dans son rapport annuel à ce sujet. On craint que les meilleurs programmes soient siphonnés, que les auditoires soient davantage fragmentés, que l'écart entre villes et campagnes soit élargi, etc.

Mais pour le ministre des Communications, Madame Jeanne Sauvé, cette formule révolutionnaire devrait favoriser la production d'émissions canadiennes de haute qualité et même l'exportation d'une production nationale.

Mais ce n'était pas l'avis de MM. Pierre Juneau et Hugh Faulkner qui à la tête du CRTC et du secrétariat d'État se sont toujours opposés à la télévision à péage. L'initiative d'une firme torontoise d'offrir en circuit fermé au Crescent Tower à Toronto les services de la télévision à péage aurait forcé la main d'Ottawa.

Comme une donnée inéluctable, on affirme que cette formule prospère aux États-Unis et ne peut qu'atteindre un jour ou l'autre le Canada. Pourtant seulement 10% des 10 millions d'Américains adhèrent à la "pay TV". Le contexte est différent: la programmation dans les campagnes est moche, les gens des villes craignent d'aller au cinéma etc.

Il suffit d'avoir visionné durant quelques jours les choix offerts par le Home Box Office de New York, une filiale de Time Inc. pour constater que la programmation n'a rien de renversant.

Beaucoup de matchs sportifs de deuxième ordre, des spectacles "off-Broadway" de qualité variable, des films "first run" mais aussi "Gone with the Wind"...

Au Québec, la compagnie Cablevision Nationale étudie les différents aspects du problème compte tenu de son marché francophone. L'entreprise, qui atteint environ 300,000 des 500,000 foyers québécois "câblés" se penche présentement sur les différentes formules possibles. Elle fera connaître d'ici la fin du mois son point de vue sur le sujet. Cependant, Cablevision Nationale a déjà donné son accord quant à la formule proposée par les cablodistributeurs anglophones: la compagnie unique de production.

Cablevision Nationale est une filiale à 40% de deux groupes intéressés dans les télécommunications, la chaîne CBS de New York et la firme Evergreen de Vancouver (Premier Cablevision) et à 60% d'au moins trois groupes financiers québécois: la Caisse de dépôts, La Laurentienne et le Mouvement Desjardins.

... mais les producteurs se montrent sceptiques

Pour les producteurs d'émissions, la télévision à péage ne sera pas la corne d'abondance que certains laissent miroiter.

"Il ne faut surtout pas s'attendre au Pérou" d'affirmer M. François Bozicovich, président de la maison Productel, une filiale à 100% de Câblevision Nationale Ltée. "Notre entreprise compte davantage sur les marchés étrangers pour rentabiliser sa production."

De l'avis de M. Louis Lapointe, président de Onyx Films, "Les revenus ne seront pas suffisants, au Québec en particulier, pour permettre la production d'émissions de qualité en nombre suffisant".

"Tout dépend de ce qu'on offrira aux téléspectateurs. Mais les séries dramatiques et les longs métrages coûtent très cher."

Déjà, les câblodistributeurs ont indiqué leur intention de consacrer 40% des revenus totaux à la programmation dont 15% à la production d'émissions au pays.

Pour le cinéaste Denis Héroux, "cette proportion de 15% seulement pour la production est tout simplement indécente."

"La télévision à péage constitue une occasion exceptionnelle qu'il ne faut pas rater. Il ne faut surtout pas, à l'instar des câblodistributeurs anglophones, plagier la formule américaine".

Les principales émissions de la "télé payante" aux USA sont des événements sportifs, des spectacles et des films récents.

Les câblodistributeurs torontois veulent s'engager dans une voix similaire. On poursuit ainsi la tendance actuelle où sur quatre heures d'émissions présentées à Toronto, une seule a été réalisée au Canada.

"Au Québec, le développement de la télévision à péage doit se faire en deux temps. D'abord, il faut donner un nouveau souffle à la présentation d'émissions locales et communautaires" de dire M. Héroux. Ce dernier est partisan d'une formule universelle de paiement. On relève le prix actuel de $1 ou $2 pour tous les abonnés du câble qui profitent ainsi d'une meilleure programmation au lieu d'être sélectif par un abonnement supplémentaire de $8 ou $10 par mois.

"Par la suite, il sera possible à plus long terme de réaliser des projets importants comme des longs métrages ou des séries éducatives" selon M. Héroux. Celui-ci s'apprête à tourner un film sur la famille Plouffe. "La télévision à péage pourrait être un marché intéressant, une fois faite, la première tournée des salles".

Ce point de vue s'approche de celui de M. Bozicovich qui croit également que la télévision à péage peut servir de support pour lancer des produits sur le marché international.

"L'avenir pour nous, c'est la production d'émissions au Québec destinées aux marchés étrangers. Déjà, nous avons, par exemple, vendu les droits de la Coupe du Canada à plusieurs pays et nous songeons à exporter la série "Chère Isabelle" qui passe présentement au canal 10".

Plusieurs producteurs songent à imiter Guy Latraverse et Kébec-Spec qui enregistre les spectacles de vedettes locales pour ensuite les offrir sur les marchés domestiques et étrangers.

"Point important", d'enchaîner Denis Héroux, "la télévision à péage ne devrait pas être l'occasion d'augmenter la quincaillerie du matériel cinématographique. Les installations de JPL (Télé-Métropole) et de Champlain Productions (Multiple Access) peuvent absorber un volume supplémentaire."

Dans l'ensemble, les producteurs craignent que les cablôdistributeurs tombent dans la facilité du film à grand succès, d'origine américaine la plupart du temps. le pionnier de la télévision à péage, Network One projette présentement six films dans un condominium de Toronto. Presque tous sont américains.

C'est pourquoi on se tourne du côté du ministre des Communications pour réclamer des quotas afin que la télévision à péage contribue au développement de l'industrie cinématographique canadienne.

Cette perspective devrait être au centre des débats lors des audiences du CRTC sur la télévision à péage au cours de l'automne.

Huit dollars par mois

Disons-le tout de suite; les appareils de télévision ne seront pas munis d'une fente dans laquelle le téléspectateur introduit une pièce de monnaie. Il n'est pas question non plus de clavier offrant le choix de l'heure et du programme offert.

En fait, la télévision à péage consiste tout simplement en l'addition d'un canal supplémentaire où sont présentées des émissions sans interruption publicitaire. L'attrait de cette formule réside surtout dans la programmation qui doit être différente de celle offerte par les réseaux traditionnels dits "gratuits"...

Les câblodistributeurs étudient présentement deux formules de paiement: la première, sélective, largement utilisée aux USA, offre aux abonnés du câble la possibilité de profiter de ce service pour un montant mensuel variant entre $8 et $14. La seconde, universelle, s'applique à tous les abonnés du câble et signifie en fait une amélioration de la programmation. On relève les prix de $1 ou $2 par mois pour tous les abonnés en promettant une qualité accrue des émissions offertes.

Les émissions — dont la production et la distribution au Canada seraient faites par une agence privée — sont acheminées par le câble. La modification la plus importante, du point de vue technique, serait au niveau des récepteurs. Il faut compter un investissement de $50 à $100 par abonné.

Mais les partisans de la formule "universelle" ne manquent pas de souligner que, déjà, des dispositifs pirates permettent d'accéder au réseau, de façon clandestine.

L'absence totale de publicité caractérise également ce service. Toutes les émissions sont présentées sans interruption. Mais la télévision à péage trouve ses adeptes dans un marché en or pour les commerçants. Aussi, avec un clin d'oeil, un câblodistributeur confiait récemment: "Il y a des choses qu'on ne pourra éviter un jour ou l'autre: la mort, l'impôt... et la publicité."

•

Selon l'Institut américain du fer et de l'acier, la production américaine d'acier a baissé au cours de la semaine terminée le 4 septembre. Au cours de cette période, la production d'acier aux États-Unis a été de 2,466,000 tonnes soit 0.6% de moins que la semaine précédente alors que la production avait été de 2,430,000 tonnes.

•

Statistique Canada a annoncé que l'indice des **prix de gros** n'avait connu qu'une faible hausse en juillet par rapport au mois de juin. En juillet l'indice était de 515.8 alors qu'il était de 515.6 en juin (100 équivalant à 1939). Cependant, l'indice de juillet 1976 est de 5.1% plus élevé qu'en juillet 1975. L'augmentation enregistrée en juillet est la plus faible enregistrée depuis novembre 75. Huit secteurs forment l'indice; en juillet, cinq ont augmenté, deux ont baissé et un est resté inchangé.

La troisième vente d'or du FMI s'est effectuée à $109.40

WASHINGTON (AFP) — Le Fonds Monétaire International a annoncé hier soir que sa troisième vente d'or s'est effectuée à des prix allant de $108.76 à $114 l'once. Les 780,000 onces mises sur le marché ont été adjugées.

Le prix moyen de cette vente, a précisé le Fonds Monétaire, a été de $109,40 par once, soit un niveau inférieur à celui de la clôture du marché de Londres mercredi, qui était de $111,62 l'once.

Le F.M.I. a indiqué dans son communiqué qu'il a reçu des soumissions pour un total de 3.662.400 onces sur lesquelles les offres égales ou supérieures à $103,76 l'once portaient sur 879.600 onces. Un seul acheteur avait proposé le prix de $108,76 (le plus bas retenu par le fonds), demandant 106,400 onces de métal précieux dont il ne recevra qu'une partie.

Cette troisième vente s'est effectuée selon le système des enchères classiques, chaque acheteur accepté par le Fonds payant le prix offert par lui. Lors des ventes précédentes, c'est le système des enchères hollandaises qui avait été utilisé, tous les acheteurs acceptés payant le prix le plus bas retenu par le Fonds.

Le Fonds Monétaire International a enfin précisé que cette troisième vente rapportera environ $54 millions au fonds fiduciaire créé pour aider les pays les plus pauvres et au profit duquel 25 millions d'onces de métal jaune doivent être vendus au cours des quatre prochaines années. Ce bénéfice est nettement inférieur à celui des deux ventes précédentes qui avaient rapporté au total environ $130 millions au fonds fiduciaire. Ces deux premières ventes s'étaient effectuees a des prix de $126 pour la première (le 28 mai) et de $122.15 pour la seconde (14 juillet). Elles avaient également porté sur 780,000 once chacune.

IMPRIMANTS
ATTENTION
MODÈLES DE POCHE
IMPRIMANTS AVEC ÉCRAN
CALCULATEURS ELECTRONIQUES AUX MEILLEURS PRIX
TOUS GARANTIS
(MODÈLES POUR ÉTUDIANTS RÈGLE A CALCUL, ETC.)
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 AV. DU PARC MONTREAL
270-1141
STATIONNEMENT GRATUIT.
MODÈLES DE BUREAU

Un congrès dans la nature.
Si la détente et le repos sont pour vous des éléments importants de la réussite d'un congrès, notre vaste complexe hôtelier de plus de 4 000 acres possède tous les éléments capables de faire de votre congrès ou colloque un franc succès: logement pour tous les goûts, dans une auberge ou un chalet; salles de réunion de toutes grandeurs; équipement complet pour la tenue de congrès (appareils audio-visuels, machine Xerox, micros, etc.); activités sportives et sociales de tout genre, du golf à la danse en passant par la promenade en forêt et le tennis.
Ajoutons à cela le charme sans égal des Laurentides, la qualité d'une cuisine française renommée et la grande compétence d'un personnel chevronné (et chaleureux!). Pour tout renseignement, communiquez avec le responsable des congrès.
Mont Tremblant Lodge
Mont-Tremblant, Québec
Tél.: (819) 425-2711
Mtl: 861-6165

DEPUIS 1908
Assurances Tanguay Inc.
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
4489, Papineau, Montréal Tél.: 527-4161

COCKFIELD BROWN
Cockfield, Brown & Compagnie Limitée
Dividende No 26
Le Conseil d'administration de Cockfield, Brown & Compagnie Limitée, lors d'une réunion tenue le 9 septembre 1976, a déclaré un dividende trimestriel habituel de douze cents et demi (12½¢) par action ordinaire en circulation du capital-actions de la Compagnie, payable le 30 septembre 1976 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux, le 16 septembre 1976.
Par ordre du Conseil
T. G. Smyth, C.A.
Premier vice-président administration et finances & Secrétaire-trésorier
Montréal,
9 septembre 1976

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
Dépôts garantis
10 1/2 % Intérêt Annuel
1/4 % Intérêt Semi-annuel
5 ans
Dépôt initial minimum $ 5,000
Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec, au soin de:
M. Gilles Morissette
FIDUCIE DU QUEBEC
5, Complexe Desjardins,
C.P. 34, Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E4
Tél.: 281-8979
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

En fin de semaine, offrez-vous une évasion à prix d'aubaine.
$44.00
Sans frais de millage
Chevy Nova ou voiture comparable
De midi le vendredi au lundi matin, avant 9 h.
TILDEN
1200, rue Stanley, Montréal 878-2771
Ainsi qu'à toutes les succursales à Montréal

Le Canada et l'Europe? Air France vous offre déjà un marché peu commun!
Un voyage d'affaires à Paris ou ailleurs en Europe n'est pas toujours une partie de plaisir. Pouvons-nous vous aider à rendre le vôtre plus agréable et plus efficace?

Oui. En vous permettant d'entreprendre votre séjour européen dans un état d'esprit propre à en faire un succès.
Nous avons réuni à bord de nos luxueux B747 tous les éléments susceptibles de vous aider à apprécier vraiment votre voyage. Vos moindres souhaits seront comblés par nos hôtesses attentives, formées dans la grande tradition de l'hôtellerie française et qui parlent votre langue. Nous vous présenterons des films sélectionnés ainsi que notre festival de musique en plein ciel (moyennant supplément). Vous pourrez acheter des cadeaux très appréciés en franchise douanière à notre boutique "volante". Et vous aurez droit, bien sûr, à la meilleure table qui soit: plats prestigieux accompagnés des grands crus de notre réserve avec bien sûr le service "à la française".
Nous espérons ainsi que vous pourrez vraiment "récupérer", vous détendre au maximum, afin d'arriver à destination frais et dispos, prêt à aborder vos affaires avec un esprit neuf.
C'est notre façon à nous de vous aider à faire des affaires: vous les faire oublier.
Mais nous pouvons aussi vous aider d'une façon plus concrète.
Aide-mémoire du voyageur
Loin de nous la prétention de vouloir nous mêler de vos affaires: nous ne réglerons pas votre itinéraire, nous ne prendrons pas de rendez-vous pour vous. Mais nous croyons que notre petit "Aide-mémoire" pourra vous être d'un certain apport pour l'organisation de votre prochain voyage. Il contient les adresses et numéros de téléphone d'ambassades, de consulats, de Chambres de Commerce aussi bien que des indications sur les tarifs aériens et les arrangements terrestres qui vous sont offerts. Des renseignements précieux, parce qu'ils vous évitent de perdre un temps précieux!

Le Calendrier des salons internationaux français
Ce calendrier a été préparé expressément pour vous. Vous y trouverez la liste de tous les salons internationaux qui se tiennent cette année en France, principalement à Paris.
Le Club Service Plus
Un nouveau service pour les hommes d'affaires qui voyagent souvent; votre qualité de Membre du Club Service Plus vous désigne tout spécialement à l'attention de notre personnel qui fera en sorte que vos voyages sur nos lignes soient aussi confortables que possible.
Si la documentation que nous vous proposons vous intéresse, nous vous prions de communiquer avec un agent de voyages ou avec Air France. Ou encore, demandez à votre secrétaire de remplir le coupon au bas de cette annonce et de nous le retourner.

De Paris, le vaste réseau Air France vous assure des correspondances avec les principales capitales de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient.
AIR FRANCE
3321, Place Ville-Marie, Montréal, Québec H3B 3N4
S.V.P. me faire parvenir
☐ Votre Aide-mémoire de voyage
☐ le Calendrier des salons internationaux français
☐ le Club Service Plus
Nom
Société Poste
Adresse
Tél.
D-9-76
LES HÔTELS MÉRIDIEN
La chaîne internationale des hôtels Air France:
Paris, Nice, Tours, Le Caire, Dakar, Khartoum, Tunis, Mohammedia (Maroc), la Guadeloupe, la Martinique, Bahia, Rio de Janeiro et Montréal.

Un phénomène sismique de type nouveau terrorise le Frioul

UDINE (AFP-Reuter) — Le bilan des victimes des nouveaux tremblements survenus hier dans la région du Frioul, dans le nord de l'Italie, n'a pas cessé de s'alourdir durant toute la journée: après qu'on eut enregistré la 35e secousse de la journée, à 7h.17 hier soir, heure locale, on a retiré des décombres le corps d'une quatrième personne morte sous l'éboulement d'une maison.

D'autre part les autorités signalent que depuis la reprise des activités sismiques, samedi, cinq autres personnes sont mortes indirectement à cause des tremblements, dont deux de crise cardiaque. Quant aux blessés hospitalisés depuis samedi, leur nombre s'élevait hier soir à 60.

Les gens de la région sont terrorisés, n'ayant pas oublié les secousses meurtrières de mai dernier. Mais selon les sismologues italiens, les tremblements d'hier sont la manifestation d'un phénomène sismique de type nouveau, qui n'est qu'indirectement lié avec ceux du mois de mai.

Selon le professeur Marco Mattina, de l'Institut de géophysique de l'université de Bologne, la nouvelle recrudescence sismique diffère des secousses "stabilisées" enregistrées depuis mai. "Nous affrontons quelque chose d'entièrement nouveau et, d'un point de vue statistique, d'entièrement imprévisible," a-t-il déclaré.

Le Frioul a jusqu'à maintenant éprouvé, depuis le 6 mai, 260 secousses de diverses intensités. À la suite des tremblements d'hier, la panique a gagné toutes les régions voisines, celles de Trieste, de Bolzano et de Venise en particulier. Des milliers de personnes ont pris la fuite sans savoir où aller, encombrant les routes. "C'est un spectacle terrible", a déclaré hier un officier de police de la région d'Udine, après la deuxième grande secousse qui s'est produite vers 11 h 20 du matin.

Dans les villages de tentes où plus de 60,000 personnes étaient abritées depuis près de cinq mois, et où les secousses périodiques et les pluies torrentielles ont transformé les terrains en marécages, le désespoir semble total. Le moral des sinistrés est d'autant plus bas que les tremblements ont anéanti tous les travaux de réaménagement qui avaient été accomplis.

A Rome, les savants de l'observatoire de Monteporzio estiment que le nouveau centre d'activité sismique est proche de celui qui avait déclenché le séisme de mai. "Une énorme quantité d'énergie a été libérée, énergie qui a dû être accumulée pendant des dizaines d'années. Il ne s'est pas écoulé assez de temps entre mai et maintenant pour qu'une telle quantité d'énergie ait pu se former au même endroit, a déclaré l'un des experts.

M. Giuseppe Zamberletti, commissaire extraordinaire nommé samedi par le gouvernement pour organiser les secours et l'évacuation, a déclaré hier: "Nous sommes revenus à l'état d'alerte totale comme après le 6 mai."

Lundi le gouvernement de Rome avait décrété l'état d'urgence dans le Frioul. M. Zamberletti a lancé un appel à la population, demandant que soient fournis immédiatement des logements et des vivres aux sinistrés sans-logis. Il a indiqué qu'il serait peut-être nécessaire de réquisitionner des appartements vides, si ceux-la n'étaient pas proposés volontairement.

Les mêmes secousses qui ont terrorisé les Italiens du nord se sont répercutées en Slovénie, dans le nord de la Yougoslavie. Selon l'agence Tanyug, le tremblement de terre a fait plus de 600 sans-abris dans la région de Tolmin, limitrophe de l'Italie, et a causé d'importants dégâts. Dans plusieurs villages, les immeubles endommagés en mai dernier ont été définitivement condamnés. Dans le village de Breginj, près de la frontière, une trentaine d'habitations qui avaient été endommagées en mai ont été entièrement détruites. Le ravitaillement est très difficile, et les écoles ont été fermées jusqu'au 20 septembre.

L'URSS lance un autre Soyouz

Pour les Soviétiques comme pour les Américains, les programmes d'exploration spatiale fonctionnent à l'heure actuelle sans anicroche.

Moscou a d'une part annoncé que le vaisseau soviétique "Soyouz 22" avait été lancé et placé sur orbite hier, avec à bord deux cosmonautes réputés, Valery Bylovsky et Vladimir Aksyonov. On a indiqué que le vol serait de courte durée, et qu'il ne serait fait aucune tentative d'amarrage avec la station "Aliout 5", où deux autres cosmonautes avaient passé six semaines, en juillet et août.

L'approvisionnement limité que peut emporter un Soyouz ne permet pas de penser que la mission puisse durer plus d'une ou deux semaines. À la place des équipements d'arrivage, la capsule a été munie d'appareils photographiques est-allemands, fabriqués par Carl Zeiss à Iona. Selon l'agence Tass, le recours à la collaboration de la République démocratique allemande marque la mise en oeuvre d'un programme de coopération entre les neuf pays du Comecon, le bloc économique des pays de l'Est, pour l'exploration pacifique de l'espace. L'objectif du vol, ajoute l'agence, est de mettre au point des techniques et des méthodes d'étude de la surface de la terre, dans l'intérêt de l'économie nationale de l'URSS.

Soyouz 22 était la capsule de remplacement prévue pour le "rendez-vous dans l'espace" avec la capsule américaine Apollo en juillet 1975, pour le cas où l'engin américain aurait raté l'arrimage.

A Pasadena, d'autre part, le Centre américain de recherches spatiales a fait savoir hier qu'on avait pu déterminer la cause de la panne du bras articulé de la sonde Viking II, et qu'on avait acquis la conviction que le bras pourrait prélever à nouveau des échantillons du sol de Mars.

La tête du bras de la sonde s'était bloquée lundi en effectuant une rotation pour déverser des poussières du sol martien dans le laboratoire chargé des analyses minérales. Il avait déjà placé des échantillons dans les laboratoires biologiques.

Une photo du bras prise mardi a montré que sa tête avait effectué une rotation de 180 degrés au lieu de 45 degrés. Son moteur s'était alors automatiquement arrêté, comme cela se passe lorsqu'une manoeuvre ne s'effectue pas conformément au programme de l'ordinateur.

Le porte-parole de Pasadena a déclaré qu'un interrupteur devant stopper la rotation à 45 degrés n'avait pas dû marcher. Pour les prochaines opérations, a-t-il ajouté, il suffira de commander directement au bras ce qu'il doit faire au lieu de dépendre de cet interrupteur automatique.

Le bras devra dès aujourd'hui placer dans le laboratoire chargé des expériences minérales ce qui reste d'échantillons dans son excavateur.

Quelques jours plus tard, il creusera une seconde tranchée dans le sol de "Utopia Planitia" pour prélever d'autres poussières qu'il mettra dans le laboratoire pour les analyses organiques. Ces dernières analyses doivent permettre de déterminer s'il y a des matières organiques dans le sol, ce qui prouverait qu'une forme de vie a existé ou se développe encore sur Mars.

Selon un commentateur soviétique

Phoenix était un agent des services secrets canadiens

MOSCOU (Reuter) — Un commentateur soviétique a affirmé, hier, que les services secrets canadiens avaient placé un de leurs agents au sein de l'équipe olympique canadienne. Sa mission était de persuader les athlètes communistes de passer à l'Ouest.

Andrei Pukhov, dans l'hebdomadaire "Gazette Littéraire" reprend et développe les attaques contre le Canada lancées la semaine dernière par "Komsomolskaya Pravda", journal des jeunesses communistes.

Ce dernier publiait une interview du jeune Sergei Nemtsanov, membre de l'équipe soviétique de plongeon, qui avait choisi de ne pas rentrer en Union soviétique. Le jeune homme, maintenant revenu dans son pays, y disait que le champion canadien de plongeon, Skip Phoenix, lui avait raconté des mensonges pour le convaincre de passer à l'Ouest.

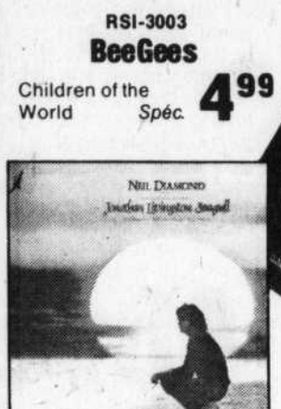
La "Gazette Littéraire" écrit vendredi que cette interview prouve que Phoenix "participait aux Jeux olympiques pas tellement en tant que sportif, mais davantage dans le rôle d'agent des services secrets canadiens, recevant une prime pour chaque personne qu'il recrutait".

Pukhov ajoute que les déclarations de Nemtsanov "mettent fin à la campagne habituelle de calomnies de la propagande occidentale, et particulièrement canadienne, qui a tenté avec persistance de transformer notre jeune compatriote en 'un adversaire idéologique' de son propre pays".

Le commentateur de la "Gazette Littéraire" s'interroge ensuite sur l'attitude des autorités canadiennes. Pourquoi, écrit-il, avaient-elles affirmé que des lettres de sa famille et de ses amis de l'équipe olympique avaient été remises à Nemtsanov? Pourquoi son visa avait-il été prolongé jusqu'en janvier 1977 alors qu'il ne l'avait pas sollicité lui-même? Pourquoi la radio canadienne dans ses émissions à destination de l'Union soviétique affirmait tous les jours qu'il avait demandé à bénéficier de l'asile politique?

TOUS NOS DISQUES
À PRIX RÉDUITS

RSI-3003
BeeGees
Children of the World Spéc. 4.99



KS-32550
Neil Diamond
Jonathan Livingston Seagull Spéc. 5.49



BAR 802/2 802/3
François Dompierre
Dompierre Barclay SPÉC. 6.99



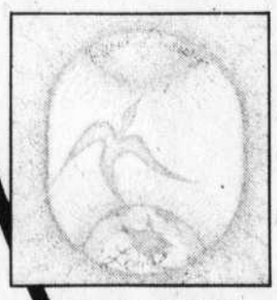
Magique 2001
Boule-Noire
Spéc. 4.99



OCLP-5004
Dona Summer



SKAO-70037
Beau Dommage
Où est passée la noce?



SKAO-70042
Raoul Duguay
L'envol



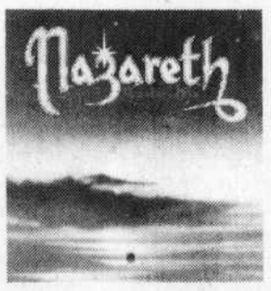
PS-2015-V
Walter Murphy Band
A fifth of Beethoven Spéc. 4.99



SP-4596
Gino Vanelli
The Gist of the Gemini



ST-70044
Dionne - Brégent
L'éveil du lieu



SP-9020
Nazareth
Greatest Hits

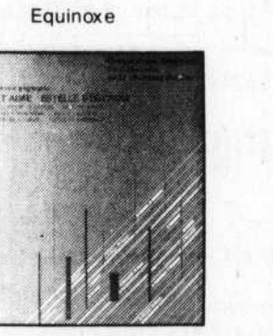
SP.3703
Frampton
Comes alive



UA-LA-630G
Electric Light Orchestra
Greatest hits



Philo FL-2012
Jean Carignan
Hommage à Joseph Allard



SS-8416
Led Zeppelin
Presence



KOT-3307
Séguin
Récolte de rêves Spéc. 3.99



Magique 7601
Toulouse

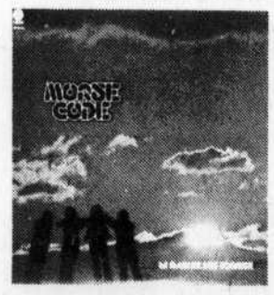
KFS-90379
José Todaro
Chansons d'hier et d'aujourd'hui

SPÉCIAL 4.99 chacun
Du 16 au 25 sept.

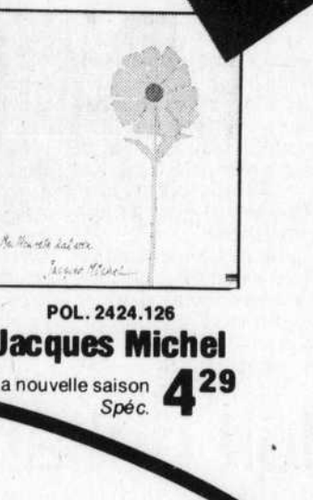


SP-4559
Styx
Equinoxe

CO-21101
10 chansons concours
Chanson d'adieu



ST-70.038
Morse Code
La marche des hommes



POL. 2424.126
Jacques Michel
Ma nouvelle saison Spéc. 4.29



KES-90350
Tina Charles
I love to love Spéc. 4.29

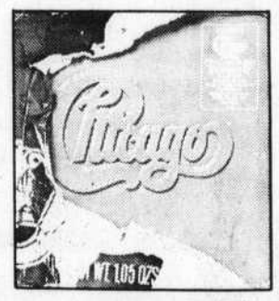
KZ 33957
Lou Rawls
All things in time Spéc. 4.29



BAR 80253
Claude Dubois
Ses plus grands succès Spéc. 4.99



ABL-17008
Ritchie Family
Arabian Nights



PC-34200
Chicago X



RCA KPLI-0172
Capitaine Nô
Difficile



M-16202
Richard Tate
Spéc. 4.99

DISQUES 45 TOURS
.99 ch.

Plaisirs de la Table

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
*Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

COMMANDES POSTALES
Dans la province de Québec, S.V.P. ajouter les frais postaux suivants:
1 microsillon: 27¢ — 2 microsillons: 48¢
3 microsillons: 75¢ — 4 microsillons: 85¢
5 microsillons: $1.05
S.V.P. ajouter 10¢ sur commandes jusqu'à 10.00 et .20 sur commandes de 10.00 à 50.00 pour l'assurance postale.
Plus 8% taxe au Québec.

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed Archambault INC.
500 EST, STE-CATHERINE (ANGLE BERRI)
2 terrains de STATIONNEMENT voisins du magasin
849-6201
À la sortie du MÉTRO Berri - Ste-Catherine

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
849-6201
Livraison gratuite de toute commande de 25.00 ou plus, partout sur l'île de Montréal et la banlieue immédiate.